

Canadian
Forces
College

Collège
des
Forces
Canadiennes



LE CANADA ET LA STRATÉGIE D'INFLUENCE : UNE RELATION REMPLIE DE DÉFIS

Major Martin Prud'homme

JCSP 37

Master of Defence Studies

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2011.

PCEMI 37

Maîtrise en études de la défense

Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2011.

CANADIAN FORCES COLLEGE - COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES
JCSP 37 - PCEMI 37

Maîtrise en études de la défense

**LE CANADA ET LA STRATÉGIE D'INFLUENCE :
UNE RELATION REMPLISSE DE DÉFIS**

By/ par Major Martin Prud'homme

This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.

La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.

Page blanche intentionnelle

PRÉFACE

Aujourd'hui, la société internationale connaît de nombreux bouleversements. Parmi ces derniers figurent la révolution dans le domaine des communications et de l'information, l'accentuation de l'interdépendance économique internationale et l'atténuation de la sécurité absolue de l'État suivant les attaques terroristes du 9 septembre 2001. Toutes ces perturbations font en sorte que le monde actuel est confronté à diverses interdépendances, augmentant par le fait même la complexité internationale.

L'émergence de l'interdépendance complexe restreint la capacité des nations de recourir aux outils traditionnels de la puissance pour y parer, ces outils traditionnels étant la puissance militaire et économique. Le niveau d'interdépendance présent aujourd'hui fait en sorte que toutes actions initiées par une nation produiront incontestablement des répercussions sur le système international en entier. Par contre, il y a une constatation mondiale que l'application de la notion des stratégies d'influence permettrait de composer plus efficacement avec cette interdépendance complexe. C'est expressément ce que l'on peut constater en examinant les exploits de la Chine et de l'Iran suivant l'application de cette notion.

Devant la résurgence mondiale dans l'application de la notion des stratégies d'influence, il convient de se demander si le Canada exploite au maximum cette notion. Bien que le Canada pratique une politique étrangère intégrée en utilisant divers outils de la notion des stratégies d'influence pour avancer ces intérêts sur la scène internationale,

plusieurs questions viennent à l'esprit. Tout d'abord, le Canada applique-t-il vraiment cette notion dans sa politique étrangère? Si oui, comment cette stratégie s'articule-t-elle au sein de la politique étrangère? Est-ce que la notion des stratégies d'influence est employée de manière optimale dans la politique étrangère canadienne?

En se référant au cadre conceptuel de la notion des stratégies d'influence et aux modèles chinois et iranien de l'application de celle-ci, ce mémoire démontrera que malgré que le Canada a et fait encore l'emploi de la notion des stratégies d'influence pour projeter sa voix et bénéficier d'un bon statut internationalement, ce dernier n'est pas optimum. En complément à ces références, il s'agira également d'explorer les divers éléments qui pourraient agir sur l'optimisation de l'approche canadienne dans l'application de la stratégie d'influence dans sa politique étrangère.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	i
Table des matières	iii
Liste des figures	vi
Liste des abréviations	vii
Introduction	1
Chapitre 1 - Cadre conceptuel : les fondements et contours de la notion des stratégies d'influence	8
1.1 Qu'est-ce que la notion des stratégies d'influence, ses fondements et ses limites	8
1.1.1 Les fondements et contours de la notion des stratégies d'influence	9
1.1.2 Les limites de la notion des stratégies d'influence	10
1.2 Les principaux courants de puissance présents dans la notion des stratégies d'influence	11
1.2.1 La puissance douce	12
1.2.2 La puissance brute	16
1.2.3 La puissance intelligente	16
1.2.4 La corrélation entre les trois courants de puissance et la stratégie d'influence	18
1.3 Pourquoi la notion des stratégies d'influence s'impose-t-elle comme un élément inévitable dans le développement d'une politique étrangère	19
1.3.1 Le rôle et les éléments constitutifs d'une politique étrangère	19
1.3.2 L'importance d'appliquer la notion des stratégies d'influence dans le développement d'une politique étrangère	20
Chapitre 2 - La Chine comme acteur de premier plan dans l'application de la notion des stratégies d'influence	23

2.1 La motivation de la Chine à être un acteur de premier plan dans l'application de la notion des stratégies d'influence	23
2.1.1 La résurrection du Dragon	24
2.1.2 Les racines anciennes chinoises	26
2.2 Les grandes lignes des applications de la notion des stratégies d'influence dans la politique étrangère chinoise	29
2.2.1 La diplomatie économique chinoise	29
2.2.2 La diplomatie démographique chinoise	33
2.3 Les bénéfices probables que la Chine a récoltés suivant l'application de la notion des stratégies d'influence	37
2.3.1 Bénéfices probables de la culture chinoise	37
2.3.2 Bénéfices probables de l'économie chinoise	38
2.3.3 Bénéfices probables de la diplomatie chinoise	39
Chapitre 3 - L'Iran comme émule du modèle chinois dans l'application de la notion des stratégies d'influence	43
3.1 La motivation de l'Iran d'être un émule du modèle chinois dans l'application de la notion des stratégies d'influence	43
3.1.1 La Révolution islamique	44
3.1.2 La quête d'un modèle de développement économique et politique	46
3.2 Les grandes lignes des applications de la notion des stratégies d'influence dans la politique étrangère iranienne	48
3.2.1 La diplomatie religieuse iranienne	48
3.2.2 La diplomatie des hydrocarbures iranienne	52
3.2.3 La corrélation entre les diplomaties religieuse et des hydrocarbures iraniennes	56
3.3 Les bénéfices probables que l'Iran a récoltés suivant l'application de la notion des stratégies d'influence	58
3.3.1 Bénéfices probables de la diplomatie religieuse iranienne	59

3.3.2 Bénéfices probables de la diplomatie des hydrocarbures iranienne	61
Chapitre 4 – L’application de la notion des stratégies d’influence par le Canada	65
4.1 L’évaluation de l’application canadienne de la notion des stratégies d’influence	65
4.1.1 Quelques initiatives canadiennes passées s’apparentant à l’application de la notion des stratégies d’influence	66
4.1.2 Les invariants, limites et diplomaties de créneaux présents dans le contexte canadien	75
4.1.3 L’évaluation de l’application de la notion des stratégies d’influence dans la politique étrangère canadienne	83
4.2 Un avenir pour le Canada dans l’application de la notion des stratégies d’influence	90
4.2.1 Des leçons possibles extraites des modèles chinois et iranien	91
4.2.2 Les domaines d’application potentielle au Canada de la notion des stratégies d’influence	94
Conclusion	102
Bibliographie	105

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 - L'échelle de pouvoir	12
Figure 1.2 - La corrélation entre les courants de puissance et la stratégie d'influence	19
Figure 2.1 - La diaspora chinoise dans le monde en 2001	35
Figure 2.2 - La diaspora chinoise dans le monde en 2010	35
Figure 3.1 - L'organigramme de la structure du pouvoir en Iran selon la doctrine du <i>velayat-e faqih</i> de Khomeini	45
Figure 3.2 - Les exportations de pétrole iranien dans le monde en 2006	53
Figure 3.3 - L'emplacement géographique de l'Iran par rapport à l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est	54
Figure 3.4 - Prédominances des chiites au Moyen-Orient où il y a sources d'hydrocarbures dans la région	58

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
BO	Bois d'oeuvre
CCEAS	Confiance et coopération des eaux asiatiques du Sud
CDI	Commission du droit international
CIIM	Campagne internationale pour interdire les mines
CIJ	Cour internationale de justice
CN	Commercialisation d'une nation
CPI	Cour pénale internationale
DO	Diplomatie officieuse
DP	Diplomatie publique
DSCPN	Dialogue de sécurité coopérative du Pacifique Nord
EBO	Entente du bois d'œuvre
ILSA	Iran-Libya Sanctions Act
LPPC	Loi sur la protection des pêches côtières
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
NU	Nations Unies
OCS	Organisation de coopération de Shanghai
ONU	Organisation des Nations Unies
OPANO	Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PB	Puissance brute
PCC	Parti communiste chinois
PD	Puissance douce
PI	Puissance intelligente
SI	Stratégie d'influence
UE	Union Européenne
ZEE	Zone économique exclusive

Page blanche intentionnelle

INTRODUCTION

Aujourd'hui, la société internationale est caractérisée par de nombreux bouleversements. Parmi ces derniers, l'un d'eux est la révolution qui s'est opérée dans le domaine des communications et de l'information. Autrefois totalement isolés, plusieurs pays du tiers monde ont maintenant accès à un réseau global de communication et d'information pour se faire entendre. Il ne s'agit que de penser aux événements qui se sont produits au Moyen et Proche Orient durant le « printemps arabe » de 2010 suivant l'utilisation de réseaux sociaux pour comprendre l'ampleur que ces derniers peuvent produire. Du côté de l'économie, l'accentuation de l'interdépendance économique entre plusieurs pays, continents et organisations augmente les risques que l'économie mondiale s'écroule si un des maillons de la chaîne ne vient qu'à rompre. De plus, sans qu'il y ait ramifications sur l'économie comme telle, si un pays est aux prises avec des difficultés économiques, ce dernier pourrait entraîner certaines tensions au sein du système économique, soit à l'échelle locale ou mondiale. La situation qui s'est présentée au sein de l'Union européenne en 2010 en est un bon exemple. Concernant la sécurité, les attaques terroristes qui se sont produites à New York et Washington le 9 septembre 2001 ont ramené de plein fouet la vérité que la sécurité absolue de l'État n'est jamais garantie. Même si plusieurs pays ont implanté plusieurs mesures pour renforcer leur sécurité suivant ces événements, plusieurs attaques terroristes se sont quand même produites depuis. Toutes ces perturbations font en sorte que le monde actuel est confronté à diverses interdépendances, augmentant ainsi la complexité de la situation internationale : l'interdépendance médiatique résultant de la révolution de l'information, l'interdépendance économique résultant de la globalisation des

échanges et l'interdépendance sécuritaire résultant de la menace terrorisme à l'échelle globale pour ne nommer que les principales.

L'émergence de cette interdépendance complexe depuis les dernières décennies a des effets néfastes sur l'habilité des nations de composer adéquatement avec cette nouvelle réalité internationale. Plusieurs auteurs ont justement traités de ce phénomène¹. En effet, par rapport à ces multiples bouleversements, cette interdépendance complexe impose certaines restrictions quant à la marge de manœuvre et la capacité des nations d'avoir recours aux outils traditionnels de la puissance pour y parer efficacement et effectivement. Par outils traditionnels de la puissance, il est question ici de la puissance militaire et économique. Cette restriction quant à l'emploi de la puissance militaire a d'ailleurs été citée comme une des principales caractéristiques de l'interdépendance complexe². Comme mentionnées précédemment, étant donné que toutes les nations sont étroitement liées sur diverses dimensions, notamment au niveau économique, diplomatique et face à la globalisation, toutes actions militaires et/ou économiques entreprises par une nation afin de composer avec les effets que ces bouleversements ont sur son peuple peuvent déclencher des effets néfastes sur la chaîne en entier.

Depuis la dernière décennie, il y a une constatation mondiale qu'il existe une résurgence de l'application d'une notion permettant de composer plus efficacement avec

¹ Voir Joseph S. Nye Jr., *Bound to Lead : The Changing Nature of American Power* (New York: Basic Books, 1990), p. 307 et Robert O. Keohane and Joseph S. Nye Jr., *Power and Interdependence*, 3^e éd. (New York: Longman, 2001), p. 334.

² *Ibid.*, p. 21-25.

cette interdépendance complexe, soit l'application de la notion des stratégies d'influence. Parallèlement, cette notion permet de minimiser les effets négatifs qu'aurait l'application des outils traditionnels de la puissance. Le terme résurgence est le bon, car ce concept ne date pas d'aujourd'hui. Par contre, ce qui peut être qualifié d'innovateur est l'approche et les moyens maintenant disponibles aux nations. Les diverses itérations de ces moyens sont, de nos jours, plus exhaustives et préconisent l'utilisation d'une approche beaucoup plus vaste que les outils traditionnels de la puissance. Entre autres, en plus d'utiliser des paramètres ayant des effets tangibles, tel l'échange de biens matériels, il est maintenant aussi question d'utiliser des paramètres produisant des effets intangibles, tels que l'exportation de la culture et de l'idéologie d'une nation. La notion des stratégies d'influence est un concept exploitant l'exhaustivité de la créativité humaine. Tout compte fait, ce concept fait principalement référence à une politique que met en œuvre une nation afin d'influencer la perception et le comportement d'une audience particulière pour créer les conditions qui lui seront favorables et lui permettront de poursuivre l'atteinte d'objectifs explicites auprès de cet auditoire³.

Devant la résurgence de cette notion et l'importance croissante qui lui est accordée, il convient de se demander si le Canada exploite une telle stratégie dans l'élaboration de sa politique étrangère et si celle-ci exploite au maximum les divers outils disponibles. Par ses actions passées, il peut être avancé que le Canada a possiblement accru son influence sur la scène internationale en utilisant les rudiments du concept des stratégies d'influence. Le rôle joué par le Canada au sein de l'Organisation des Nations Unies (ONU) durant la crise du Canal de Suez en 1956 et son partenariat avec les États-Unis et l'ONU lors de la Première

³ Pierre C. Pahlavi, *"The use of New Media in the Modern Asymmetric Warfare Environment"*, extrait de *Handbook of Defence Politics: International and Comparative Perspectives*, sous la direction de Isaiah Wilson

Guerre du Golfe constitue deux bons exemples de ses actions passées. Les multiples réalisations du Canada entre 1956 et 1998 expliqueraient l'obtention d'un siège non-permanent au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies (NU) par le Canada en 1999. Par contre, étant donné que les stratégies d'influences produisent majoritairement que des effets indirects, cette corrélation n'est pas directe. Analogiquement, il pourrait être argumenté que le Canada n'ait pas été aussi efficace et efficient dans l'application de la stratégie d'influence depuis. Le rejet de sa candidature par l'assemblée générale de l'ONU pour l'obtention d'un siège non-permanent au sein du Conseil de Sécurité des NU en novembre 2010 pourrait en être une preuve.

Bien qu'il puisse être affirmé que le Canada pratique une politique étrangère intégrée par l'utilisation des divers outils composant la notion des stratégies d'influence pour avancer ces intérêts sur la scène internationale, plusieurs questions viennent à l'esprit. Tout d'abord, le Canada applique-t-il vraiment les rudiments d'une stratégie d'influence dans sa politique étrangère? Si oui, comment cette stratégie s'articule-t-elle au sein de la politique étrangère? Est-ce que la notion des stratégies d'influence est employée de manière optimale dans la politique étrangère canadienne? Ce mémoire démontrera que malgré que le Canada a et fait encore usage de la notion des stratégies d'influence pour projeter sa voix et bénéficier d'un bon statut internationalement, cet emploi n'est pas optimum. Il s'agira également d'explorer les divers éléments d'influences qui pourraient nuire l'optimisation de l'approche canadienne dans l'application de la stratégie d'influence dans sa politique étrangère.

La démonstration de cette thèse verra d'abord la définition du cadre conceptuel de la stratégie d'influence. Ensuite, à l'aide de deux analyses de cas, soit celui du modèle chinois et iranien de l'application de la stratégie d'influence, il sera question d'effectuer une analyse théorique et empirique du modèle canadien de l'application des stratégies d'influence. Afin de compléter l'analyse empirique du modèle canadien de l'application des stratégies d'influence, des éléments de la politique étrangère passée et actuelle du Canada seront également utilisés.

Afin de procéder à la validation de la thèse avancée antérieurement, ce mémoire sera divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre veillera à expliquer en quoi consiste le cadre conceptuel de la notion des stratégies d'influence. Il s'agira d'abord de définir ce qu'est la stratégie d'influence, ce que sont ses fondements et ses limites. Comme mentionné préliminairement, étant donné que la notion des stratégies d'influence comporte plusieurs outils, il serait important d'explorer ses principaux constituants afin de permettre une meilleure compréhension de ces derniers. Ce chapitre terminera en expliquant pourquoi l'emploi de la notion des stratégies d'influence est un élément inévitable dans la politique étrangère d'un pays.

Les deuxième et troisième chapitres comprendront chacun une analyse de cas qui serviront de cadre de référence empirique pour l'analyse concernant l'application de stratégies d'influence par le Canada dans sa politique étrangère. Le deuxième chapitre, constituant la première étude de cas, regardera le modèle chinois de l'application de la stratégie d'influence. Parce que la Chine applique ouvertement et activement cette notion, il

s'agira à priori d'explorer sa motivation d'être un joueur actif dans l'application de la stratégie d'influence dans sa politique étrangère. Les grandes lignes des applications majeures de la stratégie d'influence de la Chine concernant sa diplomatie économique et démographique seront explorées. Pour terminer l'exploration du modèle chinois, le chapitre avancera des bénéfices probables que la Chine a récoltés suivant l'application de la stratégie d'influence dans les deux domaines diplomatiques considérés.

Le troisième chapitre, étant la deuxième étude de cas, regardera le modèle iranien de l'application de la stratégie d'influence. Tout d'abord, il s'agira de regarder la motivation de l'Iran d'être un émule du modèle chinois de l'application de la stratégie d'influence dans sa politique étrangère. Tout comme pour le chapitre précédent, les grandes lignes des applications majeures de la stratégie d'influence de l'Iran qui seront explorées seront sa diplomatie religieuse et celle des hydrocarbures. Pour terminer l'exploration du modèle iranien, le chapitre avancera des bénéfices probables que l'Iran a récoltés suivant l'application de la stratégie d'influence dans les deux domaines diplomatiques considérés.

Le quatrième et dernier chapitre contiendra l'analyse théorique et empirique de l'application de la notion des stratégies d'influence au sein de la politique étrangère du Canada. Pour ce faire, ce chapitre contiendra deux sections. La première section constituera une évaluation empirique à savoir si le Canada a et fait encore l'application de la stratégie d'influence. Il s'agira de regarder des exemples historiques qui pourraient confirmer l'application de cette stratégie par le passé jusqu'à aujourd'hui. Ensuite, il sera question de regarder si l'application de la stratégie d'influence du Canada a été mise en œuvre de

manière optimale au service des intérêts nationaux sur la scène internationale. La deuxième section, elle, constituera l'analyse théorique de l'application de la notion des stratégies d'influence au sein de la politique étrangère du Canada. Pour ce faire, il s'agira d'explorer l'avenir du Canada dans l'application de la stratégie d'influence à même sa politique étrangère. Tout d'abord, il sera question de tirer et d'établir des leçons possibles d'application de la stratégie d'influence selon les modèles chinois et/ou iraniens. Pour clore le chapitre, et par le fait même la discussion, des domaines jugés importants par l'auteur pour lesquels le Canada devrait considérer intégrer à sa politique étrangère en utilisant les rudiments de la stratégie d'influence seront avancés.

CHAPITRE 1

CADRE CONCEPTUEL : FONDEMENTS ET CONTOURS DE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE

Pour amorcer la discussion, ce chapitre établira le cadre conceptuel de la notion des stratégies d'influence. Celui-ci constituera une assise de référence pour tout ce mémoire. Premièrement, il sera important d'examiner les fondements, contours et limites de cette notion. Une fois cette base instituée, il s'agira ensuite d'approfondir son lien avec l'échelle de pouvoir et les divers courants de puissance qui la constituent. Pour clore le chapitre, l'importance d'appliquer cette notion dans le développement d'une politique étrangère sera discutée.

1.1 QU'EST-CE QUE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE, SES FONDEMENTS ET SES LIMITES

Comme mentionnée antérieurement, la notion des stratégies d'influence (SI) n'est pas nouvelle. Par contre, la résurgence de cette notion découle de la constatation qu'une nouvelle méthodologie autre que les outils de puissance traditionnelle doit être utilisée pour composer avec l'interdépendance complexe courante. Au cours de cette section, il s'agira d'examiner les fondements, les contours ainsi que les limites des SI.

1.1.1 Les fondements et contours de la notion des stratégies d'influence

Tout d'abord, les bornes théoriques du concept des SI seront examinées. Il ne s'agit pas de restreindre l'application de ce dernier, mais plutôt de le circonscrire pour permettre de comprendre son processus de fonctionnement. Malgré que ce processus soit relativement simple, l'application de cette notion peut devenir relativement complexe selon les outils sélectionnés, le niveau d'influence souhaité et les effets anticipés sur une nation cible.

Premièrement, une définition théorique du terme « stratégie d'influence » s'impose. Quand bien même plusieurs analystes auraient évoqué la notion des SI, il n'existe pas de définition concise. Sir Basil Henry Liddel Hart définit la stratégie comme l'art de distribuer et de mettre en œuvre les moyens militaires pour accomplir les fins de la politique⁴. Les termes « économiques » ou « diplomatiques » pourraient être substitués à « militaires » pour adapter la définition selon le contexte désiré. Pour sa part, Alain Juillet définit l'influence comme le conditionnement de la nation que l'on tente d'influencer pour qu'elle change son paradigme de pensée et modifie ses fondamentaux⁵. Ces deux définitions combinées, la SI peut être défini comme l'art de mettre en œuvre les moyens de conditionnement appropriés afin qu'une nation cible change son paradigme de pensée et modifie ses fondamentaux pour que les fins de notre politique soient accomplies. Néanmoins, l'implication du mot « stratégie » ne s'arrête pas à sa définition, mais se perpétue dans son application. Selon Gérard Chaliand, composer une politique étrangère suivant la notion des SI implique trois

⁴ Sir Basil Henry Liddel Hart, *Stratégie*, traduit par Lucien Poirier (Paris: Perrin, 2007), p. 516.

⁵ Bruno Racouchot, "Stratégie d'influence, le décryptage de Marie-France Garaud", *Communication & Influence - Dossier Hors Série*, hors série n° 4 (janvier 2011), p. 2.

éléments fondamentaux :

- a) Cette politique devrait avoir des buts soigneusement définis et cohérents;
- b) Pour permettre l'atteinte des buts élaborés, une forte cohésion dans son plan d'exécution devrait exister; et
- c) Pour augmenter les chances de réussite du plan d'exécution, une continuité dans sa consécration devrait être appliquée⁶.

1.1.2 Les limites de la notion des stratégies d'influence

Une autre facette à considérer dans la notion des SI est l'existence de limites.

Puisque plusieurs auteurs ont traité de ces dernières, il ne s'agira ici que d'élaborer leurs grandes lignes⁷. Une première limite impliquerait l'existence de conditions préalables dans la nation cible indiquant s'il y a des chances que l'influence produise les effets attendus⁸.

Puisque l'emploi de la SI demande beaucoup d'efforts et de coordination, mieux vaut se concentrer là où les chances d'avoir les dividendes escomptés soient meilleures. Une deuxième limite relèverait du degré d'acceptation de la nation cible d'être influencée⁹. Ici, c'est la réaction de la nation cible si elle détecte qu'une autre nation tente de l'influencer qui importe. Si elle refuse l'influence externe, qu'elle soit bénéfique ou non, des frictions

⁶ Gérard Chaliand, "Stratégie d'Influence," *Diploweb*, décembre 2001, p. 3, <http://www.diploweb.com/france/postface.htm>; Internet, consulté le 19 janvier 2011.

⁷ Voir le chapitre 5 de Kalevi Jaakko Holsti, *International Politics: A Framework for Analysis*, 7^e éd. (Englewood Cliffs: Prentice Hall, 1995); Joseph S. Nye Jr., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, 1^{re} éd. (New York: Public Affairs, 2004), p. 15-18; et Ying Fan, "Soft Power : Power of Attraction Or Confusion?", extrait de *Place Branding and Public Diplomacy* 4, no 2 (mai 2008), p. 157-161.

⁸ Nye, *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, p. 2.

pourraient résulter, pouvant ainsi causer des tensions régionales et/ou internationales. Une troisième limite concernerait la dimension de temps et l'existence d'une variance entre les résultats espérés et réels suivant l'application des SI. Comme énoncé par Gérard Chaliand, puisqu'elles sont d'ordre indirect, une certaine période de temps s'écoulera avant que n'apparaissent des changements dans la nation cible¹⁰. De plus, peu importe la qualité et la quantité des efforts déployés, jamais l'influence ne produira exactement les effets anticipés, d'où une variance entre ceux-ci et les effets réels. Une dernière limite toucherait l'horizon d'emploi des SI. Selon leur nature, elles s'apprêtent beaucoup mieux et plus avantageusement sur un horizon de moyen à long terme que sur le court terme. Les principaux courants de puissance seront maintenant énoncés.

1.2 LES PRINCIPAUX COURANTS DE PUISSANCE PRÉSENTS DANS LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE

Cette section examinera les principaux courants de puissance présents dans la notion des SI. Cet examen permettra d'établir un cadre de référence contre lesquels les exemples chinois, iraniens et canadiens d'application de la notion des SI pourront être examinés. Une analogie simple du concept des SI est celle d'un coffre d'outils. Le coffre est le concept des SI, les tiroirs du coffre, les courants de puissance et les outils, les constituants des courants. Pour construire une SI donnée, les objectifs et résultats retenus détermineront le choix des outils à employer. Puisque la notion des SI demeure un instrument de puissance, elle s'applique selon une échelle de pouvoir tel qu'illustré à la figure 1.1 suivante.

⁹ *Ibid.*, p. 15-16.

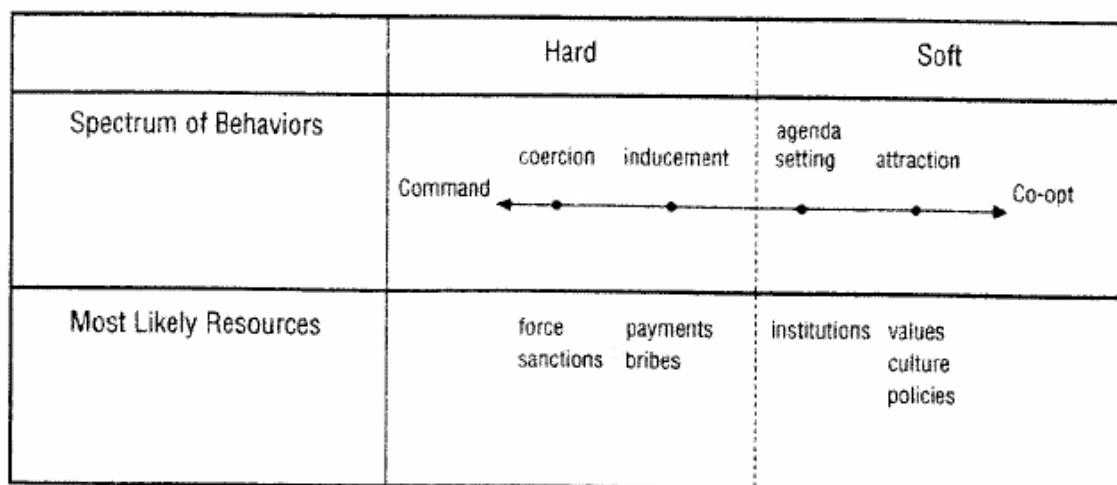


Figure 1.1 - L'échelle de pouvoir

Source : Nye, *Soft Power : The Means to Success in World Politics*, 8.

Cette figure dénote deux courants de la notion des SI, soit la puissance douce (PD) et la puissance brute (PB). Il en existe toutefois un troisième courant qui n'y figure pas : la puissance intelligente (PI). Nonobstant, leur thème commun est que, comme pour la notion des SI, ce n'est que leur confinement à un cadre conceptuel précis qui est nouveau, pas leur existence. Par soucis de concision, seulement les grandes lignes de chacun des courants seront abordées afin d'en permettre une compréhension élémentaire. De plus, des outils possibles de ces courants seront discutés afin d'illustrer l'application pratique de ceux-ci.

1.2.1 La puissance douce

Connue en anglais sous *soft power*, le terme PD fut forgé par Joseph S. Nye Jr. au début des années 1990 comme contreponds à la PB et est défini comme l'habilité de

¹⁰ Chaliand, *Stratégie d'influence*, p. 1.

transformer ce que les autres désirent¹¹. Une nation y parvient en augmentant l'attraction de sa culture et de ses valeurs ou en manipulant les choix politiques de la nation cible en rendant certaines de ses préférences irréalistes¹². Comme l'indique la figure 1.1, la PD repose principalement sur l'influence et l'attraction. Par contre, Nye précise que la PD n'est pas synonyme d'influence, car cette dernière peut aussi résulter de la PB¹³. De plus, fondée ni sur la force ni sur l'échange d'argent, Nye émet que l'attraction permet de partager les valeurs d'une nation ainsi que la justesse et le devoir de contribuer à la réalisation de ces valeurs¹⁴. Contrairement à la PB où les sources de puissance sont tangibles, les sources de PD d'une nation sont plutôt intangibles. Ces dernières sont la culture, les valeurs politiques et la politique étrangère d'une nation¹⁵. Les principaux outils de la PD sont la diplomatie publique (DP) et la commercialisation d'une nation (CN).

La diplomatie publique

C'est Edward R Murrow qui concrétisa le concept moderne de la DP dans les années 1960 quand il allia la pratique de la DP à l'influence de l'attitude du public sur le développement et l'exécution de la politique étrangère¹⁶. Malgré l'existence de plusieurs définitions de la DP, voici celle avancée par Evan Potter :

¹¹ Nye, *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, p. 7.

¹² *Ibid.*, p. ix-xiii, p. 7.

¹³ *Ibid.*, p. 6.

¹⁴ Joseph S. Nye Jr., *The Benefits of Soft Power* (Harvard: Harvard Business School, 2004), p. 2.

¹⁵ Fan, *Soft Power : Power of Attraction Or Confusion?*, p. 151-154.

La diplomatie publique est l'effort que les institutions officielles d'une nation (*alias le gouvernement d'une nation*) déploient afin d'influencer l'opinion de l'élite ou du publique de masse d'une nation cible dans le but de changer les politiques ou les impressions de cette nation cible en des avantages (traduction libre) (les italiques sont mon explication).¹⁷

Cependant, une distinction entre celle-ci et la diplomatie traditionnelle s'impose. Selon Peter van Ham, la première concerne les activités qu'une nation entreprend dans les domaines de l'information, de l'éducation et de la culture afin d'influencer un gouvernement étranger par l'entremise de la population de ce dernier¹⁸, alors que selon Jan Melissen, la deuxième concerne les relations entre représentants d'État¹⁹. Toujours selon van Ham, la DP est un outil post-moderne essentiel dans la gestion des affaires publiques, car elle permet de générer de la légitimité et de composer avec la perte du monopole de l'État dans la production et la diffusion d'informations dans le contexte de la globalisation contemporaine²⁰.

La commercialisation d'une nation

Connu en anglais sous *nation branding*, c'est Simon Anholt qui concrétisa le concept

¹⁶ Kyung Mi Lee, "Nation Branding and Sustainable Competitiveness of Nations" (thèse soumise pour l'obtention d'un doctorat, University of Twente, 2009), p. 30.

¹⁷ Evan H. Potter, *Branding Canada: Projecting Canada's Soft Power through Public Diplomacy* (Montréal: McGill-Queen's University Press, 2009), p. 32.

¹⁸ Peter van Ham, "Power, Public Diplomacy, and the Pax Americana", extrait de *The New Public Diplomacy: Soft Power in International Relations*, sous la direction de Jan Melissen (New York: Palgrave Macmillan, 2005), p. 57.

¹⁹ Jan Melissen, "the New Public Diplomacy: Between Theory and Practice", extrait de *The New Public Diplomacy: Soft Power in International Relations*, sous la direction de Jan Melissen (New York: Palgrave Macmillan, 2005), p. 5.

²⁰ van Ham, "Power, Public Diplomacy, and the Pax Americana", p. 57.

de la CN à la fin des années 1990 basé sur l'approche commerciale pour vendre un produit²¹.

Malgré l'existence de plusieurs définitions de la CN, voici celle avancée par Ying Fan :

La commercialisation d'une nation est le processus par lequel une nation créée, surveille, évalue et gère proactivement son image dans le but de parfaire et améliorer sa réputation au sein d'un public international cible (traduction libre).²²

Celle-ci introduit les notions d'image et de réputation, dont la première signifie ce que projette une nation et la deuxième, la rétroaction qu'une nation reçoit suivant l'image qu'elle projette²³. Selon Fan, l'image nationale résulte de la perception de la population externe d'un pays, qui est elle-même influencée par plusieurs facteurs²⁴. Fan avance également l'existence d'une relation entre l'identité nationale, l'image nationale et le concept de la CN²⁵. Celle-ci permet à ce concept d'aligner l'image projetée avec à la réalité²⁶. De plus, il existe un lien étroit entre ce concept et celui de la DP, en ce que la DP est un véhicule d'influence (un moyen) tandis que la CN est une façon de faire de l'influence (une manière).

²¹ Ying Fan, "Branding the Nation : Towards a Better Understanding", extrait de *Place Branding and Public Diplomacy* 6, n° 2 (mai 2010), p. 98. Pour de plus amples détails sur l'origine de la CN, voir <http://www.simonanholt.com/>.

²² *Ibid.*, p. 102.

²³ *Ibid.*, p. 100.

²⁴ *Ibid.*, p. 101 Parmi les facteurs qui influencent la perception de la population externe d'une nation, il faut noter les divers stéréotypes que les gens ont d'un pays, la couverture médiatique du pays et les expériences personnelles vécus. De plus, Evan Potter pousse l'argument un peu plus loin en affirmant que l'image nationale n'est pas ce qu'une nation dit qu'elle est, mais ce que les autres disent qu'elle est. Potter, *Branding Canada: Projecting Canada's Soft Power through Public Diplomacy*, p. 34.

²⁵ Fan, *Branding the Nation : Towards a Better Understanding*, p. 101. Dans son document, Fan définit l'identité nationale comme étant la compréhension collective du peuple d'une nation des éléments présumés primordiaux et relativement permanents et qui distinguent la nation des autres. Le terme d'image nationale a été préalablement discuté au cours de ce paragraphe.

²⁶ *Ibid.*, p. 102.

1.2.2 La puissance brute

Connue en anglais sous *hard power*, considérant sa familiarité universelle, la PB n'a pas besoin d'introduction. Quand elle est évoquée, la référence est souvent aux instruments traditionnels de la puissance d'une nation, soit ses forces militaires et économiques. Par contre, pour ce mémoire, la référence à la PB sera exclusivement dans un cadre de stratégie indirecte. Comme l'indique la figure 1.1, la PB repose essentiellement sur la coercition et l'incitation. N'empêche que la PB soit employée dans une perspective indirecte au sein de la SI, la simple possibilité que la PB puisse être employée exerce une certaine influence sur la nation cible pour qu'elle modifie ses actions de la façon souhaitée. Comme mentionnées antérieurement, les sources de puissance de la PB sont tangibles, notamment par l'entremise de la force militaire et de l'imposition de sanctions économiques. Considérant l'évidence de celles-ci, elles ne seront pas approfondies davantage.

1.2.3 La puissance intelligente

Théoriquement, deux options s'offrent à une nation pour influencer une autre. D'une part, elle peut appliquer principalement la PB, mais cette pratique pourrait créer d'importants effets secondaires indésirables. D'autre part, elle peut appliquer principalement la PD, mais celle-ci pourrait ne pas produire le niveau d'influence souhaité, réduisant ainsi son attrait. Par ailleurs, envisageant que l'état d'interdépendance complexe actuel n'allât que s'accroître, Nye avait raison de dire qu'il est temps d'innover et de combiner plus

efficacement nos méthodes²⁷. Le recours à la PI permettrait de combiner « intelligemment » les avantages de la PB et la PD afin d'augmenter les chances d'obtenir l'influence souhaitée. En outre, la PI permettrait de minimiser les désavantages liés à l'application pure de la PB ou de la PD. C'est certainement l'opinion de plusieurs experts²⁸. L'exemple prime de la PI est la stratégie de la guerre hors limites.

La stratégie de la guerre hors limites

La stratégie de la guerre hors limites fut développée par deux colonels chinois, Qiao Liang et Wang Xiangsui, après qu'ils eurent analysé la suprématie militaire américaine déployée durant la Première Guerre du Golfe²⁹. Puisque le terme « guerre » comporte une connotation de confrontation physique, une substitution par « méthodologie » éliminerait celle-ci et conserverait l'essence de cette stratégie. Son principe sous-jacent est que si la Chine avait à se défendre contre un adversaire du calibre des États-Unis, elle n'aurait pas d'autre choix que d'exécuter une guerre au-delà des frontières et des limites traditionnelles si elle veut survivre³⁰. Cette stratégie est l'application pratique de l'expression anglaise

²⁷ Nye, *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, p. 147.

²⁸ Voir Colin S. Gray, *Hard Power and Soft Power : The Utility of Military Force as an Instrument of Policy in the 21st Century* (Carlisle: Strategic Studies Institute, U.S. Army War College, 2001) et Suzanne Nossel, "Smart Power", extrait de *Foreign Affairs* 83, n° 2 (mars - avril 2004). Malgré que ces deux articles traitent particulièrement sur les États-Unis, leurs arguments sont tout du moins valables pour tous autres pays. En considérant la PD et ses implications qu'elle peut avoir sur la PB d'une force militaire, l'article de Gray propose 11 propositions qui mériteraient d'être incorporées dans la politique et la stratégie américaine. Pour sa part, Nossel explore principalement l'aspect diplomatique de la PI, arguant que les États-Unis n'ont pas d'autre choix que de faire application de ce concept s'ils veulent préserver leur statut de superpuissance dans le contexte actuel d'interdépendance complexe.

²⁹ Qiao Liang et Wang Xiangsui, *La guerre hors limites*, traduit par Hervé Denès (Paris: Éditions Payot & Rivages, 2003), p. 8.

³⁰ *Ibid.*, p. 15-16.

« thinking outside the box » et s’aligne complètement avec l’ancienne culture stratégique chinoise qui favorise la stratégie et la guerre indirecte³¹. C’est d’ailleurs Sun Tsu qui enseigna que seule la subjugation de l’ennemi sans combats représente le summum du talent de stratège³². Comme pour la SI, cette stratégie agit sur tout le spectre de la puissance et vise à inculquer une influence sur la nation cible par l’addition non exhaustive de moyens par la combinaison hors limites³³.

1.2.4 La corrélation entre les trois courants de puissance et la notion des stratégies d’influence

Un maillon critique relie ces trois courants de la puissance et le concept des SI : des objectifs politiques. Comme introduit par les trois éléments fondamentaux de Chaliand, pour être en présence d’une réelle SI, il faut absolument que la PB et la PD soient jumelé en une PI et il doit y avoir des objectifs politiques définis et cohérents, comme l’illustre la figure 1.2. Cette combinaison est d’ailleurs l’argument principal de Chaliand³⁴. Lors de l’analyse des exemples chinois, iraniens et canadiens de l’application de la SI, il s’agira d’établir la présence de cette combinaison dans leur politique étrangère.

³¹ *Ibid.*, p. 9.

³² Sun Tzu, *The Art of War*, traduit par Samuel B. Griffith (New York: Oxford University Press, 1971), p. 77.

³³ Liang et Xiangsui, *La guerre hors limites*, p. 205-214, p. 253-280. En fait, ces deux auteurs chinois ont définis quatre combinaisons hors limites, soit la combinaison supra-étatique, la combinaison hors domaines, la combinaison hors moyens et la combinaison hors degré. Jumelées ensemble, ces quatre combinaisons créés le principe de la combinaison-addition et forment les principes essentiels pour effectuer la conduite de la guerre hors limites.

³⁴ Chaliand, *Stratégie d'influence*, p. 7.

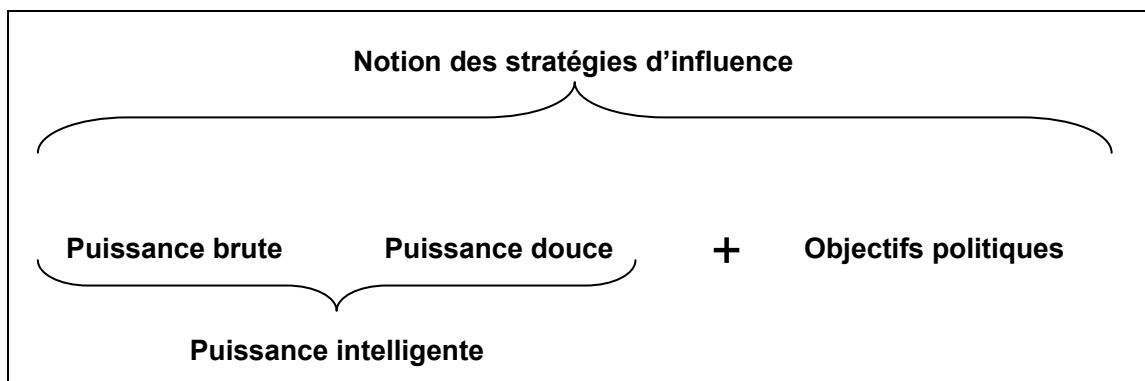


Figure 1.2 - La corrélation entre les courants de puissance et la notion des stratégies d'influence

Source : Auteur.

1.3 POURQUOI LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE S'IMPOSE-T-ELLE COMME UN ÉLÉMENT INÉVITABLE DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Maintenant que les fondements, contours et limites de la notion des SI ainsi que ses principaux courants sont élaborés, il s'agira d'examiner l'importance d'inclure la notion des SI dans le développement d'une politique étrangère. Premièrement, le rôle et les éléments constitutifs d'une politique étrangère seront établis. Ensuite, cette importance sera abordée.

1.3.1 Le rôle et les éléments constitutifs d'une politique étrangère

Normalement, un pays est actif sur la sphère internationale par l'entremise d'une politique étrangère. Principalement conçue pour le public international, elle permet également d'informer l'auditoire national sur ses intentions mondiales. Tout compte fait, le rôle fondamental d'une politique étrangère est de promouvoir les intérêts stratégiques

nationaux sur la scène internationale. Parmi ces derniers figurent la survie et la sécurité de l'État ainsi que la maximisation de ses gains politiques, diplomatiques et économiques. C'est d'ailleurs le cas des énoncés de politique internationale canadien diplomatique et du commerce en vigueur³⁵. Pour la transposer dans un contexte transnational, une nation utilise une multitude de canaux, dont l'exportation de ses valeurs et ses idéologies. Comme introduite par les concepts de la DP et de la CN, une nation peut également poursuivre ses objectifs stratégiques en cultivant son image nationale. Par contre, une certitude est que si une nation désire être efficace et efficiente dans la transposition de sa politique étrangère, elle se doit d'appliquer la notion des SI.

1.3.2 L'importance d'appliquer la notion des stratégies d'influence dans le développement d'une politique étrangère

Mais pourquoi l'application de la notion des SI est-elle si cruciale aujourd'hui? L'explication est bien simple. Comme énoncé dans l'introduction, les outils diplomatiques et de puissance traditionnelles ne suffisent plus à composer efficacement et effectivement avec l'interdépendance complexe moderne, et ce, à tous les niveaux, de l'économie à l'information. Même que cette interdépendance ne fera que s'accroître. Plusieurs experts ont exploré ce fait et proposent une meilleure approche : la SI³⁶. Keohane et Nye définissent

³⁵ Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Énoncé de politique internationale du Canada : Fierté et influence : notre rôle dans le monde - Diplomatie* (Ottawa: Cabinet du Premier Ministre, 2005); et Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Énoncé de politique internationale du Canada : Fierté et influence : notre rôle dans le monde - Commerce* (Ottawa: Cabinet du Premier Ministre, 2005).

³⁶ Parmi le plus notoires de ces experts figurent Robert O. Keohane, Joseph S. Nye Jr., Michael Barnett et Raymond Duvall. Pour plus de détails, voir Robert O. Keohane et Joseph S. Nye Jr., "Power and Interdependence in the Information Age", extrait de *Foreign Affairs* 77, n° 5 (septembre-octobre 1998); Robert

l'interdépendance par dépendance mutuelle et la puissance par l'habilité d'un acteur de faire faire aux autres ce qu'ils ne feront pas normalement³⁷. Les débuts de l'interdépendance complexe contemporaine est survenue suivant la fin de la Guerre Froide, alors que l'efficacité du concept traditionnel de la puissance débuta sa désescalade. Depuis, la concrétisation de cette interdépendance sur le monde politique et sur les divers domaines de la société n'a cessé. Le niveau d'interdépendance existante est tel qu'une nation ne peut agir sans que ses actions aient des effets, constructifs ou négatifs, à l'échelle transnationale. L'environnement international aujourd'hui caractérisé par une interdépendance hautement complexe, il devient alors crucial d'adopter une nouvelle approche afin d'y opérer tout en minimisant les répercussions négatives. L'application de la notion des SI représente une méthodologie permettant d'agir dans un plan de coopération et indirectement, donc acquiert beaucoup plus de pertinence et d'attrait aux yeux des politiciens contemporains.

Sommaire du chapitre

Au cours de ce chapitre, le cadre conceptuel de la notion des stratégies d'influence a été examiné. Ce dernier permit la compréhension de son processus de fonctionnement ainsi que leurs limites. De plus, avec l'apport d'experts, le terme « stratégie d'influence » a été défini comme étant l'art de mettre en œuvre les moyens de conditionnement appropriés afin qu'une nation cible change son paradigme de pensée et modifie ses fondamentaux pour que les fins de notre politique soient accomplies. Ensuite, les trois principaux courants de

O. Keohane et Joseph S. Nye Jr., *Power and Interdependence*, 3^e éd. (New York: Longman, 2001); Michael Barnett and Raymond Duvall, "Power in International Politics", extrait de *International Organization* 59, n^o 1 (hiver 2005).

puissance présents dans cette notion, soient les puissances douce, brute et intelligente, ainsi que leurs applications pratiques ont été étudiés. Il importe de noter que la puissance intelligente résulte d'une combinaison « intelligente » des deux autres. Pour terminer, l'importance d'appliquer la notion des stratégies d'influence dans le développement d'une politique étrangère a été traitée. En conclusion, puisque les concepts traditionnels de puissance ne permettent plus de composer avec l'interdépendance complexe contemporaine aussi efficacement et effectivement qu'autrefois, la notion des stratégies d'influence s'impose comme méthodologie de choix pour y parvenir.

Maintenant le cadre conceptuel et l'importance de la notion des stratégies d'influence clairement établis, le prochain chapitre examinera l'application de cette stratégie dans la politique étrangère de la Chine, plus spécifiquement dans sa diplomatie économique et démographique. Une fois complétée, cette dernière constituera la première référence empirique pour l'analyse future de l'application de la stratégie d'influence dans la politique étrangère du Canada.

³⁷ Keohane et Nye, *Power and Interdependence*, p. 7, p. 10.

CHAPITRE 2

LA CHINE COMME ACTEUR DE PREMIER PLAN DANS L'APPLICATION DE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE

Maintenant que le cadre conceptuel de la notion des stratégies d'influence et son importance relative au sein du développement d'une politique étrangère ont été élaborés, ce chapitre analysera l'application de cette notion par la Chine. Étant donné qu'elle est reconnue comme un acteur appliquant activement la notion des stratégies d'influence dans sa politique étrangère, le premier examen sera de comprendre sa motivation à agir ainsi. Le deuxième examen considérera les grandes lignes des applications de la stratégie d'influence dans deux domaines où la Chine est reconnue comme chef de file, soit sa diplomatie économique et sa diplomatie démographique. Avant la conclusion du chapitre, des bénéfices probables que la Chine a récoltés suivant l'application de cette stratégie dans les deux domaines considérés seront avancés.

2.1 LA MOTIVATION DE LA CHINE À ÊTRE UN ACTEUR DE PREMIER PLAN DANS L'APPLICATION DE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE

Comme mentionné précédemment, la présente section tentera d'examiner la motivation de la Chine à être un acteur de premier plan dans l'application de la stratégie d'influence (SI) dans sa politique étrangère. Il existe quelques éléments historiques qui

expliqueraient pourquoi la Chine applique activement aujourd'hui la notion des SI. C'est précisément ces éléments qu'il s'agira d'examiner dans cette section.

2.1.1 La résurrection du Dragon

Depuis trois décennies, et plus particulièrement pendant la dernière, la Chine a souvent fait les manchettes des médias. Lorsque les discussions ne portaient pas sur l'augmentation de son emprise sur l'économie mondiale, elles concernaient l'augmentation de ses investissements dans ses forces militaires³⁸. En fait, ces augmentations causent des émois à plusieurs experts occidentaux; certains craignent que la Chine ne constitue une menace pour l'Asie du Sud-Est, alors que d'autres pensent qu'elle s'apprête à conquérir le monde par la force militaire³⁹. Étant donné que la dernière offensive militaire chinoise remonte à 1979, le fondement de ces craintes est discutable⁴⁰. Nombreux sont les analystes qui soulignent que la Chine fait des pieds et des mains pour convaincre le public international que ses intentions sont pacifiques⁴¹. Le fait que l'influence chinoise continue d'augmenter aujourd'hui semble être le signe que ses efforts portent des fruits.

³⁸ Charlie Gillis, "China : Armed and Dangerous", extrait de *Maclean's* 123, n° 44 (15 novembre 2010), p. 39. Tel que mentionné dans cet article, selon les dernières estimations publiées dans un rapport annuel du Pentagone au Congrès, les dépenses annuelles de la Chine dans le portfolio de ses forces militaires ont doublé entre 2003 et 2010. De plus, la Chine a récemment réaffirmé ses intentions d'augmenter son budget alloué à la défense (BBC News, "China Says it Will Boost its Defence Budget in 2011", *BBC News Mobile*, 4 mars 2011, <http://www.bbc.co.uk/news/business-12631357>; Internet, consulté le 7 mars 2011).

³⁹ Erich Follath, "China's Soft Power is a Threat to the West", *Spiegel Online International*, 28 juillet 2010, <http://www.spiegel.de/international/world/0,1518,708645,00.html>; Internet, consulté le 21 janvier 2011.

⁴⁰ *Ibid.* La date de 1979 se rapporte à l'engagement de la Chine au Vietnam.

⁴¹ Jehangir Pocha, "China Plays Hardball with Soft Power", *In these Times*, 10 juillet 2007, p. 2, http://www.inthesetimes.com/article/3258/china_plays_hardball_with_soft_power/; Internet, consulté le 20 janvier 2011. En fait, afin d'amadouer les inquiétudes internationales quant aux vrais intentions de la Chine,

En arrière-plan de toutes ces discussions, l'aspect important suscitant le plus d'intérêt est la rapidité avec laquelle la Chine a établi son emprise mondiale. Elle y est parvenue en recourant à l'utilisation de façon active, et souvent même agressive, de la stratégie d'influence (SI). Plusieurs écrits dans les 10 dernières années ont exploré comment l'emploi de la SI par la Chine expliquerait son ascension sur la scène internationale. Le thème récurrent de ces derniers est que la puissance douce (PD) est l'élément prédominant de sa politique internationale⁴². Par contre, tel qu'il sera démontré, en plus d'utiliser la PD, la Chine fait également usage de la puissance brute (PB) indirecte, et parfois elle les combine efficacement dans la puissance intelligente (PI). Un article de Kerry Brown explore une des approches que la Chine a entreprises pour soutenir son ascension, soit la quête pour l'obtention du statut de ville-hôte des Jeux olympiques d'été⁴³. Un des articles de Joshua Kurlantzick avance même que la Chine a su tirer profit des bévues américaines suivant leur fiasco en Irak et dans le déclin de l'importance qu'ils accordent au domaine de la PD, pour solidifier son statut comme acteur clé et sérieux et actif dans l'utilisation de la SI⁴⁴. Pour la

l'idéologie intitulée « China's Peaceful Rise » est au cœur de la campagne chinoise pour l'utilisation de la stratégie d'influence.

⁴² Voir Joshua Kurlantzick, *Charm Offensive: How China's Soft Power is Transforming the World* (New Haven: Yale University Press, 2007), p. 306 et Sheng Ding, *The Dragon's Hidden Wings: How China Rises with its Soft Power* (Lanham: Lexington Books, 2008), p. 199. Ces livres traitent exclusivement de la montée en importance de l'utilisation de la puissance douce dans tous les agissements de la Chine.

⁴³ Kerry Brown, "China's Soft Power Diplomacy in the 21st Century", extrait de *Handbook of China's International Relations*, sous la direction de Shaun Breslin, 1^{re} éd. (London, U.K.: Routledge, 2010), p. 85-93. Visant initialement les jeux d'été de 1992, puis ceux de 2000, la Chine réussit son but en 2008.

⁴⁴ Joshua Kurlantzick, *China's Charm : Implications of Chinese Soft Power* (Washington: Carnegie Endowment for International Peace, 2006). Un des articles de Joseph S. Nye Jr. traite spécifiquement de la baisse du *soft power* américain et explore les raisons pourquoi Washington devrait s'inquiéter. Joseph S. Nye Jr., "The Decline of America's Soft Power: Why Washington should Worry", extrait de *Foreign Affairs* 83, n° 3 (mai-juin 2004), p. 16-20.

Chine, il sera démontré que l'application de la SI ne se limite pas à la PD, mais plutôt à une combinaison efficace de la PD et de la PB indirecte en PI.

2.1.2 Les racines anciennes chinoises

Quelles que soient les discussions expliquant l'application de la SI par la Chine, la raison pour laquelle la Chine y a maintenant recours pourrait plutôt se trouver dans sa culture ancienne. Deux idéologies chinoises vieilles de deux mille ans prédominent encore aujourd'hui en Chine : le légisme de Han Feizi et le confucianisme de Confucius⁴⁵. Leurs fondements s'apparentent aux deux pôles de l'échelle du pouvoir tel qu'il est illustré à la figure 1.1. Sur ce, il peut être avancé que la combinaison de ces deux pensées correspondrait à la base de la PI. En effet, Mao Zedong se référa au légisme quand il prit le pouvoir en 1949 pour renforcer l'État chinois et lui donner les moyens de se protéger des ingérences étrangères suivant le « siècle de l'humiliation »⁴⁶. Bien que ce positionnement fût de mise durant le règne maoïste, face à la réalité dans laquelle la Chine se retrouve aujourd'hui, le légisme est dépassé. De plus, par son intégration totale dans les marchés économiques mondiaux et son statut de grande puissance, la Chine possède maintenant un énorme pouvoir

⁴⁵ Daniel A. Bell, "La guerre, la paix et le *Soft Power* chinois", extrait de *Diogène* 221, n° janvier-mars (2008), p. 37. D'ailleurs, ces idéologies ont causées plusieurs débats et guerres intra-étatiques entre plusieurs dynasties durant l'évolution de la Chine, dont celle de Qin, Han, Tang et Ming. De ce fait, la pensée confucéenne prêche le nationalisme autoritaire par la tolérance et la moralité alors que la pensée légiste, elle, prône plutôt le renforcement de la puissance de l'État au moyen de lois et de châtements sévères. Pour plus de détails, voir Ron Huisken, *Introducing China: The World's Oldest Great Power Charts its Next Comeback* (Canberra: The Australian National University, 2010), p. 6-21.

⁴⁶ Bell, La guerre, la paix et le *Soft Power* chinois, p. 38. Pour la Chine, le « siècle de l'humiliation » désigne la période *grosso modo* de la moitié du XIX^e siècle jusqu'à la moitié du XX^e siècle où elle a été entre les mains de puissances étrangères, notamment lorsque Chiang Kai-shek était fortement appuyé par les États-Unis.

d'influencer plusieurs acteurs économiques mondiaux, pouvoir contredisant la base même du légisme⁴⁷.

En dépit de la résurgence du légisme sous Mao au XX^e siècle, le confucianisme connut une régénérescence au cours de cette même période⁴⁸. Publié au début de ce même siècle, un livre de Kang Youwei reprit l'idéologie de la « Grande Harmonie » ou *tianxia* [paix mondiale], concept émanant du cosmopolitisme utopique confucéen⁴⁹. Suivant les multiples débats chinois contemporains, Zhao Tingyang élaborera une défense du *tianxia* sur ces écrits :

[...] la Chine a le potentiel pour devenir « une puissance qui soit responsable devant le monde, une puissance différente de tous les autres empires ayant existé au cours de l'histoire du monde. Être responsable devant le monde, et non pas simplement devant son propre pays : c'est là, du moins en théorie, un objectif de la philosophie chinoise, et plus pratiquement une possibilité entièrement nouvelle, qui consiste à prendre le *tianxia* comme meilleur critère d'analyse relativement aux intérêts politico-économiques, pour ainsi appréhender le monde dans la perspective du *tianxia*. [L'idéal étant] d'analyser les problèmes en gardant « le monde » comme critère de réflexion, pour ainsi dépasser le mode de pensée occidental qui raisonne selon les critères nation/État, de prendre la responsabilité devant le monde comme étant sa propre responsabilité, et ainsi de créer une nouvelle idée du monde et une nouvelle institution du monde.⁵⁰

⁴⁷ *Ibid.*, p. 38. De ce fait, selon l'idéologie légiste, le pouvoir de l'État est le pivot central de la souveraineté de ce dernier et doit être renforcé par tous les moyens possibles. Il faut se rappeler que Han Feizi établit son idéologie durant la période des « Royaumes Combattants » et que celle-ci avait l'intention primaire de prévenir que la Chine ne sombre davantage dans le désastre et le chaos. Par contre, tel n'est plus le cas pour la Chine vers la fin du XX^e siècle.

⁴⁸ Christian A. Hess, "*Keeping the Past Alive: The use of History in China's Foreign Relations*", extrait de *Handbook of China's International Relations*, sous la direction de Shaun Breslin, 1^{re} éd. (London, U.K.: Routledge, 2010), p. 52-53.

⁴⁹ Bell, La guerre, la paix et le *Soft Power* chinois, p. 40-41.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 41.

Quoique les choses soient plus complexes aujourd'hui, la proposition de Zhao du *tianxia* possède tout de même des qualités dignes de servir d'aspiration pour la Chine contemporaine. Si on la jumelle avec l'interdépendance complexe d'aujourd'hui, Daniel A. Bell avance qu'il existe un « juste milieu » entre les extrêmes de la souveraineté de l'État préconisé par l'idéologie légiste et le cosmopolitisme utopique du confucianisme servant les besoins de la Chine contemporaine⁵¹. L'atteinte du « juste milieu » avancé par Bell correspondrait alors à la manifestation de l'application de la PI au sein de la politique étrangère chinoise.

C'est cette quête incessante du « juste milieu » entre ses deux principales anciennes idéologies qui est la source primaire de la motivation chinoise dans l'utilisation de la SI. Cette dernière permet l'atteinte de deux objectifs : 1) conserver la position de puissance relative requise par la Chine pour appuyer l'idéologie de souveraineté du légisme et 2) exercer une responsabilité quant au maintien de la paix globale pour soutenir le principe du *tianxia* du confucianisme. Comme l'affirme Bell, une politique extérieure guidée par l'idéal de la « Grande Harmonie », reconnaissant la diversité culturelle autant que l'intérêt national légitime, est bonne pour la Chine et sert à renforcer son *soft power* à l'étranger⁵². Somme toute, la manifestation de la SI que nous voyons aujourd'hui dans la politique étrangère chinoise, par l'entremise d'une combinaison de la PD et de la PB indirecte en une PI efficace, découle directement de la résurgence et de l'utilisation du confucianisme.

⁵¹ *Ibid.*, p. 46.

⁵² *Ibid.*, p. 46.

2.2 LES GRANDES LIGNES DES APPLICATIONS DE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CHINOISE

Étant donné que l'analyse de l'application de la SI par la Chine dans son entièreté déborde du cadre de ce travail, cette section se concentrera sur l'analyse de deux facettes représentatives des efforts de la Chine dans le domaine de la SI, soit sa diplomatie économique et sa diplomatie démographique. Pour chacune de ces dernières, il sera démontré comment la Chine fait l'usage de la SI en combinant efficacement l'utilisation de la PD et la PB indirecte dans la PI.

2.2.1 La diplomatie économique chinoise

Sans contredit, c'est son entrée dans les marchés économiques mondiaux qui remit la Chine sur la scène internationale. Suivant la situation économique précaire créée par Mao, plusieurs réformes économiques furent implantées par Deng Xiaoping au début des années 1980⁵³. L'objectif premier de ces dernières était de précipiter le développement économique du pays⁵⁴. Compte tenu de l'état lamentable de l'économie du pays, la Chine allait avoir besoin de plusieurs décennies, d'un environnement externe stable et des apports importants de technologies et de capitaux étrangers afin d'atteindre la vision de puissance de Deng⁵⁵. La

⁵³ Brown, *"China's Soft Power diplomacy in the 21st Century"*, p. 85-86. et Kurlantzick, *Charm Offensive: How China's Soft Power is Transforming the World*, p. 14-15.

⁵⁴ Jean-Pierre Cabestan, *"China's New Diplomacy : Old Wine in a New Bottle?"*, extrait de *Handbook of China's International Relations*, sous la direction de Shaun Breslin, 1^{re} éd. (London, U.K.: Routledge, 2010), p. 1. Cette nouvelle politique étrangère a été élaborée sous la direction de Deng Xiaoping, un leader du parti communiste de la Chine depuis les années 1920.

⁵⁵ Kurlantzick, *Charm Offensive: How China's Soft Power is Transforming the World*, p. 16.

meilleure solution qui s'offrait à la Chine afin d'attirer des liquidités étrangères était de briser l'isolationnisme maoïste. L'application des principes du *tianxia* allait créer les conditions requises pour permettre un environnement externe stable. L'outil par excellence à sa disposition pour parvenir à ses aspirations résidait dans l'application de la SI. Il peut être affirmé que la Chine n'a pas du tout ménagé ses efforts dans l'application de celle-ci. La preuve est accablante, car plus d'un quart de siècle après avoir sérieusement appliqué la SI, en plus d'avoir atteint son objectif d'être une superpuissance économique, la Chine a réussi, par la diplomatie économique, à augmenter significativement sa richesse nationale et à promouvoir ses intérêts économiques sur le marché mondial.

Plusieurs auteurs, dont Kurlantzick, ont effectivement attitré la rapide évolution économique de la Chine à l'utilisation active de la PD. Pour sa part, Joshua Cooper Ramo l'attribue plutôt à l'emploi d'une doctrine nommée « consensus de Pékin »⁵⁶. Suivant une lecture de cette doctrine, il est évident de constater que la Chine a inéluctablement dû utiliser la SI pour l'exécuter, car l'élément clé de cette doctrine est l'influence externe d'une nation sur son environnement⁵⁷. Cette dernière permet alors de confirmer que cette doctrine appuie l'emploi de la PD, et conclut par l'argument selon lequel le développement économique rapide de la Chine repose irréfutablement sur l'application de la SI.

⁵⁶ Joshua Cooper Ramo, *The Beijing Consensus* (London: The Foreign Policy Centre, 2004), p. 79. Dans ce dernier, Ramo compare l'effet de cette doctrine sur le développement de la Chine aux effets que les observations de Tycho Brahe ont eu sur la physique et la dynamique des systèmes planétaires au Moyen-Âge. Ce consensus préconise le développement d'un pays selon ses caractéristiques propres jumelé avec sa volonté d'innover et d'expérimenter dans la façon de se développer. Voir également Bates Gill et Yanzhong Huang, "Sources and Limits of China's Soft Power", extrait de *Survival* 48, n° 2 (été 2006), p. 20.

⁵⁷ Young Nam Cho et Jong Ho Jeong, "China's Soft Power: Discussions, Resources, and Prospects", extrait de *Asian Survey* 48, n° 3 (mai-juin 2008), p. 461-466. L'article de Cho et Jeong explique davantage les particularités du « consensus de Pékin » tel que développé par Ramo.

Bien que la Chine connût un certain succès à vendre la « grande stratégie » de Deng, ce sont ses actions durant la crise financière asiatique de 1997-98 qui marquèrent le début de son influence mondiale⁵⁸. En refusant de céder à la pression de dévaluer sa devise, la Chine agit comme stabilisateur régional et démontra qu'elle avait l'intérêt de l'Asie à cœur⁵⁹. Rodolfo Severino, secrétaire général de l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nation) de l'époque, entérina cet énoncé⁶⁰. Les agissements de la Chine s'accordaient également avec les principes du *tianxia* discutés préalablement. Cette période coïncide aussi avec celle où l'intérêt chinois pour la notion de la PD et sa relation avec la stratégie nationale chinoise se sont matérialisés dans sa diplomatie économique⁶¹. La Chine était maintenant sur le chemin de devenir un partenaire économique important, initialement sur la scène régionale, et sur la scène internationale par la suite.

Après 1998, il y eut une véritable explosion des implications économiques mondiales de la Chine. Suivant la crise asiatique, le but de sa stratégie nationale était d'appuyer sa transition d'une puissance régionale à une puissance globale⁶². Par contre, voulant éviter que

⁵⁸ Huisken, *Introducing China: The World's Oldest Great Power Charts its Next Comeback*, p. 40-42. La « grande stratégie » de Deng allait rompre les liens avec le socialisme technique et engager la Chine dans le développement d'une économie de marchés internes et externes. Cette nouvelle aventure allait ouvrir la Chine au système économique international. Ce changement représentait un jugement stratégique audacieux où la Chine allait restituer la base élémentaire de la puissance d'un État, soit sa puissance économique.

⁵⁹ Thomas Lum, Wayne M. Morrison et Bruce Vaughn, *China's "Soft Power" in Southeast Asia* (Washington D.C.: Congressional Research Service - Report for Congress, 2008), p. 2-3.

⁶⁰ Kurlantzick, *China's Charm : Implications of Chinese Soft Power*, p. 2.

⁶¹ Cho et Jeong, *China's Soft Power: Discussions, Resources, and Prospects*, p. 457.

⁶² *Ibid.*, p. 457.

celle-ci ne soit perçue comme une menace, la Chine inclut les théories d'ascension et de développement pacifique dans sa politique étrangère afin d'établir le sentiment de relation de gagnant-gagnant avec le public international, spécialement dans la région de l'Asie du Sud-Est⁶³. De plus, ayant reconnu que l'élément militaire de sa PB comportait certaines limites de capacité, elle conclut que l'emploi massif de la PD pouvait combler celles-ci⁶⁴. Malgré des investissements militaires considérables, c'est sans contredit par l'utilisation massive de la PD, et à certaines occasions de la PI, que la Chine parvint à atteindre son statut de superpuissance économique. Les régions aujourd'hui sous une influence chinoise considérable se trouvent en Afrique, en Amérique latine et en Asie du Sud-Est, étonnamment toutes des régions où l'influence américaine est en déclin ou en péril⁶⁵. Comme mentionné préalablement, Kurlantzick pourrait bien avoir raison d'affirmer que la Chine a su profiter des bévues américaines pour augmenter son influence mondiale.

Bien que la PD soit bel et bien appliquée par la Chine, il peut être affirmé qu'elle fait également l'usage de la PI, qui, pour la Chine, est synonyme de la stratégie de la guerre hors limites. Comme cela a été élaboré au chapitre précédent, celle-ci considère la totalité du spectre de puissance et représente l'application machiavélique de l'énoncé selon lequel « la fin justifie les moyens »⁶⁶. Plusieurs exemples récents démontrent que la Chine recourt à la PI pour résoudre les conflits sur plusieurs plans, notamment sur celui économique, selon le

⁶³ *Ibid.*, p. 466-469.

⁶⁴ Kurlantzick, *China's Charm : Implications of Chinese Soft Power*, p. 2-3.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 2-3.

⁶⁶ Qiao Liang et Wang Xiangsui, *La guerre hors limites*, traduit par Hervé Denès (Paris: Éditions Payot & Rivages, 2003), p. 254.

contexte et l'opportunité. Par le statut de superpuissance économique de la Chine, cette pratique augmenterait significativement les chances qu'elle sorte gagnante. L'exemple prime s'est produit en septembre 2010 quand la Chine a réglé un problème purement diplomatique en recourant à la pression économique pour couper l'exportation de 17 métaux de terre rares vers le Japon⁶⁷. Ces derniers étant irremplaçables, cette mesure menaçait d'interrompre la majorité de la production de haute technologie japonaise⁶⁸. Étant donné que la Chine contrôle 95 % de la production mondiale de ces éléments et qu'ils sont indispensables dans la haute technologie, ils ont été catégorisés d' « arme économique du XXI^e siècle »⁶⁹. La Chine ayant maintenant atteint son but de devenir une superpuissance économique qu'elle s'était fixé à la fin des années 1980, il reste à voir si elle continuera d'appliquer les principes du *tianxia* ou si elle deviendra un acteur intransigeant dans le domaine économique. La prochaine facette analysée sera l'application de la SI par la Chine au sein de sa diplomatie démographique.

2.2.2 La diplomatie démographique chinoise

Une autre dimension de l'application de la SI qui permet à la Chine d'augmenter son emprise mondiale est sa diaspora. Quoique les effets de cette dernière aient pris beaucoup plus de temps à se matérialiser comparativement à la diplomatie économique, sa diplomatie démographique demeure tout de même un important levier pour augmenter son influence

⁶⁷ Gillis, *China : Armed and Dangerous*, p. 38. Le début de l'incident remonte au 7 septembre 2010 alors que le Japon saisit l'équipage d'un bateau de pêche chinois après que ce dernier eut heurté deux vaisseaux de la garde côtière japonaise près des Îles Senkaku. Ces îles, une série de rochers saillant de la mer de Chine de l'Est, sont une source de tension entre la Chine et le Japon depuis des centaines.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 38.

culturelle hors de ses frontières. Pour sa diaspora, celle-ci produit une source d'influence externe. Pour un pays quelconque, cela signifie qu'en plus de recevoir de l'influence directement de la Chine, s'il existe une diaspora chinoise dans ce pays, ce dernier perçoit également de l'influence provenant de cette diaspora. Cette relation est très importante, à la fois pour la Chine et sa diaspora, car elle renforce l'application chinoise de la SI à l'échelle globale. Selon la figure 2.1, en 2001, la diaspora chinoise se chiffrait à 65 millions, dont plus de 58 millions en Asie du Sud-Est. Pour sa part, la figure 2.2, utilisant des données de 2010, démontre une diaspora chinoise de près de 40 millions, dont plus de 27 millions en Asie du Sud-Est. Par contre, cette dernière n'inclut pas les provinces chinoises de Hong Kong et Macao et la République de Taiwan, qui représentent une diaspora de près de 29 millions, selon la figure 2.1. Néanmoins, ces deux figures illustrent pourquoi la région de l'Asie du Sud-Est est où l'influence chinoise est la plus présente et la plus importante aux yeux de la Chine.

⁶⁹ Follath, *China's Soft Power is a Threat to the West*, p. 2.

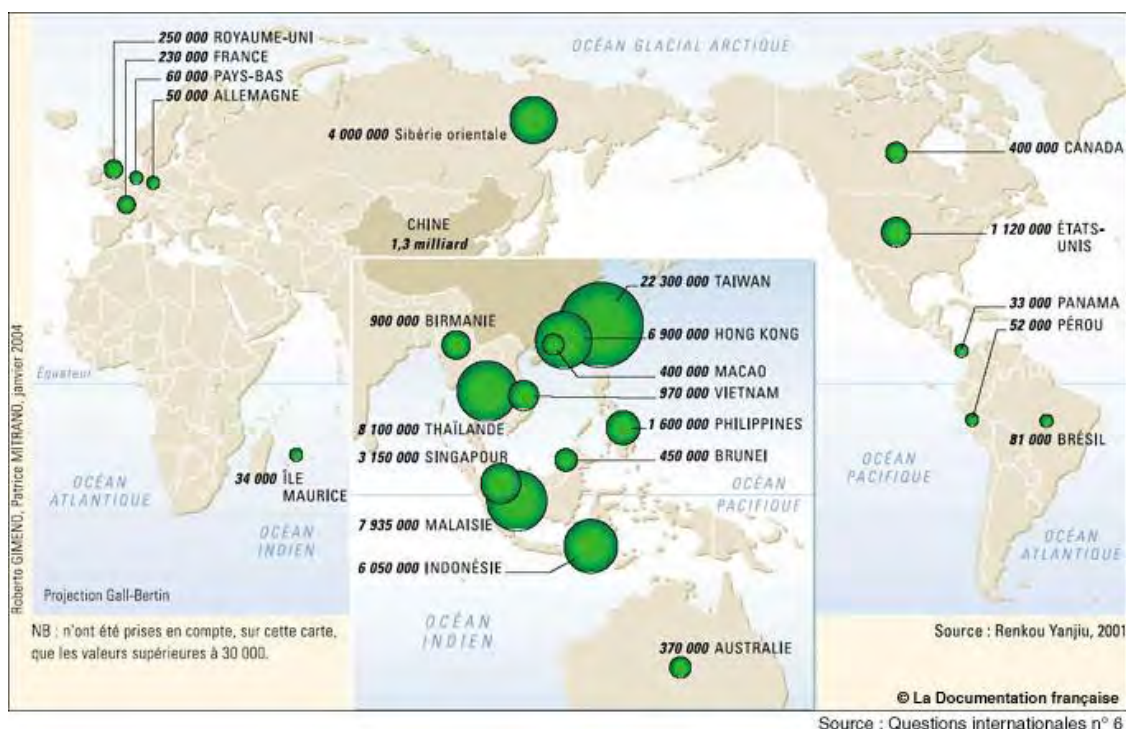


Figure 2.1 – La diaspora chinoise dans le monde en 2001

Source : *Questions internationales : La Chine* (n° 6, mars-avril, 2004), <http://geographie-ville-en-guerre.fr/gd/Acteurs-en-mouvement.htm>; Internet, consulté le 7 février 2011.

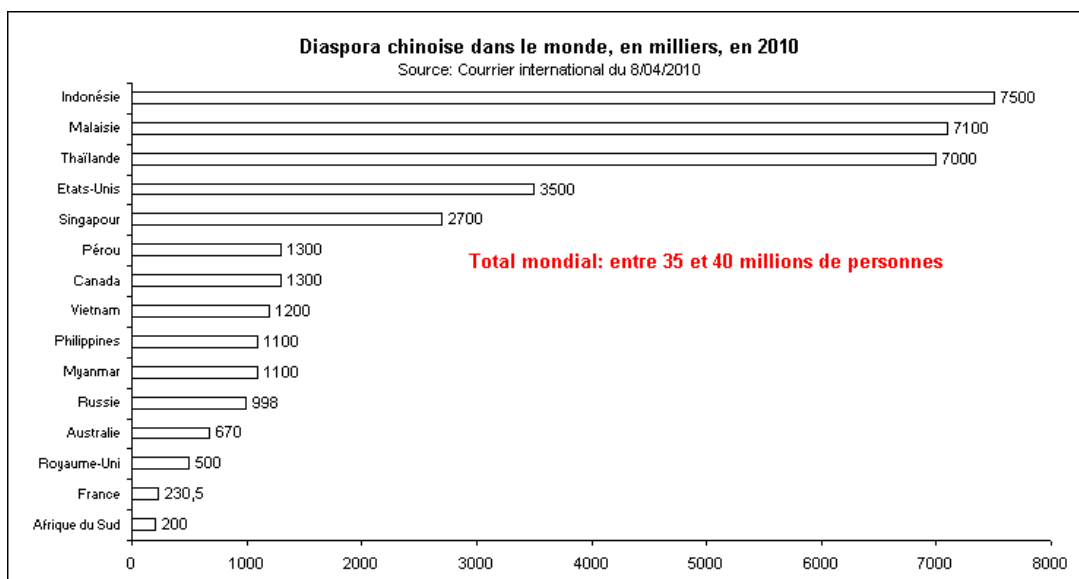


Figure 2.2 – La diaspora chinoise dans le monde en 2010

Source : Rechstat-Recherche Statistiques-Graphique de la semaine du 12 au 18 avril 2010, <http://rechstat.pagesperso-orange.fr/CHINEDIASPORA10.html>; Internet, consulté le 14 février 2011.

L'origine de l'émigration chinoise dans la région de l'Asie du Sud-Est remonte à la première guerre de l'opium⁷⁰. Pour les grands continents, l'émigration a majoritairement été pour satisfaire le besoin de main-d'œuvre dans divers projets, notamment la construction de chemins de fer⁷¹. Maintenant largement implantés dans leurs pays d'attache depuis des générations, ces Chinois d'outre-mer ont tout de même gardé d'étroits liens avec leur mère patrie⁷². Comme il a été énoncé préalablement, la diaspora chinoise fait également partie de la SI chinoise et représente un atout important au sein de son économie globale. Au fil du temps, la diaspora chinoise a bâti de véritables empires industriels et financiers, à un point tel que la production de richesse relevant de ces derniers pour la Chine est évaluée être entre 200 et 500 milliards de dollars⁷³. La relation entre la Chine et ses différentes communautés est très forte : en situation de tensions en Chine, les flux de capitaux et d'affaires s'intensifient dans les pays hôtes des diasporas et s'inversent quand ces tensions se résorbent⁷⁴. Selon les propos explorés relativement à la diplomatie démographique de la Chine, il semble que cette dernière joue le rôle de double levier. Le premier levier joue sur l'augmentation de la réputation de la Chine à travers ses diasporas alors que le deuxième concerne la contribution importante de ces dernières dans la politique économique chinoise. L'atteinte par la Chine de ses objectifs avec ces deux leviers s'explique par le fait qu'elle est passée maître dans

⁷⁰ "Diaspora chinoise", Chine Information, p. 1, http://www.chine-informations.com/guide/diaspora-chinoise_1464.html; Internet, consulté le 28 février 2011.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Wespiser Cédric, "Histoire de la diaspora chinoise", Diaspora de la Chine en France, <http://dcf.blogspirit.com/archive/2006/01/10/web-brain.html>; Internet, consulté le 28 février 2011.

⁷³ *Ibid.* et *Diaspora chinoise*, p. 1.

⁷⁴ Cédric, *Histoire de la diaspora chinoise*, p. 2-3.

l'application de la SI, et ce, dans tous les domaines. C'est d'ailleurs les théorèmes de base de sa stratégie de la guerre hors limites.

2.3 LES BÉNÉFICES PROBABLES QUE LA CHINE A RÉCOLTÉS SUIVANT L'APPLICATION DE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE

Théoriquement, la relation entre les bénéfices qu'un pays retire suivant l'application de la SI et les moyens émanant de la SI déployés par ce dernier n'est pas toujours évidente⁷⁵. En effet, en plus de l'influence exercée par une nation sur son environnement, il faut aussi tenir compte de l'influence exercée par les pays constituant cet environnement. Par contre, *ceteris paribus*, il est quand même possible d'extrapoler certains bénéfices qu'un pays soutire suivant l'application de la SI. Aujourd'hui, il semble que la Chine ait réussi à soutirer des bénéfices dans les domaines culturel, économique et diplomatique.

2.3.1 Bénéfices probables de la culture chinoise

La période post-Mao étant caractérisée par des réformes et l'ouverture de ses frontières, il peut être avancé qu'un des objectifs de la Chine était de renouer avec son histoire. Parsemé d'exemples démontrant la nature pacifique et morale de la Chine, le recours à sa culture ancienne allait attirer l'intérêt international et, du fait même, augmenter l'attrait de sa culture. De ce fait, un des bénéfices probables récoltés suivant l'utilisation de

⁷⁵ Voir Pierre C. Pahlavi, "Evaluating Public Diplomacy Programmes", extrait de *The Hague Journal of Diplomacy* 2, n° 3 (5 juin 2007). Cet article traite notamment des diverses difficultés d'établir une corrélation directe entre la DP qu'une nation fait usage et les résultats probables qu'elle en retire.

la SI est justement la résurgence planétaire de l'intérêt pour la culture chinoise. Une preuve est la croissance fulgurante de la prolifération des Instituts Confucius. Le nombre de ces établissements est passé de 35 en 2005 à plus de 150 en 2007⁷⁶. Principalement conçus pour servir comme un outil d'échange culturel, ces établissements servent également à enseigner le mandarin et à faciliter les activités d'affaires⁷⁷. Il est prévu que l'étendue de ces établissements n'est pas terminée et que leur nombre augmentera, car l'ampleur de l'intérêt pour la culture chinoise ne semble démontrer aucun signe d'essoufflement.

2.3.2 Bénéfices probables de l'économie chinoise

Le succès considérable de développement économique qu'a connu la Chine a porté plusieurs analystes à revoir la notion selon laquelle la liberté politique est requise pour bénéficier d'une liberté économique⁷⁸. La situation économique chinoise est certes intéressante, mais elle demeure tout de même sous le joug d'un gouvernement autocratique, le Parti communiste chinois (PCC). Malgré un développement économique hors du commun, le PCC maintient toujours un contrôle ferme sur la liberté politique du pays. Par contre, le cas chinois démontre bien qu'il est possible d'avoir une certaine liberté économique tout en ayant une liberté politique limitée. Le célèbre journaliste Robert Kaplan valide cette position en énonçant que « parfois, l'autocratie donne naissance à la liberté

⁷⁶ James F. Paradise, "China and International Harmony: The Role of Confucius Institutes in Bolstering Beijing's Soft Power", extrait de *Asian Survey* 49, n° 4 (juillet-août 2009), p. 651 et Gill and Huang, *Sources and Limits of China's Soft Power*, p. 18. L'appendice 1 de l'article de Paradise donne une liste de toutes les Institutes Confucius à travers le globe en date du 23 septembre 2007.

⁷⁷ Paradise, *China and International Harmony: The Role of Confucius Institutes in Bolstering Beijing's Soft Power*, p. 651.

⁷⁸ Gill and Huang, *Sources and Limits of China's Soft Power*, p. 20.

(traduction libre) »⁷⁹. En ce qui concerne son succès sur le plan économique, la Chine semble avoir gagné la confiance de plusieurs, notamment la Russie, l'Inde et le Brésil, car ces derniers la reconnaissent comme un modèle de croissance économique à émuler⁸⁰. Par le niveau d'influence mondiale atteint par la Chine, à l'aide de sa diaspora, il est juste d'avancer qu'elle semble avoir réussi à promouvoir son idéologie du *tianxia* par l'entremise de l'application de la SI quand plusieurs de ses voisins, jadis antagonistes, adoptent maintenant son modèle de croissance économique.

2.3.3 Bénéfices probables de la diplomatie chinoise

L'emploi de la SI dans la diplomatie a permis à la Chine de résoudre plusieurs disputes territoriales de longue date avec ses voisins dans un contexte de gagnant-gagnant. Sa politique d'ascension et de développement pacifique a prescrit le besoin pour la Chine, d'une part, d'augmenter sa puissance et son influence régionale et internationale et, d'autre part, de rassurer ses voisins quant à la façon dont elle compte l'utiliser⁸¹. Il semble que la Chine ait efficacement accompli cette tâche. En effet, en date de 2005, la Chine avait résolu 17 des 23 conflits, pour lesquelles elle avait souvent offert de très grands compromis⁸². Autre principe émanant du *tianxia*, la Chine implanta également les directives du *ytulin*

⁷⁹ Robert D. Kaplan, "Sometimes, Autocracy Breeds Freedom", *The New York Times*, 28 juin 1998, <http://www.nytimes.com/1998/06/28/opinion/sometimes-autocracy-breeds-freedom.html?src=pm>; Internet, consulté le 3 mars 2011.

⁸⁰ Gill and Huang, *Sources and Limits of China's Soft Power*, p. 20.

⁸¹ *Ibid.*, p. 23.

weishan, yilin weiban [faire le bon à nos voisins, traiter nos voisins comme des partenaires] (traduction libre) et du *mulin, anlin, fulin* [maintenir des relations amicales avec nos voisins, les mettre en état de sécurité, et les aider à devenir riches] (traduction libre) par l'entremise de la SI⁸³. Selon ces derniers, il peut alors être argumenté que c'est par cette prise de position qu'elle créa les conditions gagnantes afin d'augmenter sa réputation régionale. Cet énoncé cadre justement bien avec un des différents types de soutien émanant de la coopération dans le concept du régime d'insécurité de Taylor Fravel⁸⁴. Un autre indice que la Chine récolte les fruits de l'application de la SI est l'établissement de partenariats avec ses voisins auparavant adversaires. Il est raisonnable d'affirmer qu'un n'entame pas d'importantes relations sur des sujets d'envergure, telle la sécurité, avec ses dissidents, et ce, peut importe le pragmatisme de l'argument. Par contre, en appliquant massivement la PD, la Chine réussit à le faire en formant l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) avec la Russie, le Kazakhstan, le Tadjikistan, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan⁸⁵. On peut retrouver cet argument dans un mémoire en études de la défense fait en 2009 traitant spécifiquement de l'OCS⁸⁶. Quoique la Chine semble constante dans l'application de sa politique de « bon voisin », il reste à voir si elle augmentera davantage sa réputation diplomatique afin de régler les six dernières disputes territoriales.

⁸² Taylor Fravel, "Regime Insecurity and International Cooperation : Explaining China's Compromises in Territorial Disputes", extrait de *International Security* 30, n° 2 (automne 2005), p. 46. Le tableau 1 de cet article répertorie les 23 disputes territoriales de la Chine pour la période 1949-2005.

⁸³ Gill and Huang, *Sources and Limits of China's Soft Power*, p. 23.

⁸⁴ Fravel, *Regime Insecurity and International Cooperation : Explaining China's Compromises in Territorial Disputes*, p. 50-51.

⁸⁵ Gill and Huang, *Sources and Limits of China's Soft Power*, p. 22.

Sommaire du chapitre

La discussion de ce chapitre comportait une analyse sommaire de l'application de la stratégie d'influence dans la politique étrangère de la Chine. Celle-ci servira de référence empirique pour évaluer l'application de la stratégie d'influence par le Canada dans sa politique étrangère au cours du quatrième chapitre. Tout d'abord, il a été démontré que la motivation chinoise à devenir un acteur de premier plan dans l'emploi de la stratégie d'influence fut puisée dans les racines anciennes de l'idéologie confucéenne du *tianxia*. Deuxièmement, les grandes lignes émanant de l'application de la stratégie d'influence dans deux principaux courants de la diplomatie chinoise ont été examinées. Le premier, la diplomatie économique, est le plus important, car c'est ce dernier qui a remis la Chine contemporaine sur la scène mondiale. Les intérêts chinois sont présents dans toutes les discussions économiques d'aujourd'hui. Le deuxième, la diplomatie démographique, a permis à la Chine d'augmenter significativement l'attrait de sa culture auprès du public international et de créer les conditions favorisant sa diplomatie économique à l'extérieur de ses frontières. Finalement, suivant l'emploi de la stratégie d'influence, il a été avancé que la Chine a récolté des bénéfices dans trois domaines. La prolifération des Instituts Confucius témoigne de l'intérêt mondial envers le domaine de la culture chinoise. Le fait qu'elle a atteint le statut de superpuissance économique en environ 30 ans témoigne de son succès dans le domaine économique. En ce qui a trait au domaine de la diplomatie traditionnelle, l'adoption de l'idéologie du *tianxia* a permis à la Chine de devenir le « bon voisin », situation qui aurait été impensable sous le règne maoïste.

⁸⁶ Voir LCol Patrice Sabourin, "Shanghai Cooperation Organization - Threat for the West?" (mémoire de maîtrise en études de la défense, Collège des Forces canadiennes).

Maintenant l'analyse de l'application de la stratégie d'influence par la Chine faite, le prochain chapitre procédera à une analyse similaire, mais pour l'Iran. Par contre, cette analyse regardera les diplomaties religieuse et des hydrocarbures iraniennes. Une fois celle-ci complétée, les deux référence empirique utilisés pour l'analyse future de l'application de la stratégie d'influence au sein de la politique étrangère canadienne seront établis.

CHAPITRE 3

L'IRAN COMME ÉMULE DU MODÈLE CHINOIS DANS L'APPLICATION DE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE

Le chapitre précédent était consacré à une analyse sommaire de l'application de la stratégie d'influence de la Chine. Le chapitre qui s'amorce effectuera une analyse similaire, mais en considérant la République islamique d'Iran. Bien que ce ne soit pas officiel, l'Iran est un émule de la méthodologie chinoise de l'application de la stratégie d'influence dans sa politique étrangère. De ce fait, le premier examen sera donc d'essayer de comprendre la motivation de l'Iran à agir ainsi. Le deuxième examen considérera les grandes lignes des applications de la stratégie d'influence dans deux domaines où l'Iran est reconnu comme leader, soit sa diplomatie religieuse et sa diplomatie des hydrocarbures. Avant la conclusion du chapitre, des bénéfices probables que l'Iran a récoltés suivant l'application de la stratégie d'influence dans les deux domaines considérés seront avancés.

3.1 LA MOTIVATION DE L'IRAN À ÊTRE UN ÉMULE DU MODÈLE CHINOIS DANS L'APPLICATION DE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE

Comme mentionné précédemment, la présente section tentera d'examiner les motivations de l'Iran à être un émule du modèle chinois de l'application de la stratégie d'influence (SI) dans sa politique étrangère. Quoique non officiel, il existe quelques éléments qui portent à croire que l'Iran a trouvé la solution dans le modèle chinois afin de

pouvoir atteindre plus efficacement ses ambitions. C'est précisément ces éléments qu'il s'agira d'examiner dans cette section.

3.1.1 La Révolution islamique

Avant d'examiner la motivation iranienne, il est important d'établir la situation géopolitique de l'Iran. Ceci aidera à comprendre le lien suggéré entre les deux pays. Tout d'abord, la situation géopolitique de l'Iran d'aujourd'hui est issue de la Révolution islamique entamée par l'ayatollah Khomeini en février 1979⁸⁷. Suivant celle-ci, la structure politique du pays fut établie suivant la doctrine du *velayat-e faqih* [la gouvernance du jurisconsulte], doctrine que Khomeini avait écrite vers la fin des années 60, et où le *vali-e faqih* [Guide Suprême], poste qu'il a occupé, est le chef légal de l'*ummah* [communauté islamique]⁸⁸. Également selon cette doctrine, le Guide Suprême décide de tout et, par sa connotation religieuse, fait de la religion l'épine dorsale de la structure politique de l'Iran⁸⁹. La figure 3.1 illustre la structure du pouvoir en Iran selon cette doctrine.

⁸⁷ Bernard Hourcade, *Géopolitique de l'Iran* (Paris: Arman Colin, 2010), p. 73-81.

⁸⁸ Eva Patricia Rakel, "Iranian Foreign Policy since the Iranian Islamic Revolution : 1979-2006", extrait de *Perspective on Global Development and Technology* 6 (2007), p. 163. Pour de plus amples détails à propos du fonctionnement de la structure politique et les courants de pouvoir de cette structure, voir Hourcade, *Géopolitique de l'Iran*, p. 295 et Shireen T. Hunter, *Iran's Foreign Policy in the Post-Soviet Era: Resisting the New International Order* (Santa Barbara: Praeger, 2010), p. 316.

⁸⁹ Greg Bruno, "Religion and Politics in Iran", *Council on Foreign Relations* (19 juin 2008), p. 2, <http://www.cfr.org/iran/religion-politics-iran/p16599>; Internet, consulté le 21 février 2011.

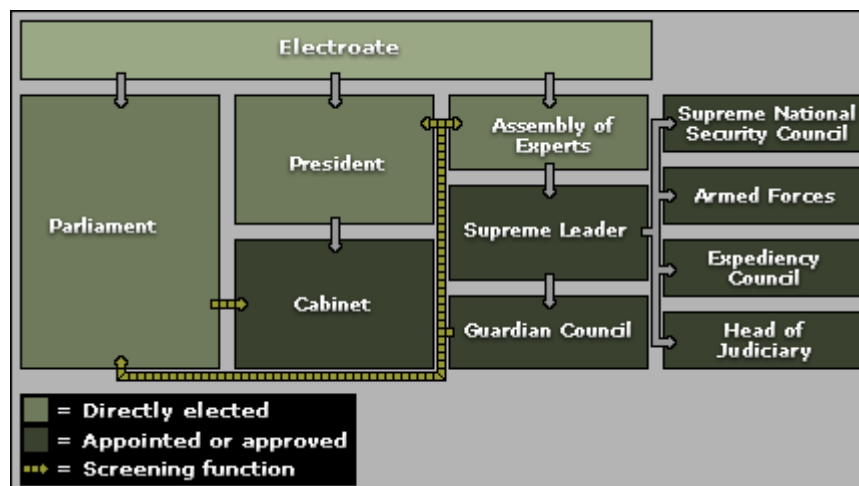


Figure 3.1 : L'organigramme de la structure du pouvoir en Iran selon la doctrine du *velayat-e faqih* de Khomeini

Source : Iran Chamber Society, *The Structure of Power in Iran*, http://www.iranchamber.com/government/articles/structure_of_power.php; Internet, consulté le 7 mars 2011.

N'ignorant pas ses 5000 milles ans d'histoire où la quête de puissance et de grandeur a toujours été omniprésente, l'élite politique postrévolutionnaire de l'Iran établit trois objectifs stratégiques qui allaient renouer avec celle-ci : 1) assurer la survie du régime tout en préservant la souveraineté nationale, 2) devenir la puissance régionale légitime au Moyen-Orient et 3) joindre le club des grandes puissances⁹⁰. Dès lors, ces objectifs seront constamment en arrière-plan dans tous les agissements de l'Iran.

⁹⁰ Service canadien du renseignement de sécurité, "Insights in to the Future of Iran as a Regional Power : Highlights from the Conference" (Ottawa, Série Regards sur le monde, 30-31 mars 2009, 2009), p. 27.

3.1.2 La quête d'un modèle de développement économique et politique

Durant les dix premières années de la révolution, les priorités nationales furent fondamentalement idéologiques⁹¹. Suivant l'ascension de l'ayatollah Khamenei comme Guide Suprême et de Rafsanjani comme président en 1989, puisque la situation demanda un changement plus radical quant à la formulation des priorités politiques du pays, ils accélérèrent leur transition vers un fondement sur les intérêts⁹². Ce changement pragmatique était inévitable, car à la suite de la guerre irano-irakienne, l'Iran avait un besoin énorme d'investissements étrangers pour se reconstruire. Ce changement était la seule solution possible afin d'amorcer la coopération avec les pays industriellement avancés et ceux du golfe Persique et d'établir une politique économique libérale⁹³. Seuls les trois objectifs stratégiques perdurèrent.

Durant cette période de changement, l'Iran reconnut en la Chine un modèle socioéconomique et de développement politique à suivre⁹⁴. Étant donné que les deux pays avaient beaucoup à gagner, les relations sino-iraniennes s'intensifièrent durant la période des

⁹¹ Raket, *Iranian Foreign Policy since the Iranian Islamic Revolution : 1979-2006*, p. 166.

⁹² Voir *Ibid.*, p. 170 et Service canadien du renseignement de sécurité, *Insights in to the Future of Iran as a Regional Power : Highlights from the Conference*, p. 27. Plusieurs événements dans la période de 1988 à 1991 avaient forcé l'Iran à revoir les fondements de sa politique étrangère, principalement la fin du conflit Iran-Irak en 1988, la mort de Khomeyni en 1989, l'effondrement de l'Union Soviétique en 1991 et la présence d'un imposant contingent militaire des États-Unis.

⁹³ Raket, *Iranian Foreign Policy since the Iranian Islamic Revolution : 1979-2006*, p. 171. À la suite du conflit irano-irakien, une grande part de l'infrastructure iranienne était en ruine, spécialement dans la zone limitrophe à l'Irak qui a essuyée des bombardements intenses de la part de ce dernier.

⁹⁴ Hunter, *Iran's Foreign Policy in the Post-Soviet Era: Resisting the New International Order*, p. 123.

années 90 et 2000, notamment dans le secteur énergétique au début 2000⁹⁵. La parution de la stratégie chinoise de la guerre hors limites en 1999 fut une véritable bénédiction pour l'Iran. Malgré un certain progrès dans l'accomplissement des trois objectifs stratégiques de l'Iran durant les 20 dernières années, cette stratégie lui donna une méthodologie pour les atteindre plus efficacement. Puisque la Chine l'appliquait elle-même par l'entremise de la puissance intelligente (PI) avec un succès relativement élevé, l'Iran avait toutes les preuves pour faire de même. D'ailleurs, un mémoire en études de la défense réalisé en 2010 démontra clairement que l'Iran appliquait cette stratégie pour atteindre ses deux premiers objectifs stratégiques⁹⁶.

Somme toute, les succès des modèles socioéconomique et de développement politique chinois, couplés avec la publication de la stratégie de la guerre hors limites, sont les sources primaires de la motivation iranienne à être un émule du modèle chinois dans l'application de la SI. D'un regard plus attentif, il est à noter que les deux pays eurent des besoins sensiblement similaires durant la même période de temps. Suivant le conflit irano-irakien, l'Iran eut besoin de se remettre sur pied économiquement, tout comme la Chine postmaoïste. De plus, afin de soutenir leur développement économique respectif, les deux pays eurent besoin d'un apport important d'investissements étrangers. Bien que le développement économique fût beaucoup plus efficace et efficient en Chine qu'en Iran, il faut préciser que beaucoup moins de restrictions limitaient la Chine par rapport à l'Iran. Certes, il se peut que l'Iran ait atteint son niveau d'efficacité dans l'application de la SI par

⁹⁵ *Ibid.*, p. 123.

⁹⁶ Voir Major Nicolas Pilon, "Étude de cas : l'Iran et la stratégie chinoise de la guerre hors limites" (mémoire de maîtrise en études de la défense, Collège des Forces canadiennes, 2010).

elle-même, sans recourt au modèle chinois, mais les analogies sont trop fortes pour être ignorées.

3.2 LES GRANDES LIGNES DES APPLICATIONS DE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE IRANIENNE

Étant donné que l'analyse de l'application de la SI par l'Iran dans son entièreté déborde du cadre de ce travail, cette section se concentrera sur l'analyse de deux facettes représentatives des efforts de l'Iran dans le domaine de la SI, soit sa diplomatie religieuse et sa diplomatie des hydrocarbures. Pour chacune de ces dernières, il sera démontré comment l'Iran fait usage de la SI en combinant efficacement l'utilisation de la puissance douce (PD) et la puissance brute (PB) indirecte dans la PI.

3.2.1 La diplomatie religieuse iranienne

Tout d'abord, l'Iran occupe une situation particulière au Moyen-Orient. Les pays régionaux sont tous de souches arabes et majoritairement sunnites, alors que l'Iran est de descendance indo-européenne et le seul pays au monde où la religion d'État est le chiisme⁹⁷. Par cette exclusivité, l'Iran se considère isolé, d'où la formulation de son premier objectif stratégique. Pour assurer l'atteinte de ce dernier et soutenir l'exportation de la révolution, l'organisation paramilitaire des Gardiens de la révolution islamique (*Pasdaran*) fut créée⁹⁸.

⁹⁷ Hourcade, *Géopolitique de l'Iran*, p. 11, p. 47. C'est sous le premier souverain de l'Empire Safavide au XVI^e siècle que la religion du chiisme fut institutionnalisée comme religion d'État.

⁹⁸ Romain Yakemtchou, *L'Iran face aux puissances* (Paris: L'harmattan, 2007), p. 193-194.

Depuis la révolution, l'Iran pratique la PD, et parfois la PI par l'entremise de sa diplomatie religieuse pour atteindre ses trois objectifs stratégiques. L'implication des *Pasdaran* au Liban depuis 1982 et l'assistance fournie au Hezbollah, tant par l'aspect religieux que par l'apport de matériel, sont des exemples primés que l'Iran fait usage de la PI dans le domaine religieux afin d'atteindre son deuxième objectif stratégique⁹⁹.

Les racines de la révolution islamique de 1979 se trouvent dans l'évolution iranienne contemporaine. De 1925 à 1979, sous les dynasties Pahlavi, les islamistes iraniens furent réprimés¹⁰⁰. S'étant instauré comme Guide Suprême, Khomeini transforma radicalement tous les aspects religieux et politiques de l'Iran en créant le régime théocratique iranien¹⁰¹. Tout au long de son règne, Khomeini pressa le principe d'exportation de la révolution afin d'assurer l'atteinte du premier objectif stratégique¹⁰². Ce principe prima dans la stabilité politique et le développement économique pour la majorité de la première décennie de la révolution¹⁰³. La pragmatique et la prudence dans la politique étrangère de l'Iran n'apparurent que lorsque Khamenei devint Guide Suprême¹⁰⁴. Bien que l'aspect

⁹⁹ Elaheh Rostami-Povey, *Iran's Influence : A Religious-Political State and Society in its Region* (London: Zed Books, 2010), p. 101-127.

¹⁰⁰ Bruno, *Religion and Politics in Iran*, p. 1.

¹⁰¹ Rostami-Povey, *Iran's Influence : A Religious-Political State and Society in its Region*, p. 91.

¹⁰² Raket, *Iranian Foreign Policy since the Iranian Islamic Revolution : 1979-2006*, p. 160.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 167.

¹⁰⁴ Pierre C. Pahlavi et Afshin Hojati, "Iran and Central Asia : The Smart Politics of Prudent Pragmatism", extrait de *The New Central Asia : The Regional Impact of International Actors*, sous la direction de Emilian Kavalski (Singapore: World Scientific Publishing Co. Pte. Inc., 2010), p. 219.

pragmatique soit toujours présent dans la diplomatie iranienne, Khamenei s'assure que l'aspect religieux y est toujours présent.

Pour atteindre le premier objectif stratégique, Khomeini initia un renouveau de l'élan panchiite dans sa diplomatie religieuse, élan que Khamenei allait poursuivre plus vigoureusement. Cet élan allait rétablir l'Iran comme phare du monde chiite et lui permettre de tirer profit des affinités ethnoculturelles avec les communautés chiites vivant hors d'Iran¹⁰⁵. Khomeini recourut donc à la SI afin d'instituer son influence sur tout le bassin chiite du Moyen-Orient et du Proche-Orient, réaffirmant ainsi le rôle de l'Iran de défenseur traditionnel de ses coreligionnaires¹⁰⁶. Par l'entremise de la PD, Khomeini fournit un soutien aux minorités chiites sous diverses formes : soutien financier divers, envoi de conseillers, financement d'importants projets d'infrastructure aux populations déshéritées, etc.¹⁰⁷. Adoptant une approche plus pragmatique, Khamenei institua le concept de la « diplomatie de la poignée de fleurs » en dépolitisant la politique religieuse iranienne et en mettant en valeur les autres atouts ethnoculturels iraniens¹⁰⁸. Par l'entremise de plusieurs moyens et systèmes informels émanant de la PD et de son statut de régent du chiisme, notamment par le clergé chiite duodécimain et les écoles de théologie chiite, l'Iran influença la population chiite

¹⁰⁵ Pierre C. Pahlavi, "La place du chiisme dans la grande stratégie iranienne", extrait de *Défense Nationale et Sécurité Collective* 64, n° août-septembre (2008), p. 44.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 44.

¹⁰⁷ chef d'escadrons Thierry Dufour, "L'influence de l'Iran au travers du chiisme" (mémoire de géopolitique réalisé dans le cadre du séminaire "Moyen-Orient", Collège Interarmées de Défense), p. 26.

¹⁰⁸ Pahlavi, *La place du chiisme dans la grande stratégie iranienne*, p. 44.

régionale en dehors de la sphère gouvernementale¹⁰⁹. De plus, la *Fondation des Déshérités* et l'*Organisation pour la culture et les relations islamiques* faisaient usage exclusif de la PD sous l'angle politico-religieux à travers le monde chiite¹¹⁰. Somme toute, la possibilité que l'Iran puisse prendre la tête d'un « croissant chiite » suscite l'inquiétude des nations arabes sunnites¹¹¹.

Compte tenu de l'envers du panchiite, l'Iran joua également la carte du panislamisme pour accroître sa notoriété régionale et mettre toutes les chances de son côté en vue d'atteindre ses trois objectifs stratégiques. L'emploi d'un élan panislamique s'expliquerait par l'existence d'un « croissant chiite » qui pourrait constituer une menace pour « l'arc sunnite »¹¹². Si l'Iran ne'avait pas contrebalancé ce « croissant chiite », il y aurait possiblement eu des répercussions dans l'atteinte de ses objectifs stratégiques d'envergure régionale et internationale. Parallèlement, l'élan panislamisme iranien sur le monde arabe complémentait l'élan panchiite sur le monde chiite. Prônant incessamment le rapprochement interislamique, Khomeini autorisa même les fidèles chiites à prier sous les imams sunnites, initiative émanant du cadre de la PD¹¹³. L'élan panislamique iranien a même vu les *Pasdaran* supporter le Hamas en Palestine contre Israël et l'Armée du Mahdi en Irak suivant

¹⁰⁹ Pierre C. Pahlavi, *Croissant chiite : fondements et limites* (Ottawa: Association canadienne de science politique, 2008), p. 6.

¹¹⁰ Pahlavi, *La place du chiisme dans la grande stratégie iranienne*, p. 45 et Dufour, *L'influence de l'Iran au travers du chiisme*, p. 25-27.

¹¹¹ Pahlavi, *Croissant chiite : fondements et limites*, p. 3-4.

¹¹² Pahlavi, *La place du chiisme dans la grande stratégie iranienne*, p. 48-49.

¹¹³ Pierre C. Pahlavi, "La vraie nature du pouvoir iranien", extrait de *Politique Internationale*, n° 120 (été, 2008), p. 200.

la disposition de Saddam Hussein en 2003¹¹⁴. Tous ces exemples démontrent clairement l'engagement iranien à employer la SI, et plus évidemment la PI, dans sa diplomatie religieuse pour atteindre ses trois objectifs stratégiques¹¹⁵. La prochaine facette analysée sera l'application de la SI par l'Iran dans sa diplomatie des hydrocarbures.

3.2.2 La diplomatie iranienne des hydrocarbures

Parallèlement à l'utilisation de la SI dans la diplomatie religieuse, l'exploitation de ses sources d'hydrocarbures allait fournir à l'Iran les moyens de financer ses ambitions stratégiques. Étant le troisième pays exportateur de pétrole après l'Arabie Saoudite et la Russie, l'Iran est par contre prisonnier de ce marché. En effet, le pétrole et ses dérivés représentent 85 % de ses exportations et entre 50 % et 75 % des entrées de fonds, en fonction du cours du brut¹¹⁶. La figure 3.2 donne une représentation du volume des exportations de pétrole iranien par pays destinataire en 2006. De plus, son emplacement géographique régional, comme illustré à la figure 3.3, est un facteur clé que le leadership n'hésita pas à exploiter pour atteindre ses objectifs stratégiques régionaux. Certes, un des éléments stratégiques de sa politique étrangère relative à l'Asie centrale est qu'il pourrait agir comme noeud de communication incontournable pour l'exploitation et le transport d'énergie (pétrole,

¹¹⁴ Rostami-Povey, *Iran's Influence : A Religious-Political State and Society in its Region*, p. 140-144, p. 179-183.

¹¹⁵ Tel qu'il a été démontré au premier chapitre, la stratégie de la guerre hors limites s'inscrit dans le cadre de la puissance intelligente (PI). Donc, chaque fois que l'Iran employa cette stratégie, elle faisait usage de la PI *de facto*.

¹¹⁶ Hourcade, *Géopolitique de l'Iran*, p. 89, p. 93.

gaz ou électricité)¹¹⁷. En outre, par sa position géostratégique, l'Iran représente un axe de transport alternatif aux pays satellites de l'ex-Union Soviétique. Le mérite de l'Iran est d'avoir cherché à combiner et exploiter tous ses atouts dans le cadre d'une SI particulièrement efficace. D'ailleurs, un mémoire en études de la défense réalisé en 2009 traite justement du lien important entre sa politique des hydrocarbures et ses deuxième et troisième objectifs stratégiques¹¹⁸.

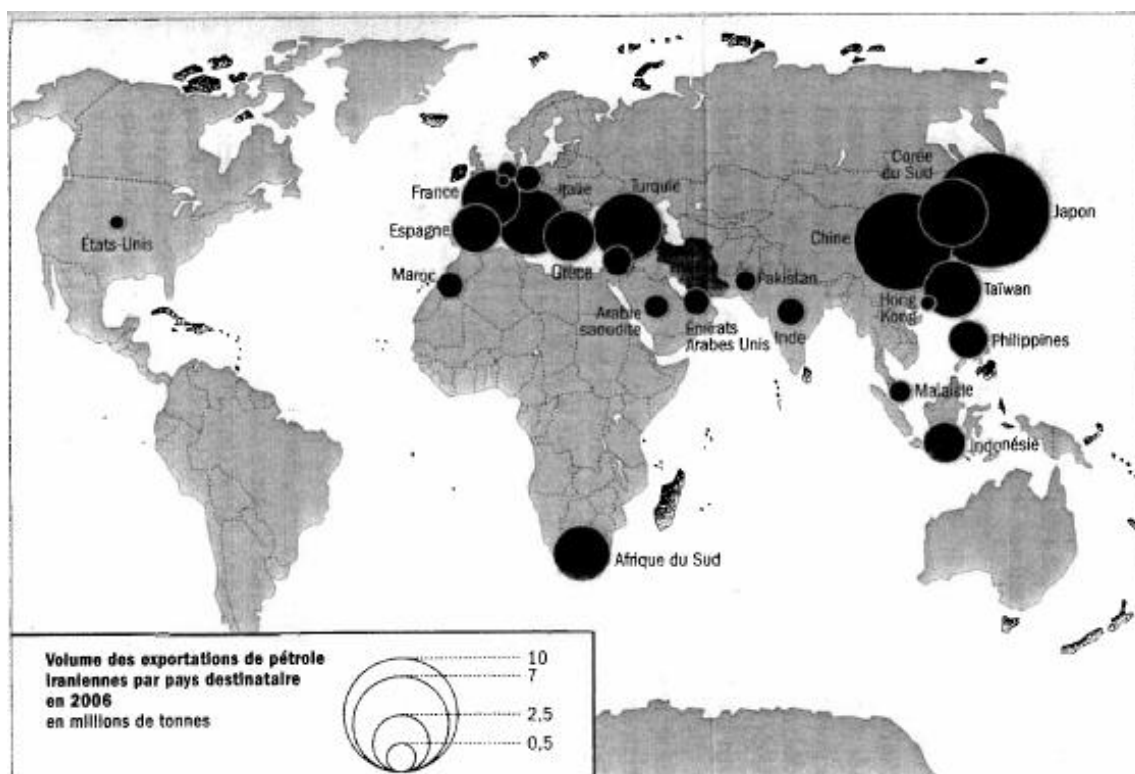


Figure 3.2 – Les exportations de pétrole iranien dans le monde en 2006

Source : Hourcade, *Géopolitique de l'Iran*, 91.

¹¹⁷ Pahlavi et Hojati, *Iran and Central Asia : The Smart Politics of Prudent Pragmatism*, p. 229.

¹¹⁸ Voir Lcol Martin Bédard, "La Politique Hydrocarbure De l'Iran" (mémoire de maîtrise en études de la défense, Collège des Forces canadiennes, 2009).



Figure 3.3 – Emplacement géographique de l’Iran par rapport à l’Europe, le Moyen-Orient et l’Asie du Sud-Est

Source : *Iraq: On Ground Updates*, <http://aubreyj818.blogspot.com/2011/02/iraq-on-ground-updates-february-23-2011.html>; Internet, consulté le 23 février 2011

Depuis la révolution islamique iranienne, plusieurs restrictions ont contrecarré les efforts iraniens pour exploiter davantage son potentiel d’hydrocarbures. La plus considérable de ces restrictions est sans contredit la Loi d’Amato, aussi connue sous l’*Iran-Libya Sanctions Act* (ILSA), imposée par les États-Unis depuis 1996¹¹⁹. Comme cité précédemment, l’utilisation de la SI permet à l’Iran d’esquiver cette restriction et d’atteindre ses deux derniers objectifs stratégiques. L’Iran réussit d’ailleurs à convaincre la Chine et la

¹¹⁹ Hourcade, *Géopolitique de l’Iran*, p. 149. Une des particularités de l’*ILSA* est qu’elle donna l’autorité aux États-Unis d’imposer des pénalités aux entreprises étrangères qui effectuaient des investissements de plus de 40 millions dans les secteurs pétrolier et gazier iraniens. Pour de plus amples détails, voir Alidad Mafinezam et Aria Mehrabi, *Iran and its Place among Nations* (Westport: Praeger, 2008), p. 50.

Russie d'investir en Iran, sans aucun doute par l'entreprise de la SI¹²⁰. Un de ses engagements émanant de la SI est sa « politique des pipelines », où son but principal était de promouvoir l'Iran comme catalyseur de la prospérité socioéconomique et de stabilité politique au sein de l'Asie centrale¹²¹. Par l'emplacement géostratégique de l'Iran reliant l'Asie centrale, la mer Caspienne et le golfe Persique, cette politique voyait l'Iran comme bénéficiaire primaire d'un système régional de pipeline d'envergure, tel qu'il avait été envisagé par le projet de pipeline Iran-Pakistan-Inde¹²². D'ailleurs, un mémoire en études de la défense réalisé en 2009 traite justement du phénomène des pipelines en Asie centrale, dont un des chapitres traite spécifiquement de la politique iranienne¹²³.

Utilisant les outils de la PD, ce n'est qu'avec Khamenei et Rajsanjani que l'Iran créa les conditions propices pour l'élimination des froids qu'il existait entre lui et plusieurs pays constituant le *Gulf Cooperation Council*, principalement avec l'Arabie Saoudite¹²⁴. L'exemple notoire est la position neutre adoptée par l'Iran lors du conflit irako-koweïtien en 1991 et sa suggestion d'agir comme médiateur du conflit¹²⁵. Par le truchement de la SI,

¹²⁰ Hourcade, *Géopolitique de l'Iran*, p. 90.

¹²¹ Pahlavi et Hojati, *Iran and Central Asia : The Smart Politics of Prudent Pragmatism*, p. 230.

¹²² *Ibid.*, p. 230.

¹²³ Voir Major Yannick Lemieux, "Pipelineistan" (mémoire de maîtrise en études de la défense, Collège des Forces canadiennes, 2010).

¹²⁴ Mafinezam and Mehrabi, *Iran and its Place among Nations*, p. 68-72. Un fait à noter est que le Gulf Cooperation Council (GCC) fut créé en 1981, en tutelle des États-Unis et de la Grande-Bretagne (GB), comme réponse pour contrer les vagues de choc suivant la révolution islamique iranienne. Étant donné qu'il a été créé pour contrecarrer l'Iran, le rapprochement entre l'Iran et l'Arabie Saoudite aura deux effets bénéfiques pour l'Iran : 1) le rapprochement entre les deux pays apaisera les inquiétudes des autres pays du golfe Persique envers l'Iran et 2) diminuera la dépendance des États-Unis et de la GB pour assurer la sécurité du GCC, réduisant par le fait même leur présence dans la région.

¹²⁵ Rakel, *Iranian Foreign Policy since the Iranian Islamic Revolution : 1979-2006*, p. 172. En fait, la proposition de l'Iran d'agir comme médiateur dans le conflit irako-koweïtien a surpris plusieurs pays de la

l'Iran a démontré son intention d'agir comme une puissance régionale légitime au Moyen-Orient en se souciant de ses voisins. Malgré l'amélioration de la réputation régionale de l'Iran, la communauté internationale lui attribue « l'arme du pétrole », soit sa capacité de couper l'accès au détroit d'Ormuz ou de refuser de vendre son pétrole sur le marché mondial¹²⁶. Par contre, par sa forte dépendance à l'exportation du pétrole, c'est plutôt l'Iran qui craint que cette arme ne soit utilisée contre lui, comme en témoigne l'*ILSA*. Conscient de cette fragilité, l'Iran utilise plutôt la PI en désignant la région du golfe Persique comme la priorité de sa politique de défense et en faisant de l'existence de ses réserves de pétrole et de gaz, qui sont parmi les plus abondantes du monde et faciles à exploiter et exporter, sa principale « arme » économique et politique¹²⁷. C'est dans cette approche que l'Iran soutire le plus d'intérêt dans l'emploi de la PI dans sa diplomatie des hydrocarbures afin d'augmenter son influence politique.

3.2.3 La corrélation entre les diplomaties religieuse et des hydrocarbures iraniennes

Il y a une certaine corrélation entre les deux facettes diplomatiques ici examinées. Comme discutée précédemment, la diplomatie religieuse est un pilier indissociable de l'effort que l'Iran déploie pour atteindre ses trois objectifs stratégiques. La diplomatie des hydrocarbures, elle, comme autre pilier de la diplomatie étrangère iranienne, a pour fonction primaire de générer les fonds requis afin que l'Iran puisse financer ses divers engagements,

région. Bien que cette proposition ne se soit pas matérialisée suivant des pressions internationales, notamment des États-Unis, les principaux pays constituant le GCC ont reconnu en l'Iran son sérieux de contribuer à la création de la stabilité régionale.

¹²⁶ Hourcade, *Géopolitique de l'Iran*, p. 149.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 149.

notamment sa diplomatie religieuse. Comme mentionnés précédemment, les trois objectifs stratégiques sont omniprésents dans tous les agissements de l'Iran. Au cours de cette section, il a été clairement démontré que les éléments de la diplomatie religieuse et des hydrocarbures les supportent expressément. D'une part, l'élan panchiite, couplé avec la stratégie des pipelines, a permis à l'Iran d'atteindre ses objectifs d'indépendance et d'influence régionale. D'autre part, l'élan panislamiste, jumelé avec l'attrait d'investissements étrangers, lui a permis de rayonner sur la scène internationale.

La corrélation entre ces deux diplomaties survient quand on superpose les localités chiites aux sources d'hydrocarbures présentes au Moyen-Orient. On remarque alors que ces localités se trouvent principalement là où les sources d'hydrocarbures existent, comme l'illustre la figure 3.4. Cette corrélation a d'ailleurs été constatée par plusieurs analystes et travaux sur le sujet¹²⁸. Divers analystes incorporent cette corrélation dans leur thèse du « croissant chiite »¹²⁹. Il pourrait donc être avancé que par l'adoption d'une SI des plus efficaces sur une multitude de fronts, notamment par l'exploitation du concept de l'existence d'un « croissant chiite » et de son potentiel d'hydrocarbures, l'Iran a été capable d'avoir d'importants gains quant à ses trois objectifs stratégiques.

¹²⁸ Pour de plus amples détails sur le sujet, voir Pahlavi, *Croissant chiite : fondements et limites* et Dufour, *L'influence de l'Iran au travers du chiisme*.

¹²⁹ Pahlavi, *Croissant chiite : fondements et limites*, p. 3-4.

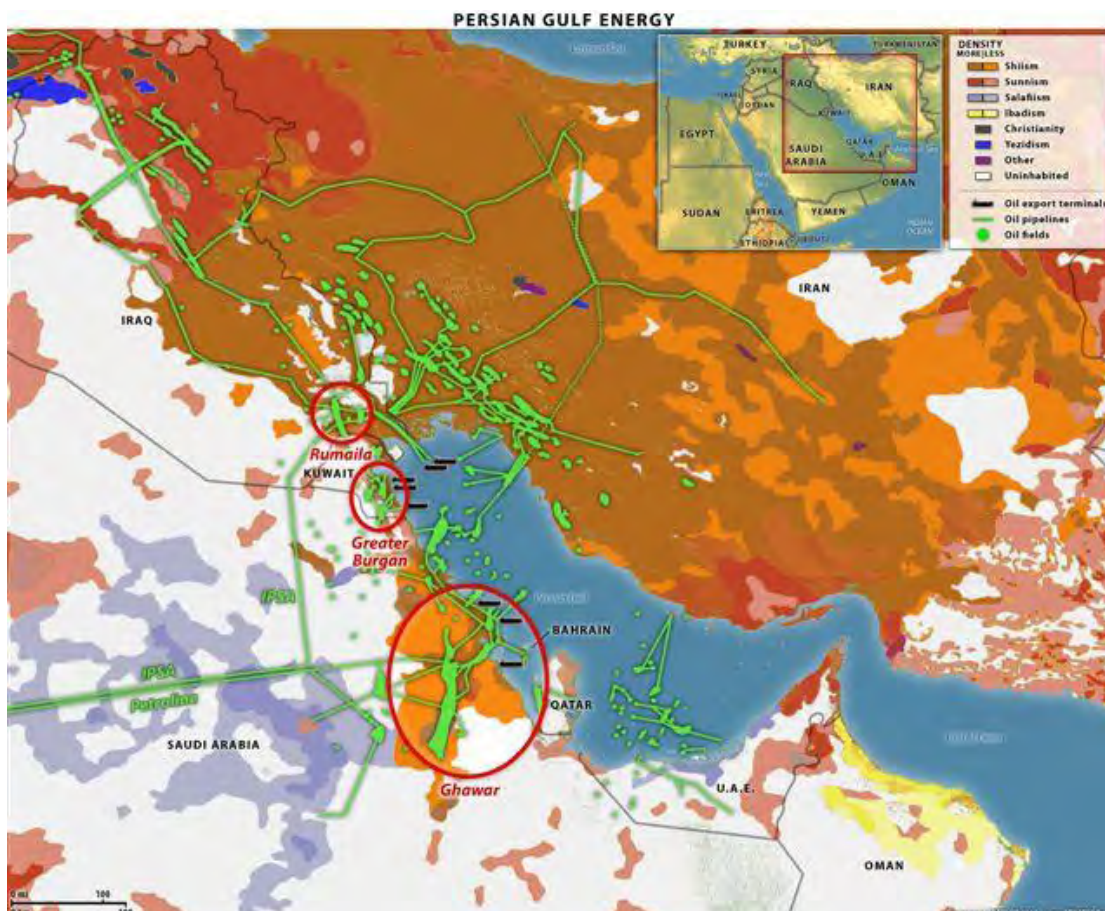


Figure 3.4 – Prédominances des chiïtes au Moyen-Orient où il y a sources d'hydrocarbures dans la région

Source : Forbes, *Iran's Opportunity In The Persian Gulf*, internet, <http://blogs.forbes.com/energysource/2011/03/06/irans-opportunity-in-the-persian-gulf/>; Internet, consulté le 19 avril 2011.

3.3 LES BÉNÉFICES PROBABLES QUE L'IRAN A RÉCOLTÉS SUIVANT L'APPLICATION DE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE

Comme souligné lors du chapitre précédent, la relation entre les bénéfices qu'un pays retire suivant l'application de la SI et les moyens provenant de la SI déployés par ce dernier

n'est pas toujours évidente¹³⁰. Par contre, pour le cas de l'Iran, il semble y avoir eu plusieurs bénéfices pouvant être attribués à l'application tenace de sa diplomatie religieuse et des hydrocarbures au Moyen-Orient.

3.3.1 Bénéfices probables de la diplomatie religieuse iranienne

Du point de vue de l'influence cléricodiplomatique, c'est par l'emploi de la SI dans sa politique panchiite que l'Iran a su tirer profit des divers liens ethnoreligieux qu'il a établis pour réaffirmer son statut de phare du monde chiite. Sans contredit, l'Iran a atteint ses deux premiers objectifs stratégiques. C'est en Afghanistan, au Liban et en Irak que la politique panchiite iranienne connut un succès substantiel. Pour l'Afghanistan, cette pratique commença à se concrétiser en 1979 quand l'Iran soutint des mouvements politiques chiites et pro-iraniens dans la région de Hérat, lequel contribua décisivement au rapprochement iranoafghan post-Talibans¹³¹. Au Liban, à travers le Hezbollah, les résultats de l'application de la SI iranienne sont aujourd'hui omniprésents¹³². L'affrontement Hezbollah-Israël de l'été 2006, qualifié de « première guerre irano-israélienne », est un exemple prime de l'influence iranienne¹³³. L'Iran conserva une influence notoire sur la population chiite irakienne en offrant refuge aux principaux dignitaires chiites irakiens pendant le conflit irano-irakien¹³⁴.

¹³⁰ Voir Pahlavi, *Evaluating Public Diplomacy Programmes*. Cet article traite notamment des diverses difficultés d'établir une corrélation directe entre la DP qu'une nation fait usage et les résultats probables qu'elle en retire.

¹³¹ Pahlavi, *Croissant chiite : fondements et limites*, p. 6-7.

¹³² Rostami-Povey, *Iran's Influence : A Religious-Political State and Society in its Region*, p. 114-115.

¹³³ Pahlavi, *Croissant chiite : fondements et limites*, p. 8.

¹³⁴ *Ibid*, p. 8.

Suivant la chute de Saddam Hussein en 2003, avec l'aide de ces derniers et l'emploi de la SI sur le clergé chiite irakien, l'Iran agit comme catalyseur pour déclencher la résurgence du chiisme en Irak. L'Iran a certes grandement profité des conditions chaotiques dans ces trois pays pour augmenter sa position comme défenseur du chiisme. Reste à voir si l'influence iranienne connaîtra le même succès à Bahreïn, en Arabie Saoudite et au Yémen suivant le « printemps arabe » de 2011.

Sur le front du rapprochement entre sunnites et chiites, il peut être avancé que l'emploi de la SI par le panislamisme connut un certain succès. D'ailleurs, un de ces rapprochements est l'amélioration des relations iranosaoudiennes¹³⁵. L'exemple prime est survenu en 1996 quand l'Arabie Saoudite rejeta les accusations américaines impliquant l'Iran dans le bombardement de résidences militaires américaines à al-Khobar¹³⁶. Suivant l'application de la PI par la provision d'appuis substantiels à des organisations sunnites, tels le Hamas et le Jihad islamique, l'Iran réussit à obtenir le statut d'observateur au sein de la Ligue arabe, statut normalement réservé aux nations sunnites¹³⁷. L'influence de l'Iran a tellement augmenté que plusieurs analystes parlent d'un *Pax Iranica* dans la région¹³⁸. Ayant

¹³⁵ Il est à noter que l'Arabie Saoudite est reconnu comme le phare du monde sunnite, tout comme l'Iran pour le monde chiite.

¹³⁶ Raket, *Iranian Foreign Policy since the Iranian Islamic Revolution : 1979-2006*, p. 179.

¹³⁷ Service canadien du renseignement de sécurité, *Insights in to the Future of Iran as a Regional Power : Highlights from the Conference*, p. 28.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 28. Le terme *Pax Iranica* a été élaboré par Ehud Yaari, un des meilleurs analystes israéliens sur la question du Moyen-Orient et repris dans l'article de Thomas L. Friedman (Thomas L. Friedman, "The New Cold War", *The New York Times*, 14 mai 2008, <http://www.nytimes.com/2008/05/14/opinion/14friedman.html?pagewanted=print>; Internet, consulté le 4 avril 2011). De plus, selon Vincent Jauvert, un journaliste pour le magazine Le Nouvel Observateur, le terme *Pax Iranica*, qui signifie « la paix iranienne », sont deux mots pour dire que l'Iran a désormais acquis le statut de seule grande puissance régionale au Moyen-Orient.

incontestablement atteint son premier objectif stratégique par le panchiite, ce dernier énoncé démontre que l'Iran gagne du terrain dans l'atteinte de ses deux derniers objectifs stratégiques. Cette position est d'ailleurs le sujet principal du livre d'Elaheh Rostami-Povey¹³⁹.

3.3.2 Bénéfices probables de la diplomatie iranienne des hydrocarbures

Malgré plusieurs restrictions l'empêchant d'optimiser l'exploitation de ses ressources d'hydrocarbures, l'Iran connut le succès dans sa diplomatie des hydrocarbures suivant l'application de la SI. À la suite du déploiement d'une PI pragmatique, l'Iran réussit à étendre son influence sur les sources d'hydrocarbures au-delà de ses frontières. Un exemple prime est quand Exxon Mobile, un géant américain du pétrole, s'est retrouvé dans le piège iranien en 2007 quand elle a dû négocier avec Téhéran pour l'exploitation de gisements irakiens¹⁴⁰. L'utilisation de la PI a également permis à l'Iran de contourner les efforts américains d'isolement par l'entremise de l'*ILSA* en attirant des investisseurs étrangers, notamment lors de l'établissement d'un partenariat avec des entreprises russes (Gasprom et Lukoil) et chinoises (Sinopec) pour l'exploitation du gisement de pétrole d'Azadegan et d'une nouvelle phase de South Pars¹⁴¹.

¹³⁹ Rostami-Povey, *Iran's Influence : A Religious-Political State and Society in its Region*, 264. Elle est une chercheuse qui se spécialise dans l'Iran, l'Afghanistan et le Moyen-Orient et elle est affiliée à la London Middle East Institute, Centre for Iranian Studies and Centre for Gender Studies à l'École d'études orientales et africaines de l'université de Londres.

¹⁴⁰ Robert Baer, *Iran : L'irrésistible ascension*, traduit par Marie de Prémonville (Paris: Jean-CLaude Lattès, 2008), p. 193.

¹⁴¹ Hourcade, *Géopolitique de l'Iran*, p. 90.

Récoltant les fruits de ses efforts d'emploi de la SI, l'Iran commence à bénéficier d'investissements étrangers afin d'augmenter et de moderniser ses infrastructures pétrolières et gazières. Pour le secteur pétrolier, une récente entente avec Sinopec fournira à l'Iran 6,5 milliards de dollars pour développer et moderniser ses infrastructures de raffinerie pétrolière¹⁴². Quant au secteur gazier, une récente entente conclue avec l'Inde pour l'exportation de gaz naturel liquéfié iranien pour une période de 25 ans rapportera à l'Iran entre 35 et 40 milliards de dollars¹⁴³. En retour, l'Inde obtint les droits d'exploitation de deux champs pétroliers iraniens – Yadavaran et Jufeyr¹⁴⁴. La production de dividendes redevable à sa diplomatie des hydrocarbures n'en est qu'à ses débuts. Jumelée avec la diplomatie religieuse, elle ne fera qu'agrandir l'influence régionale et internationale iranienne, comme l'exemple précédent relativement l'exploitation des gisements irakiens.

Sommaire du chapitre

La discussion de ce chapitre comportait une analyse sommaire de l'application de la stratégie d'influence dans la politique étrangère de l'Iran. Celle-ci servira de référence empirique pour évaluer l'application de la stratégie d'influence par le Canada dans sa politique étrangère au cours du prochain chapitre. Tout d'abord, il a été question d'examiner la motivation iranienne à être un émule de la Chine dans l'application de la stratégie

¹⁴² Reza Derakhshi, "Sinopec in \$6.5 Billion Iran Refinery Deal: Iranian Media", *Reuters*, 25 novembre 2009, <http://www.reuters.com/article/2009/11/25/us-iran-china-refineries-idustre5ao20c20091125>; Internet, consulté le 5 mars 2011.

¹⁴³ "Oil Diplomacy Pays Off, India Signs Mega LNG Import Deal with Iran", *India Express*, 8 janvier 2005, <http://www.indianexpress.com/oldStory/62321/>; Internet, consulté le 21 février 2011.

d'influence. Deuxièmement, les grandes lignes émanant de l'application de la stratégie d'influence dans deux principaux courants de la diplomatie iranienne ont été examinées. Le premier, la diplomatie religieuse, est le plus important, car c'est grâce à lui que l'Iran a renoué avec son passé de phare et protecteur du chiisme au sein du monde arabe.

L'utilisation en masse des cartes du panchiisme et du panislamisme au sein de sa diplomatie religieuse permet à l'Iran d'atteindre ses deux premiers objectifs stratégiques tout en gagnant du terrain pour le troisième. Le deuxième, la diplomatie des hydrocarbures, a joué un rôle complémentaire avec la diplomatie religieuse. En jumelant la diplomatie des hydrocarbures à la diplomatie religieuse, l'Iran a été capable d'affermir son statut de puissance pétrolière et gazière et par le fait même d'avoir un certain succès dans l'atteinte de ses deuxième et troisième objectifs stratégiques. Cette complémentarité est la source de la théorie du « croissant chiite », où la majorité des communautés chiites sont assises sur la grande majorité des sources d'hydrocarbures du Moyen-Orient. Finalement, suivant l'emploi de la stratégie d'influence, il a été avancé que l'Iran a récolté des bénéfices dans les deux domaines diplomatiques analysés. L'importance de la combinaison de ces deux diplomaties ne peut jamais être trop évoquée pour l'Iran, car ce n'est que par cette dernière qu'il réussira à raffermir ses gains dans ses deux premiers objectifs stratégiques et à gagner davantage de terrain pour son troisième.

Maintenant que nos deux références empiriques sont établies, le prochain et dernier chapitre de ce mémoire procédera à l'analyse fondamentale de ce mémoire : l'analyse de l'application de la stratégie d'influence dans la politique étrangère du Canada. Cette analyse comportera deux parties. La première portera sur l'examen d'exemples historiques de

¹⁴⁴ *Ibid.*

l'application de cette stratégie par le Canada alors que la deuxième offrira quelques observations quant aux domaines auxquels le Canada aurait intérêt à porter plus d'attention afin d'améliorer sa pratique dans l'application de cette stratégie.

CHAPITRE 4

L'APPLICATION DE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE PAR LE CANADA

Les trois premiers chapitres ont permis d'établir le cadre conceptuel de la notion des stratégies d'influence ainsi que les deux références empiriques de son emploi dans la politique étrangère chinoise et iranienne. En contraste, le chapitre qui s'amorce entreprendra l'analyse théorique et empirique de l'application de cette même notion au sein de la politique étrangère du Canada. Le premier examen consistera à dépeindre quatre exemples historiques de l'application de cette notion au sein de la politique étrangère canadienne pour ensuite effectuer une évaluation qualitative de cette application. Le deuxième examen consistera à tirer des leçons des modèles chinois et iranien de l'application de la notion des stratégies d'influence et à avancer des suggestions au sujet de l'approche que le Canada pourrait adopter dans ce domaine.

4.1 L'ÉVALUATION DE L'APPLICATION CANADIENNE DE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE

Les deux références empiriques chinoise et iranienne ont démontré comment ces deux pays ont composé avec l'interdépendance complexe en appliquant de façon efficace et efficiente la stratégie d'influence (SI) dans les divers domaines de leur politique étrangère. Ces références maintenant établies, cette section veillera à effectuer une analyse équivalente,

mais pour le Canada. Premièrement, quatre exemples historiques démontrant l'application de la notion des SI par le Canada seront dépeints. La sélection de ces quatre exemples permettra d'illustrer l'approche internationaliste de la politique étrangère canadienne. Deuxièmement, il s'agira d'introduire les invariants, limites et diplomaties de créneaux qui caractérise l'approche canadienne et qui ont une certaine incidence sur l'application de la notion des SI au Canada. Pour clôturer la section, il s'agira d'effectuer une évaluation qualitative de l'application de cette notion au sein des exemples canadiens préalablement dépeints. Cette évaluation se référera, au besoin, au cadre conceptuel de la notion des SI, aux références empiriques chinoise et iranienne et aux invariants, limites et diplomaties de créneaux du contexte canadien nouvellement introduits.

4.1.1 Quelques initiatives canadiennes passées s'apparentant à l'application de la notion des stratégies d'influence

Bien que le but soit d'évaluer l'application canadienne de la notion des SI, il importe de préciser que le Canada ne l'a pas réellement pratiqué, car ce concept est relativement nouveau. Par conséquent, cette évaluation sera effectuée *ex post facto*, soit que l'évaluation de cette application sera faite rétroactivement. Comme élaboré au premier chapitre, pour être en présence d'une SI, il doit absolument y avoir une combinaison de la PD et de la PB en une PI jumelée à des objectifs politiques bien définis et cohérents. C'est la présence de ces deux éléments qu'il s'agira d'identifier lors de l'évaluation qui suivra subséquemment.

Étant donné que l'analyse de l'application canadienne de la notion des SI dans son entièreté déborde du cadre de ce travail, cette section se concentrera sur quatre exemples historiques. Ces derniers sont représentatifs de l'effort du Canada dans l'application de cette notion, car il sera possible d'identifier et d'évaluer la présence des deux éléments importants d'une SI élaboré antérieurement. De plus, dans la sélection de ces exemples, en sus du critère *ex post facto*, ces exemples devaient permettre d'illustrer l'approche internationaliste de la politique étrangère canadienne. Comme les analyses chinoise et iranienne l'ont démontré, l'application de la notion des SI génère des retours optimums quand elle est pratiquée à l'échelle globale. Donc, en démontrant l'approche internationaliste dans sa politique étrangère, il pourrait être affirmé *ex post facto* que le Canada avait reconnu qu'il pourrait obtenir des retours optimum lui aussi en appliquant la notion des SI sur la scène internationale.

Sans vouloir les décrire dans leurs menus détails, il s'agira d'illustrer les grandes lignes de chacun afin d'établir une connaissance générale. L'ordre dans lequel ces exemples seront discutés est le suivant : la dispute du bois d'œuvre, la guerre du turbot, la promotion de la sécurité humaine et l'emploi de la diplomatie officieuse.

La dispute du bois d'œuvre

La dispute du bois d'œuvre (BO) entre le Canada et les États-Unis est la plus importante dispute commerciale au sein de la plus grande relation d'affaires mondiales¹⁴⁵.

¹⁴⁵ Gilbert Gagné, *The NAFTA and the Softwood Lumber Dispute : What Kind of Canada-US Partnership?* (Montréal: Université du Québec à Montréal, 2002), p. 3. Le volume des échanges commerciaux entre les

Les éléments au cœur de cette dispute sont la différence entre les propriétaires des forêts et le style de gestion forestière des deux pays¹⁴⁶. Essentiellement, depuis 1981, le point contentieux de la dispute est la pratique canadienne des « frais de tronc », que les États-Unis considèrent comme une forme de subvention. À travers les années, divers tribunaux, spécifiquement celui de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), conclurent que la pratique canadienne des « frais de tronc » ne constituait pas une forme de subvention¹⁴⁷. Par contre, les États-Unis refusèrent de se soumettre aux décisions irrécusables de l'ALENA qui les obligeaient à rembourser toutes les douanes qu'ils avaient illégalement perçues sur les importations canadiennes de 2001 à 2005¹⁴⁸.

Bien que l'EBO conclue en 2006 représente un gain pour le Canada, Gilbert Gagné avance que les actions américaines depuis 1986 démontrent clairement qu'ils s'assurent en tout premier lieu que leurs intérêts soient respectés et maintenus, et ce, au détriment des

États-Unis et le Canada déclassent tous les autres échanges mondiaux, et ce, malgré l'agrandissement des échanges sino-américains. De ce fait, c'est pourquoi les échanges canado-américains sont considérés comme la plus grande relation de commerce mondiale. Reste à voir si les relations économiques sino-américaines ne les déclasseront pas un jour prochain.

¹⁴⁶ Jay Makarenko, "The Canada-US Softwood Lumber Dispute," *Mapleleafweb* (2008), p. 3, <http://www.mapleleafweb.com/features/canada-us-softwood-lumber-dispute>; Internet, consulté le 12 avril 2011.

¹⁴⁷ Voir *Ibid.*, p. 20-26 et Makarenko, *The Canada-US Softwood Lumber Dispute*, p. 7-8. Les divers tribunaux impliqués dans la dispute canado-américaine proviennent des organisations suivantes : l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA), de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 8. En fait, plusieurs décisions du tribunal de l'ALENA émises entre juillet 2003 et mars 2006 penchèrent en faveur du Canada et déclaraient illégale l'imposition de douanes américaines sur l'importation américaine. Malgré que la décision de 2003 supportait l'imposition de douanes « anti-dumping » américaines, la méthode de calcul américaine erronée cause l'imposition de douanes beaucoup trop haute qu'elles auraient dû être. Une certaine confusion entre les décisions des tribunaux de l'ALENA et du OMC causa les États-Unis à interroger leur obligation de rembourser le Canada. Par contre, il est à noter que seules les décisions du tribunal de l'ALENA sont irrécusables, et non celle du tribunal de l'OMC.

autres et des décisions irrécusables de tous tribunaux condamnant leurs actions¹⁴⁹. C'est l'application américaine de la SI à son plein potentiel.

La guerre du turbot

La guerre du turbot, ou du flétan noir, remonte au 9 mars 1995 quand le *Cape Roger*, un bateau du ministère des Pêches et Océans canadien, tira et captura le chalutier hispanique *Estai* juste à l'extérieur de la zone économique exclusive (ZEE) canadienne à l'est des Grands Bancs, sous prétexte que ce dernier pêchait illégalement le turbot¹⁵⁰. Les tensions relatives à la pêche dans cette zone n'étaient pas nouvelles¹⁵¹. Depuis le début des années 1980, la flotte de chalutiers de pêche de l'UE, notamment ceux de l'Espagne et du Portugal, décimait les populations de poissons plats de l'Atlantique¹⁵². Maintenant que la population du flétan noir était menacée, le Canada était fin prêt pour confronter unilatéralement l'UE afin qu'elle regagne le contrôle de sa flotte, spécialement celle de l'Espagne et du Portugal, et pour protéger ce poisson¹⁵³.

¹⁴⁹ Gagné, *The NAFTA and the Softwood Lumber Dispute : What Kind of Canada-US Partnership?*, p. 3-7, p. 26-27.

¹⁵⁰ Elizabeth Sneyd, "Fighting Over Fish : A Look at Te 1995 Canada-Spain Turbot War" (candidate à la maîtrise en arts, Collège militaire royal du Canada), p. 1, <http://www.cdai-cdai.ca/cdai/uploads/cdai/2009/04/sneyd05.pdf>; Internet, consulté le 13 avril 2011).

¹⁵¹ En fait, l'histoire des tensions dans les Grands Bancs peut remonter jusqu'aux années 1950 alors que la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique nord-ouest (CIPANO) régula la pêche dans cette zone. De 1950 à l'adoption de la 3^e Convention des NU sur les Lois de la mer, aussi connu sous UNCLOS III, en 1977, le Canada entreprit plusieurs actions unilatérales afin de permettre l'implémentation de mesures de conservation des pêches dans les Grands Bancs.

¹⁵² Raymond B. Blake, *From Fishermen to Fish : The Evolution of Canadian Fishery Policy* (Toronto: Irwin Publishing Ltd., 2000), p. 95.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 94.

L'élément au cœur de cette dispute était le désaccord de l'Espagne sur le quota de pêche de flétan noir alloué à l'UE par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) en janvier 1995¹⁵⁴. Un autre irritant pour l'UE était l'entrée en force de la Loi sur la protection des pêches côtières (LPPC) canadienne en mai 1994¹⁵⁵. Bien que l'Espagne déposât une plainte à la Cour internationale de justice (CIJ) contre les actions canadiennes et sa LPPC, la CIJ ne pouvait l'arbitrer¹⁵⁶. Le Canada gagna alors sa lutte contre l'Espagne et l'UE et la guerre du turbot s'acheva.

La promotion de la sécurité humaine

Le concept de la sécurité humaine émergea dans le rapport annuel du programme de développement des NU en 1994¹⁵⁷. Conscient qu'il fallait améliorer la condition humaine, spécialement dans les pays du tiers monde et ceux déchirés par la guerre civile, Lloyd Axworthy, promut la sécurité humaine tout au long de sa tenure au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)¹⁵⁸. Des experts avancent même que le

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 92-93.

¹⁵⁵ La LPPC, et son amendement subséquent, donnait l'autorité aux officiers de protections canadiens du MPO d'assurer que les réglementations de l'OPANO soient respectées, même si des infractions survenaient à l'extérieur de la ZEE canadienne. Bien que la loi canadienne soit illégale sous la CNUDM, le Canada agissait comme protecteur des espèces de poissons en voie d'extinction par la pêche commerciale illégale.

¹⁵⁶ Sneyd, *Fighting Over Fish : A Look at The 1995 Canada-Spain Turbot War*, p. 12 et Blake, *From Fishermen to Fish : The Evolution of Canadian Fishery Policy*, p. 107.

¹⁵⁷ Kyle Grayson, "Branding "Transformation" in Canadian Foreign Policy : Human Security", extrait de *Canadian Foreign Policy / La politique étrangère canadienne* 11, n° 2 (hiver 2004), p. 43.

¹⁵⁸ Steve Lee, "The Axworthy Years : Humanist Activism and Public Diplomacy", extrait de *Canadian Foreign Policy / La politique étrangère canadienne* 8, n° 1 (automne 2000), p. 1. La plupart des pays déchirés par la guerre civile sont en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est. De plus, lorsque le Canada obtint la

Canada a agi comme un agent d'inclinaison dans plusieurs initiatives de la sécurité humaines¹⁵⁹. Tirées d'un article de Peter Howard et de Reina Neufeldt, les trois initiatives qui seront discutées sont : le bannissement des mines antipersonnelles, le transfert d'armes légères et la Cour pénale internationale (CPI)¹⁶⁰.

La Campagne internationale pour interdire les mines (CIIM) fut lancée au début des années 1990 par des organisations non-gouvernementales. Initialement contre, le Canada changea toutefois sa politique en 1995 quand Axworthy l'éleva au premier rang de la politique étrangère canadienne. En collaboration avec la CIIM, le Canada accueillit une conférence stratégique à Ottawa en 1996. À la fin de cette conférence, Axworthy a mis au défi les participants de revenir dans un an pour signer un traité. Un an plus tard, plus de 100 nations signèrent le Traité d'Ottawa.

Les armes légères représentent un problème considérablement différent que les mines antipersonnelles, car, au contraire de mines, ces dernières permettent le discernement des

présidence du Conseil de sécurité des NU en octobre 1998, Axworthy profita davantage de celle-ci afin de faire avancer le dossier de la sécurité humaine sur la scène internationale.

¹⁵⁹ Peter Howard et Reina Neufeldt, "Canada's Constructivist Foreign Policy : Building Norms for Peace", extrait de *Canadian Foreign Policy / La politique étrangère canadienne* 8, n° 1 (automne 2000), p. 13-16. La notion du constructivisme est ici avancée comme moyen de comprendre la puissance des normes internationales. Selon un postulat émis par Martha Finnemore et Kathryn Sikkink, pour devenir valide internationalement, une norme doit absolument passer par trois stages. Une potentielle norme débute au stage 1 quand elle émerge sur l'agenda international. Le stage 2 est une « cascade de la norme » et survient quand les nations qui sont normalement indécises viennent à supporter cette norme puisqu'elle a gagné suffisamment de force et d'attrait pour être escaladée au niveau international. Le stage 3 est l'internalisation de la norme, soit quand la norme devient un aspect de la vie sociale internationale. Par contre, il existe un point d'inclinaison entre les stages 1 et 2. Si une norme amorce sa transition vers le stage 2 et qu'elle acquiert la masse critique requise, elle déclenche l'adoption en cascade parmi les nations. Reposant sur ce postulat, Howard et Neufeldt avancent l'hypothèse que le Canada est un agent d'inclinaison au cours du stage 2, soit qu'une fois qu'une norme internationale est proposée ou supportée par le Canada international, ceci amène la masse critique requise des nations pour entraîner la « cascade de la norme ».

¹⁶⁰ Ibid., p. 17-30

victimes¹⁶¹. Malgré une volonté internationale de résoudre cette problématique, il n'existe encore aucun consensus dans l'entièreté du dossier¹⁶². Étant donné la complexité du dossier, le Canada décida de se concentrer sur l'aspect illicite de la fabrication et de la distribution d'armes légères au milieu des années 1990. Par sa dédicace, un consensus s'est métamorphosé sur la question du contrôle du trafic illégal des armes légères, principalement entre les pays produisant et exportant ces armes. Néanmoins, il reste encore beaucoup de travail pour produire un traité du calibre de celui des mines antipersonnelles.

La genèse d'une CPI remonte à 1948 quand la Commission du droit international (CDI) fut demandée de s'y consacrer. En 1994, une ébauche de statut fut complétée. Ayant très fortement appuyé la création d'une CPI depuis les années 1950, le Canada joua un rôle crucial pour développer l'appui requis et fournir les directions et la vision nécessaires lors des étapes critiques du processus de création de la CPI¹⁶³. En 1998, le statut de Rome pour la création de la CPI fut adopté.

¹⁶¹ Le terme « armes légères » est défini par des armes de style militaire conventionnel qui peuvent être transportées par un individu ou un véhicule léger. Les armes légères incluent les revolvers, fusils et mitrailleuses, armes anti-aériennes et anti-chars portatives, lance-missiles portables, grenades, lance-grenades, les mines anti-personnelles et anti-chars, les explosifs ainsi que la panoplie de munitions.

¹⁶² Les « cinq permanents » du Conseil de sécurité des NU sont responsable de 83 % de la production mondiale d'armes légères, alors ils sont réticents à restreindre un marché qui leur est largement profitable, spécialement auprès d'acheteurs légitimes, telles les forces militaires et de polices.

¹⁶³ L'apport crucial du Canada dans le développement de la CPI a été Philippe Kirsch, un conseiller juridique au sein du MAECI. Kirsch avait préalablement servi dans les postes d'ambassadeur du Canada, d'adjoint au représentant permanent du Canada aux NU et d'ambassadeur et agent à la Cour internationale de justice. Comme président du comité plénier à la conférence de Rome, Kirsch força beaucoup d'avancement sur la convention à Rome et travailla avec zèle afin de sécurité suffisamment de vote pour supporter le statut de la CPI.

L'emploi de la diplomatie officielle

Joseph Montville forgea le terme diplomatie officielle (DO) en 1981, ou *Track Two*

Diplomacy en anglais, et le définit comme :

les interactions informelles et non-officielles entre les membres de groupes adverses ou nations dans le but de développer des stratégies, influencer l'opinion publique et organiser les ressources humaines et matérielles de façon à favoriser la résolution du conflit (traduction libre)¹⁶⁴

Il importe de noter que la DO émane de la PD. De plus, il est primordial que les facilitateurs d'initiatives de DO aient une certaine crédibilité aux yeux des partis. Cette crédibilité fera en sorte que l'approche préconisée par ces facilitateurs permettrait d'augmenter les chances de résoudre le conflit¹⁶⁵. Il importe aussi de noter que les autres exemples dépeint précédemment sont davantage de l'ordre de la diplomatie officielle, car ils ont été établis sur une approche beaucoup plus directe et entre des gouvernements.

Ayant les habilités et la crédibilité pour faciliter la résolution de certains conflits mondiaux, le Canada, par l'intermédiaire du MAECI, appuya plusieurs initiatives de DO. Tirées du mémoire de Peter Jones, les trois initiatives canadiennes qui seront discutées sont : l'initiative de l'Ancienne Cité de Jérusalem, le dialogue de sécurité coopérative du Pacifique Nord (DSCP) et l'initiative de confiance et de coopération des eaux asiatiques du Sud (CCEAS)¹⁶⁶.

¹⁶⁴ Peter Jones, *Canada and Track Two Diplomacy* (Toronto: The Canadian International Council (CIC), 2008), p. 1.

¹⁶⁵ La première partie du mémoire de Peter Jones explique davantage ce qu'est la DO

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 13-18.

En octobre 2003, trois officiers retraités du service étranger canadien entreprirent un projet de DO pour tenter de résoudre la situation de l'Ancienne Cité de Jérusalem¹⁶⁷.

Obtenant du financement du MAECI, ils préparent un document en 18 mois. Ils s'attendent à clore le projet en décembre 2005, mais les partis du conflit leur demandent de continuer leur travail, car ils aiment l'habileté du Canada à promouvoir leur coopération dans le dossier.

Bien que le projet connaissait des succès, suivant la situation politique entre les parties et le financement incertain du MAECI, le dénouement du projet est en suspend depuis décembre 2008.

À l'automne 1990, le MAECI entama la DSCPN, un projet de DO pour réunir plusieurs experts et discuter des incertitudes dans la région du Pacifique Nord¹⁶⁸. Recrutant les Dr David Dewitt et Paul Evans comme facilitateurs, le MAECI finança la DSCPN pour trois ans¹⁶⁹. Un des buts du projet était d'établir de nouvelles façons de gérer les problèmes et les différences entre les pays de la région¹⁷⁰. Ces derniers étant initialement hostiles à l'idée, les facilitateurs permirent toutefois d'établir les mécanismes afin de les rapprocher.

¹⁶⁷ Ces trois officiers retraités étaient Michael Molloy, Michael Bell et John Bell et, collectivement, possédaient abondamment d'expérience au Moyen-Orient. Pour de plus amples informations concernant le projet de DO sur l'Ancienne Cité de Jérusalem, voir <http://web2.uwindsor.ca/wsgcms/Projects/JerusalemInitiative/indexTpl.php>.

¹⁶⁸ En fait, la DSCPN fait suite à une offre du ministre des Affaires étrangères Joe Clark à l'AGNU à l'automne 1990 de subventionner un projet de DO afin d'amener des experts régionaux à discuter des moyens possibles afin d'éliminer la tension qu'il existait dans la région du Pacifique Nord.

¹⁶⁹ Le Dr David Dewitt est professeur et vice-président associé à la recherche à la Faculté des Sciences sociales et humanités à l'Université de York, ON. Le Dr Paul Evans est professeur associé et directeur de la Faculté des études administratives à l'Université de York, ON. Pour de plus amples informations concernant la liste des travaux produits dans le cadre de la DSCPN, voir http://www.yorku.ca/yciss/publications/npcsd_main.htm.

¹⁷⁰ Les pays en question étaient les États-Unis, le Japon, la Russie, la Chine, la Corée du Nord et la Corée du Sud. *Ibid.*, p. 15.

Par contre, suivant les changements du gouvernement et au sein du MAECI en 1993, le projet fut subséquemment abandonné.

En 1999, sachant qu'ils avaient été impliqués dans des projets de DO dans la région, le Dr Siddiqa-Agha recrute David Griffith et le Dr Peter Jones pour entamer une DO maritime entre l'Inde et le Pakistan¹⁷¹. La CCEAS obtint du financement du MAECI en 2001. Après avoir atteint plusieurs ententes majeures entre les partis après seulement six rencontres¹⁷², le financement allait perturber le projet. En effet, en date de décembre 2008, ce projet était en suspend depuis mars 2007 par manque de financement. Maintenant que les quatre exemples canadiens de l'application de la notion des SI ont été dépeints, il s'agira d'élaborer les invariants, limites et diplomaties de créneaux présents au sein du contexte canadien.

4.1.2 Les invariants, limites et diplomaties de créneaux présents dans le contexte canadien

Les deux références empiriques chinoise et iranienne de l'application de la notion des SI ont permis d'illustrer comment ils ont réussi à optimiser l'application de cette notion selon leur environnement respectif. Bien que le fondement de l'application de la notion des SI devrait être partout le même, il est important de noter que ces succès n'ont été possibles que

¹⁷¹ Le Dr Siddiqa-Agha est une académique pakistanaise travaillant au Co-operative Monitoring Centre (CMC) au Sandia National Laboratory aux États-Unis. David N. Griffith est un membre chercheur résident au Centre des études de politiques internationales à l'Université de Dalhousie, NÉ. Le Dr Peter Jones est professeur associé à la Faculté des études supérieures des Affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa, ON. Pour de plus amples informations concernant la liste des travaux produits dans le cadre de la DSCPN, voir http://centreforforeignpolicystudies.dal.ca/events/marsec_CCSAW.php.

par la présence des caractéristiques et circonstances bien propres à leur environnement respectif. Conséquemment, avant de procéder à l'évaluation de l'application canadienne de cette notion dans les exemples dépeints précédemment, il importera donc d'élaborer les divers invariants, limites et diplomaties de créneaux présents dans le contexte canadien. Il est avancé que ces derniers exercent une certaine incidence sur l'application de la notion des SI. L'élaboration de ces derniers permettra une meilleure compréhension de l'évaluation de l'application canadienne de cette notion au sein de sa politique étrangère, évaluation qui suivra subséquemment.

Les invariants et limites présents dans le contexte canadien

Le premier chapitre introduisait les trois courants de puissance présents dans la notion de la SI, ces derniers étant la puissance douce (PD), la puissance brute (PB) et la puissance intelligente (PI). Il est important de rappeler que, pour une situation donnée, la PI découle d'une combinaison « intelligente » de la PD et de la PB, comme illustré à la figure 1.2. Ce même chapitre a également traité de la nécessité que pour rencontrer les critères d'une SI, il doit absolument y avoir la présence des deux éléments suivants : un degré de combinaison de la PB et PD en une PI et un ou plusieurs objectifs politiques clairement définis et cohérents. Si ces éléments sont seulement présents dans une faible mesure, il est alors juste d'affirmer que, dans un tel cas, cette SI n'est peut-être pas appliquée de manière optimale. Souvent, cette faible capacité s'expliquerait par la présence de divers invariants et limites dans le contexte national. C'est précisément ces derniers qu'il s'agira d'examiner pour le contexte canadien.

¹⁷² Pour une liste des accomplissements suivant les six rencontres, voir *Ibid.*, p. 17.

Tout d'abord, comme préalablement spécifiés, les deux outils traditionnels de la PB sont la force militaire et la puissance économique. Dans le cas du Canada, il est avancé qu'il existe des limites incontournables sur ces dernières. Premièrement, relativement à la force militaire, plusieurs limites conditionneraient l'emploi des forces canadiennes (FC), autant d'une façon directe qu'indirecte. Dans un premier temps, ces limites proviendraient principalement des diverses conventions dont le Canada est signataire ainsi que, dans une certaine mesure, du peuple canadien. Les principales conventions sont les Chartres des Nations Unies (NU) et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Les limites émanant de celles-ci sont d'ordre juridique et leurs explications débordent du cadre de ce travail. En revanche, les limites provenant du peuple canadien méritent une explication. Autres que lors des deux guerres mondiales et des guerres coloniales britanniques¹⁷³, les FC furent toujours employées sous un mandat de l'Organisation des NU (ONU), déployées au sein d'une coalition multinationale et dans un climat altruiste¹⁷⁴. Selon de récents sondages, puisque le soutien de la population canadienne pour la mission des FC en Afghanistan est relativement faible¹⁷⁵, il n'est pas difficile d'imaginer qu'elle soutiendrait très difficilement

¹⁷³ L'exemple principal de guerre coloniale britannique à laquelle le Canada participa est la seconde guerre des Boers en Afrique du Sud de 1899 à 1902.

¹⁷⁴ Il est important de noter que sauf pour des missions autres qu'humanitaires, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ne se déploie jamais sans qu'il y ait eu préalablement eu émission d'un mandat du Conseil de Sécurité des Nations Unies (NU). Tels ont été les cas lors de la mission en Ex-Yougoslavie et avant le déploiement de l'OTAN en Afghanistan. Alors, même si plusieurs des missions des FC furent sous l'égide de l'OTAN, ces missions étaient par extension toujours sous un mandat des NU.

¹⁷⁵ En effet, lors d'un récent sondage Léger Marketing – Le Devoir, 71 % des répondants québécois s'opposent à la prolongation de la mission en Afghanistan, même si celle-ci se déplace de Kandahar à Kaboul en juillet 2011 et sera essentiellement centrée sur la formation et l'entraînement des forces de sécurité afghanes (Alec Castonguay, "Sondage Léger Marketing-Le Devoir - Les Québécois sont contre la nouvelle mission canadienne en Afghanistan," *Le Devoir*, 15 janvier, 2011, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/314770/sondage-leger-marketing-le-devoir-les-quebecois-sont-contre-la-nouvelle-mission-canadienne-en-afghanistan>; Internet, consulté le 12 avril 2011). De plus, même s'il n'est pas scientifique, un récent sondage sur le site de CBC News

l'emploi des FC en tant qu'outil d'influence politique dans un contexte unilatéralement canadien. Il n'est pas envisagé que la situation change prochainement.

Dans un deuxième temps, ces limites découleraient des capacités limitées des FC. Fondamentalement, si une nation menace d'utiliser ses forces militaires pour exercer de l'influence, de façon directe ou indirecte, il est primordial que cette nation puisse les projeter et que ces dernières représentent une réelle menace. Sans quoi, le recours à cette menace est absolument futile et ne fera que ternir la réputation et la crédibilité de cette nation. Autres que les États-Unis ainsi que, dans une certaine mesure, la France et la Grande-Bretagne, bien peu de nations peuvent se prévaloir de ces deux conditions¹⁷⁶. Malheureusement, le Canada n'y figure pas. Essentiellement, les FC ne constituent pas une réelle menace et n'ont pas les capacités requises pour se projeter sans avoir recours à des agences externes, commerciales ou alliées¹⁷⁷. Étant donné le niveau plutôt faible de ses dépenses militaires canadiennes sur l'échelle mondiale¹⁷⁸, il n'est pas envisagé que la situation change de sitôt.

affichait que plus de 73 % des répondants ne sont pas d'avis que la mission en Afghanistan devrait continuée jusqu'en 2014 (Kim Fox, "Afghanistan : Should the Canadian Mission Continue to 2014?" CBC News, <http://www.cbc.ca/news/yourcommunity/2011/04/afghanistan-should-the-canadian-mission-continue-to-2014.html>; Internet, consulté le 18 avril 2011).

¹⁷⁶ Mark F. Proudman, *Soft Power Meets Hard : The Ideological Consequences of Weakness*, extrait de *Canada among Nations 2003 : Coping with the American Colossus*, sous la direction de David Carment, Fen Osler Hampson and Norman Hillmer (Toronto: Oxford University Press, 2003), p. 332-333.

¹⁷⁷ Même avec l'acquisition de nouveaux avions de transport aérien, tels les CC-117 et les CC-130J, la capacité de projeter internationalement les FC est très limitée. De plus, il n'y existe aucune capacité de transport maritime intrinsèque à l'intérieur des FC. Un déploiement tel que celui en Afghanistan a exigé que les FC fassent appel à des transporteurs maritimes et aériens commerciaux, telle que l'utilisation des Antonov AN-124.

¹⁷⁸ Central Intelligence Agency, "The World Factbook - Canada," Central Intelligence Agency, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ca.html>; Internet, consulté le 26 avril 2011. Selon ce site, les dépenses militaires du Canada représentent 1.1 % du PNB, plaçant ainsi le Canada au 126^e rang sur une échelle de comparaison mondiale.

Deuxièmement, les limites de la puissance économique du Canada seront examinées. En premier lieu, bien que le Canada possède une puissance économique, elle a intrinsèquement des limites. D'ailleurs, c'est R.J. Sutherland qui énonça, en 1962, que la puissance économique constituait un des invariants de la stratégie canadienne¹⁷⁹. En effet, pour le Canada, les limites de sa puissance économique découlent essentiellement de sa situation géostratégique, qui est caractérisée par la proximité immédiate de la seule superpuissance mondiale : les États-Unis. La position géostratégique du Canada par rapport à son voisin du sud introduit le concept de l'« ombre américaine ». Ce concept s'explique par le fait que les Américains ont des intérêts dans quasiment tous les coins et domaines du globe. De plus, étant donné l'interdépendance complexe d'aujourd'hui, l'existence de ce concept fait en sorte qu'il est extrêmement difficile, voire même impossible, pour le Canada d'ignorer l'omniprésence américaine dans ses actions. Par ce fait, il est avancé que cette omniprésence américaine agit comme un important réducteur de l'ambition canadienne à devenir un acteur important dans l'application de la notion des SI, notamment dans le domaine économique.

En deuxième lieu, bien qu'il y ait effectivement une interdépendance économique entre le Canada et les États-Unis, celle-ci constitue une importante limite économique. Les États-Unis détiennent un avantage indéniable par rapport au Canada, car l'économie canadienne dépend dans une plus large mesure sur le marché américain que ce dernier dépend du marché canadien. En effet, selon le CIA World Factbook, le Canada exporte plus de 75 % de sa production aux États-Unis, alors que ces derniers n'exportent que 19 % de sa

¹⁷⁹ R. J. Sutherland, "Canada's Long Term Strategic Situation", extrait de *International Journal* 17, n° 3 (été 1962), p. 201.

production vers le Canada¹⁸⁰. En considérant cette dépendance économique, il est évident de constater que, actuellement, les risques pour le Canada sont considérables, même fataliste, s'il emploie une SI trop agressive et rapidement envers son voisin du sud. Ces derniers n'ont qu'à réduire leurs importations canadiennes ou d'instaurer des douanes exorbitantes comme lors de la dispute du bois d'œuvre pour générer répercussion à travers le Canada. Cette dépendance économique, jumelé avec le concept de l'«ombre américaine», supporte l'énoncé que la puissance économique du Canada est limitée.

Les diplomaties de créneaux présentes dans le contexte canadien

Par contre, pour permettre une évaluation équilibrée, il faut également considérer les éléments pouvant avoir une influence positive. Maintenant, il s'agira d'élaborer les éléments affectant positivement l'application de la notion des SI dans le contexte canadien. Plusieurs analystes suggèrent que le Canada possède quelques diplomaties de créneaux pouvant influencer positivement l'application de cette notion, notamment la PD par l'entremise de la diplomatie publique (DP) et de la commercialisation d'une nation (CN)¹⁸¹. Il est important de rappeler le lien intrinsèque existant entre ces deux derniers; la DP est un véhicule d'influence (un moyen) tandis que la CN est une façon de faire de l'influence (une manière). Le terme « diplomatie de créneaux », développé par Gareth Evans, est défini comme étant la concentration des ressources dans des domaines spécifiques capables de générer des retours

¹⁸⁰ Central Intelligence Agency, *The World Factbook - Canada* et Central Intelligence Agency, "The World Factbook - United States", <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/us.html>; Internet, consulté le 24 octobre 2010.

¹⁸¹ Parmi ces analystes, il y a Joseph S. Nye, Alan K Henrikson, Pierre C. Pahlavi et Evan Potter.

qui sont bons d'avoir, plutôt que de couvrir tous les domaines et ne rien avoir en retour¹⁸². Le Canada rencontre incontestablement les paramètres de cette définition, notamment par la DP suivant son renforcement par l'ancien ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy¹⁸³. Initialement élaborée sous le 3^e pilier au sein de la politique étrangère du Canada en 1995, le terme de la DP figure maintenant dans la politique étrangère du Canada depuis 2005¹⁸⁴. Alan K. Henrikson avance que bien que le Canada ait largement investi dans son programme de DP et que son travail diplomatique demeure tout du moins invisible sur la scène internationale, ce travail a tout de même donné des résultats importants sur plusieurs éléments clés de la DP¹⁸⁵. D'ailleurs, un des livres d'Evan Potter se consacre exclusivement sur la façon dont le Canada pourrait exploiter davantage sur son programme actuel de DP afin d'augmenter sa présence sur la scène mondiale¹⁸⁶. Comme l'a indiqué Pierre C. Pahlavi, le Canada n'a pas grand-chose à perdre à s'investir davantage dans la DP, il a, au contraire, tout à gagner¹⁸⁷.

¹⁸² Alan H. Henrikson, *Niche Diplomacy in the World Public Arena: The Global 'Corner' of Canada and Norway*, extrait de *The New Public Diplomacy: Soft Power in International Relations*, sous la direction de Jan Melissen (New York: Palgrave Macmillan, 2005), p. 67. Cette méthodologie fut largement développée par les pays ayant la taille et la capacité d'avoir un rôle notable sur la scène internationale, mais dont les forces requises pour imposer leur position et leurs solutions sont limitées.

¹⁸³ Howard et Neufeldt, *Canada's Constructivist Foreign Policy: Building Norms for Peace*, p. 11. C'est d'ailleurs sous le ministre Axworthy que le MAECI poursuivit le concept de la diplomatie de créneaux. Par contre, ce dernier préférerait le terme « politique étrangère sélective » par rapport à « diplomatie de créneaux ».

¹⁸⁴ Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Énoncé de politique internationale du Canada : Fierté et influence : Notre rôle dans le monde - Diplomatie* (Ottawa: Cabinet du Premier Ministre, 2005), 45.

¹⁸⁵ Henrikson, *Niche Diplomacy in the World Public Arena: The Global 'Corner' of Canada and Norway*, extrait de *The New Public Diplomacy: Soft Power in International Relations*, p. 69-71.

¹⁸⁶ Evan H. Potter, *Branding Canada: Projecting Canada's Soft Power through Public Diplomacy* (Montréal: McGill-Queen's University Press, 2009), p. 368.

¹⁸⁷ Pierre C. Pahlavi, "La diplomatie publique du Canada : Virage ou figure de style", extrait de *Canadian Foreign Policy / La Politique Étrangère Canadienne* 14, n° 1 (automne 2007), p. 22.

Une autre diplomatie de créneaux du Canada est son statut de puissance moyenne, comme qu'avancé par M.A. Rudderham¹⁸⁸. Par contre, au contraire de la DP qui est un mode opératoire, le statut de puissance moyenne du Canada représente plutôt une conséquence de ses actions politiques internationales. Bien qu'il n'existe par de définition concise de ce terme et que son concept soit contesté¹⁸⁹, il est irréfutable que le Canada agit dans le contexte établi par Andrew F. Cooper, Richard A. Higgott et Kim R. Nossal¹⁹⁰. Selon ce contexte, les puissances moyennes ont tendance à être plutôt passives sur certaines questions, telle la sécurité, mais plus dévouées sur les questions d'agenda de second ordre, telle l'économie, et d'agenda de troisième ordre, tels l'environnement et la sécurité humaine. Encore, ce contexte correspond à celui dans lequel opère le Canada. Bien qu'elles ne puissent pas jouer sur le même plan que les grandes, les puissances moyennes ont leur importance relative, car la plupart du temps, ils se concentrent dans des domaines multilatéralismes que les grandes puissances délaissent, tel que spécifié préalablement et appuyé par Mark F. Proudman¹⁹¹. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la réputation et la crédibilité du Canada se sont construites dans ces domaines respectifs, donc aucune réorientation n'est envisagée.

¹⁸⁸ M. A. Rudderham, "Middle Power Pull : Can Middle Powers use Public Diplomacy to Ameliorate the Image of the West?" (Postgraduate Program in International Communications, University of Leeds, U.K.), 1-21.

¹⁸⁹ Pour plus d'information concernant la critique du terme « puissance moyenne », voir Chapnick, "The Canadian Middle Power Myth", extrait de *International Journal* 55, n° 2 (printemps 2000), p. 188-206.

¹⁹⁰ Andre F. Cooper, Richard A Higgott et Kim R. Nossal, *Relocating Middle Power* (Vancouver: UBC Press, 1993), p. 22, p. 32.

¹⁹¹ Proudman, "Soft Power Meets Hard : The Ideological Consequences of Weakness", extrait de *Canada among Nations 2003 : Coping with the American Colossus*, p. 348. Cet énoncé est également soutenu dans l'article de Peter Howard et Reina Neufeldt précédemment cité. Howard et Neufeldt, *Canada's Constructivist Foreign Policy : Building Norms for Peace*, p. 11-12.

4.1.3 L'évaluation de l'application de la notion des stratégies d'influence dans la politique étrangère canadienne

Au cours de cette section, il s'agira d'évaluer l'application de la notion des SI par le Canada pour chacun des exemples élaborés précédemment. Cette évaluation utilisera tous les éléments d'analyse préalablement élaborés au cours de ce mémoire : le cadre conceptuel de la notion des SI, les deux références empiriques chinoise et iranienne et les invariants, limites et diplomaties de créneaux du contexte canadien récemment introduits. Principalement, il s'agira d'identifier et d'évaluer la présence des deux éléments d'une SI, soit d'avoir une combinaison de la PD et de la PB en une PI et des objectifs politiques bien définis et cohérents. Si possible, une appréciation concernant l'optimisation de l'application de la notion des SI par le Canada sera avancée.

La dispute du bois d'œuvre

Le Canada a certainement appliqué la notion des SI pour affronter les États-Unis durant la dispute du BO. Par ses actions prises durant l'évolution de celle-ci, il est avancé que l'application canadienne de cette notion s'est améliorée avec le temps¹⁹².

L'implication directe du Canada ne débuta que dans la deuxième phase. Au cours de celle-ci, le Canada maintint sa pratique des « frais de tronc » malgré les pressions

¹⁹² Les documents de Gagné et de Makarenko illustrent clairement les quatre phases de la dispute depuis sa genèse en 1982, ces dernières étant : 1) phase I de 1982 à 1983, 2) phase II de 1986 à 1987, 3) phase III de 1991 à 1996 et 4) phase IV de 2001 à 2006. Gagné, *The NAFTA and the Softwood Lumber Dispute : What Kind of Canada-US Partnership?*, p. 7-26 et Makarenko, *The Canada-US Softwood Lumber Dispute*, p. 5-8.

américaines pour qu'il adopte la « méthode américaine ». En revanche, il accepta l'imposition d'une taxe de 15 % sur ses exportations américaines de BO. Par contre, en appliquant la SI, le Canada gagna que cette taxe soit imposée du côté canadien de la frontière¹⁹³. Précipitant la troisième phase, le Canada défia véhément les Américains devant divers tribunaux, démontrant l'utilisation d'une SI cohérente¹⁹⁴. Par contre, ce n'est que dans la dernière phase qu'il l'appliqua plus sérieusement pour forcer l'intransigeance américaine devant ses gains juridiques. Plusieurs termes de l'EBO conclu en 2006 résultent directement de l'influence canadienne, les plus importants étant : le retour de près de 4.5 milliards de dollars de douanes américaines prélevées illégalement de 2001 à 2005¹⁹⁵ et l'implémentation de restrictions majeures concernant les conditions et avis que chacun doit respecter s'il désire rompre les termes de l'EBO¹⁹⁶.

Bien que l'application de la SI canadienne se soit améliorée durant cette dispute, il est juste d'avancer que celle-ci n'a pas été optimale. Selon le deuxième élément essentiel d'une

¹⁹³ En gagnant ce point contre les Américains, le Canada assurait que l'argent perçu par cette taxe d'exportation par les compagnies canadiennes demeure au Canada au lieu d'aller remplir les coffres américains.

¹⁹⁴ Le Canada est celui qui mit fin au mémorandum de compréhension (MDC) conclu en 1986 sous le prétexte que les conditions présentes lors de l'établissement de ce MDC n'étaient plus valide et que les termes de ce dernier enfreignaient les droits des provinces canadiennes. En ayant recours à une PI sensiblement efficace et des objectifs politiques bien établis par rapport à la résolution du conflit en sa faveur, le Canada démontra une application de la notion des SI cohérente.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 9.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 9. Une provision de l'EBO initiale conclue en 2006 permettait à l'un ou l'autre des parties de rompre unilatéralement l'entente. Plusieurs provinces canadiennes croyaient éperdument que cette provision compromettait la valeur de l'entente initiale. Afin de réduire l'ampleur de cette provision, le Canada réussit à convaincre les États-Unis de négocier un amendement de l'EBO de 2006 afin de rendre plus difficile leur retraite de l'entente. Selon cette dernière, si l'entente n'était pas renouvelée en 2013 ou si les États-Unis mettaient fin à l'entente, ils ne pouvaient pas réimposer des douanes pour un an. Ce délai donnerait assez de temps pour permettre au Canada d'élaborer une défense convenable sur la(les) raison(s) que les États-Unis donneraient pour avoir mis terme à l'entente. De plus, s'ils désiraient rompre l'entente, ils devaient donner un

SI, il peut être affirmé que la définition et la cohérence des objectifs politiques canadiens furent de mieux en mieux, car les actions canadiennes contre les Américains se sont concrétisées avec le passage du temps. Par contre, quoiqu'il y ait eu la présence d'une certaine PI durant le dernier stage, par le maintien de la pratique canadienne et pour avoir forcé quelque peu la main aux Américains suivant les décisions des tribunaux, celle-ci n'était pas très efficace et manquait d'audace. La preuve est que les États-Unis conservèrent tout de même plus de 1 milliard de dollars de douanes illégalement prélevées. Avoir fait la menace d'exercer des mesures plus radicales, comme suspendre les approvisionnements de pétrole, de gaz naturel et d'électricité, les aurait certainement forcés à respecter les verdicts irrécusables de l'ALENA, comme l'a fait la Chine envers le Japon pour les métaux de terre rares. Bien qu'il y ait eu présence des deux éléments de la SI dans cette dispute, ces derniers ont été plutôt faibles. La non-optimisation de la SI canadienne dans cette dispute s'expliquerait par le concept de l'« ombre américaine » et les limites de la force économique du Canada envers les États-Unis.

La guerre du turbot

La performance du Canada au cours de la guerre du turbot représente sans aucun doute un de ses meilleurs moments. Parallèlement, des quatre exemples dépeints antérieurement, ce dernier représente incontestablement la meilleure application canadienne de la notion des SI.

Le Canada a certes satisfait les deux critères essentiels afin d'avoir une SI. Pour avoir maintenu une position ferme contre l'UE du début à la fin sur son non-respect des quotas de pêche établis par l'OPANO et par l'emploi de bateaux armés démontre que le Canada a efficacement utilisé sa PB, directement et indirectement. Le Canada a été plus habile que ses adversaires dans l'exploitation des médias et l'application de la PD, notamment la DP. En effet, il contrôla la bataille médiatique et gagna l'appui de plusieurs nations, notamment en Europe, sur la côte africaine et en Afrique du Sud¹⁹⁷. Il peut être affirmé que le Canada a manifestement combiné « intelligemment » sa PB et PD en une PI efficace. La coordination de tous ses efforts était presque théâtrale. Concernant le deuxième élément crucial d'une SI, il peut également être avancé que le gouvernement canadien avait établi des objectifs politiques très bien définis et cohérents. Dès l'entrée en fonction du gouvernement Chrétien en 1993, ce dernier avait démontré l'ambition de devenir un joueur de premier plan dans les dossiers de la sauvegarde des pêches et d'instaurer les moyens appropriés pour la contrôler¹⁹⁸. Malgré l'outrage des Espagnols et de l'UE, la persistance canadienne eut raison sur eux et l'UE a subséquemment accepté les termes d'une proposition canadienne¹⁹⁹. Il peut donc être avancé que l'application canadienne de la notion des SI dans ce cas s'approche de l'optimisation évoqué dans les modèles chinois et iranien.

¹⁹⁷ Blake, *From Fishermen to Fish : The Evolution of Canadian Fishery Policy*, p. 105.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 91-99.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 106-107. En effet, l'UE ayant constaté que le Canada ne fléchirait pas, elle comprit que la seule façon de mettre fin au conflit était d'accepter les termes que le gouvernement Chrétien lui avait préalablement énoncés, mais que l'Espagne avait carrément refusés. Cette acceptation par l'UE des termes canadiens allait créer l'Entente Canada-UE pour le contrôle et la mise en vigueur pour la pêche dans l'Atlantique nord-ouest.

Bien que cette dispute représente une application optimale de la notion des SI par le Canada, il est à se demander pourquoi il n'a pas adopté une approche similaire contre les Américains lors de la dernière phase de la dispute sur le BO. Après tout, cette phase débuta en 2001, soit trois ans après sa victoire contre l'Espagne et l'UE, et le même gouvernement qui avait rendu cette victoire possible était encore en fonction. Une raison qui expliquerait la performance du Canada dans ce conflit est que les États-Unis n'étaient pas encore membre de l'OPANO²⁰⁰.

La promotion de la sécurité humaine

Sans démentir l'argument de Howard et Neufeldt vantant le Canada comme un agent d'inclinaison de norme dans le dossier de la sécurité humaine, les agissements du Canada dans ce dossier selon l'application de la notion des SI ont plutôt été faibles. Certes, les trois exemples de sécurité humaine discutés auparavant n'en seraient pas à leur présent statut s'il n'avait pas été de l'influence canadienne, notamment celle d'Axworthy. Par contre, l'arrière-scène est remplie de failles.

Selon le premier critère d'une SI, le Canada n'a pas démontré qu'il avait maîtrisé la combinaison « intelligente » de sa PB et de sa PD en une PI efficace, comme l'Iran l'a fait pour obtenir des progrès selon ses trois objectifs stratégiques. Certes, les ambitions

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 109. Il peut même être avancé que les États-Unis ont été impressionnés des résultats des actions du Canada dans le dossier de l'instauration de mesure de conservation sévère dans les Grands Bancs, car ils joignirent l'OPANO en novembre 1995 et ratifièrent en décembre 1995 une convention aux NU donnant aux nations côtières un plus grand rôle dans le contrôle et la gestion des stocks de poissons migratoires et en déclin. Cette dernière est un résultat direct de la persistance canadienne.

canadiennes par rapport à la sécurité humaine étaient nobles, mais elles n'ont pas été soutenues par une PI pour assurer que la sécurité humaine soit évaluée avec le même sérieux par la collectivité internationale. Une des preuves est le Traité d'Ottawa alors que les États-Unis, la Russie et la Chine, soit les trois plus grands producteurs de mines antipersonnelles mondiaux, ne l'ont pas ratifié²⁰¹. Pour beaucoup d'analystes, il n'y avait pas vraiment de volonté canadienne, mais surtout la volonté d'un seul homme, Axworthy, qui en avait fait une affaire personnelle. Malgré qu'il ait accompli de grandes choses pour faire avancer la sécurité humaine internationalement, ses actions ne représentent pas une PI efficace.

Pour ce qui est du deuxième élément d'une SI, soit d'avoir des objectifs politiques clairement définis et cohérent, le Canada n'a pas fait aussi bonne figure que durant les conflits du BO et du turbot. Certes, la détermination canadienne d'avancer la sécurité humaine en premier plan sur l'agenda international était honorable, mais celle-ci ne reposait pas sur des objectifs politiques cohérents et bien définis à l'intérieur de la politique étrangère canadienne. S'ils y étaient, ils étaient plutôt vague et portaient à confusion, comme l'argumente Kyle Grayson dans un de ses articles²⁰². D'après Grayson, l'agenda canadien de la sécurité humaine connut même un changement important de 1997 à 1999, démontrant un certain degré d'immaturation du sujet au Canada²⁰³. Même si la sécurité humaine figure dans la

²⁰¹ Howard et Neufeldt, *Canada's Constructivist Foreign Policy : Building Norms for Peace*, p. 22.

²⁰² Grayson, *Branding "Transformation" in Canadian Foreign Policy : Human Security*, 41-68.

²⁰³ *Ibid.*, p. 44-46.

politique étrangère canadienne actuelle²⁰⁴, le Canada devra faire bien plus que simplement mentionner le terme s'il veut réellement agir dans ce dossier internationalement.

L'emploi de la diplomatie officielle

Les trois exemples canadiens de la DO ont permis de déceler plusieurs failles importantes, et ce, même si l'apport canadien a permis d'atteindre des succès dans ces derniers. La plus importante se rattache au deuxième critère d'une SI où il doit y avoir des objectifs politiques bien définis et cohérents. Dans chacun des trois exemples, l'absence ou la faiblesse de ces derniers est frappante. Que le Canada possède les habilités et la crédibilité d'entreprendre des projets de DO pour tenter de résoudre divers conflits mondiaux est incontestable. Jones avance même que le Canada possède une niche pour ce type d'initiative²⁰⁵. Par contre, que le Canada ne prenne pas le temps de définir des objectifs politiques cohérents pour ses projets de DO pourrait, en fin de compte, saper les bienfaits de son apport. C'est certes l'opinion du Dr Dewitt suivant l'arrêt du DSCPN²⁰⁶.

Une deuxième faille, également commune aux trois exemples, est le financement souvent *ad hoc* que le MAECI a accordé. Rattaché à ce dernier est son processus administratif extrêmement rigide et inflexible. Dewitt l'a aussi énoncé comme obstacle majeur, privant ainsi l'exploration de nouvelles idées émanant des discussions lors de la

²⁰⁴ Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Énoncé de politique internationale du Canada : Fierté et influence : Notre rôle dans le monde - Diplomatie*, 45.

²⁰⁵ Jones, *Canada and Track Two Diplomacy*, p. 18.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 15.

DSCPN²⁰⁷. Comme avancé par Jones, si un pays possède les habilités requises pour exploiter la DO, il faut que ce dernier identifie ses intérêts, les intègre dans sa politique étrangère et accorde un financement substantiel pour toute la durée du processus²⁰⁸. Le Canada n'a rien fait de tel et aurait tout intérêt à réviser sa pratique de DO s'il désire exploiter efficacement cette niche. Pour ce, la présence d'objectifs politiques est relativement faible.

De plus, puisque la DO est de l'essor de la PD, cette pratique ne permet pas d'avoir une PI optimale. Par contre, étant donné qu'il est primordial que les facilitateurs d'initiatives de DO proviennent de pays ayant de la crédibilité aux yeux des parties, il peut être argumenté que pour y arriver, ces pays doivent sans contredit recourir à la SI. Parallèlement, il peut être argumenté que la Chine et l'Iran ont su bâtir une certaine crédibilité dans leur environnement respectif et que ces derniers utilisent la DO pour faciliter la résolution de conflits entre leurs divers pays qui lui sont voisins. La prochaine section veillera à élaborer un avenir pour le Canada dans l'application de la notion des SI.

4.2 UN AVENIR POUR LE CANADA DANS L'APPLICATION DE LA NOTION DES STRATÉGIES D'INFLUENCE

Maintenant que l'évaluation de l'application de la notion des SI au sein de la politique étrangère canadienne est complétée, cette section avancera des leçons et des suggestions que le Canada aurait tout intérêt à appliquer afin de perfectionner davantage son application de cette notion. Il importe de noter que l'élaboration de ces suggestions a pris soin d'inclure les

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 14.

invariants, limites et diplomaties de créneaux du contexte canadien élaborés précédemment. Premièrement, il s'agira d'extraire des leçons possibles pour le Canada des modèles chinois et iranien de l'application de la notion des SI. Ensuite, des suggestions quant aux domaines de la politique étrangère dont le Canada aurait tout intérêt à appliquer davantage cette notion seront introduites. Ces leçons et suggestions permettraient au Canada d'augmenter sa réputation sur la scène internationale.

4.2.1 Des leçons possibles extraites des modèles chinois et iranien

Il est avancé qu'une façon d'améliorer sa performance et ses méthodes dans un domaine donné comporte deux étapes. Premièrement, suivant l'étude de divers cas représentant des succès et des échecs, il faut en extraire des leçons. Deuxièmement, suivant l'identification de leçons, il importe de sélectionner celles qui pourraient nous être utile et qui nous seraient possibles d'appliquer. Selon cette première étape, il s'agira d'extraire des leçons possibles pour le Canada selon les modèles chinois et iraniens de l'application de la notion des SI.

Des leçons possibles extraites du modèle chinois

Fondamentalement, ce qui a permis à la Chine d'atteindre son statut de joueur de premier plan dans l'application de la notion des SI est sa quête d'un « juste milieu » entre ses deux principales anciennes idéologies. Pour le Canada, il est avancé qu'il ne deviendra jamais optimum dans l'application de cette notion s'il n'établit pas une SI envers les États-

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 20-22.

Unis. Selon l'interdépendance complexe actuelle, ces derniers sont présents dans quasiment tous les domaines. La leçon tirée du modèle chinois serait que le Canada établisse sa propre version d'un « juste milieu », où les deux pôles seraient les intérêts mondiaux du Canada et des États-Unis. Le Canada pourrait très aisément adapter les deux objectifs préalablement discutés pour la Chine afin qu'il puisse atteindre son « juste milieu » selon sa propre *tianxia*. Cette approche lui permettrait très certainement de réduire l'ampleur de l'« ombre américaine » qui tend à réduire ses ambitions internationales, spécifiquement concernant sa puissance économique. Tout comme la Chine l'avait également identifiée, les États-Unis allaient être un obstacle majeur à ses ambitions mondiales. Par contre, en utilisant une SI efficace, elle réussit à les atteindre. Le Canada pourrait faire de même. Certes, il y a un degré de proximité physique différent entre le Canada et la Chine par rapport aux États-Unis, mais parallèlement à ses actions durant la dispute du BO, des victoires contre ces derniers sont toujours possibles.

L'autre domaine imputable au succès économique fulgurant de la Chine est sa diaspora. Par l'entremise de sa diaspora, la Chine a réussie à solidifier sa dominance économique sur tous les continents. Bien que sa diaspora ne soit pas aussi nombreuse que celle de la Chine, elle n'est tout de même pas négligeable. Un important aspect à rappeler est que la Chine est principalement un pays d'émigration alors que le Canada est surtout un pays d'immigration. Comme la Chine a solidifié son emprise mondiale par l'entremise de sa diaspora, la leçon que tirerait le Canada serait qu'il solidifie sa crédibilité et sa réputation par l'entremise de ses programmes de DP et de CN par l'entremise de sa diaspora, même si celle-ci est limitée. Il importe de rappeler le lien étroit entre ces deux termes, où la DP est un

moyen d'influencer et la CN une manière de faire de l'influence. De plus, la diaspora canadienne influencerait la rétroaction de sa nation hôte et aiderait le Canada pour parfaire son image internationale, contribuant ainsi à augmenter la PD du Canada.

Des leçons possibles extraites du modèle iranien

Immédiatement suivant leur révolution islamique, afin de la soutenir et d'établir une direction pour le pays, l'Iran établit trois objectifs stratégiques qui allaient constamment être en arrière-plan dans tous ses agissements. L'omniprésence de ces objectifs a clairement été démontrée au cours du troisième chapitre. C'est le deuxième élément de l'équation de la SI. Pour le Canada, une importante faille qui fut exposée lors de l'évaluation de l'application de la notion des SI a été qu'il n'avait pas ou très peu établi d'objectifs politiques bien définis et cohérents dans sa politique étrangère. Certes, il y avait la présence d'objectifs lors de la dispute du BO et de la guerre du turbot. Néanmoins, il peut être argumenté que ces derniers ne figuraient pas dans la politique étrangère, mais ont été établis pour régler la situation. La leçon primaire tirée du modèle iranien pour le Canada est que s'il aspire à devenir un joueur actif sur la scène internationale, il doit absolument mettre l'énergie afin d'établir des objectifs stratégiques, de les définir, de les intégrer de façon cohérente dans sa politique étrangère, et de constamment s'y référer pour assurer que ses agissements les rencontrent. Cette méthodologie a fonctionné pour l'Iran, alors il n'existe aucune raison pourquoi elle ne pourrait pas fonctionner homologiquement pour le Canada, et ce, même si leur environnement diffère.

Parallèlement à l'établissement d'objectifs stratégiques, un autre aspect qui a permis à l'Iran d'avoir d'important succès est qu'il a combiné « intelligemment » divers moyens dans sa SI pour atteindre ces objectifs. Tout comme la Chine, l'Iran a principalement appliqué la stratégie de la guerre hors limites pour atteindre ses objectifs. De plus, ces divers moyens ont toujours été employés avec une attention particulière aux objectifs stratégiques. Bien qu'il serait plus délicat pour le Canada d'appliquer les prémisses de la stratégie de la guerre hors limites, il est avancé qu'il serait tout de même possible d'en appliquer la forme. Cette délicatesse s'explique par le fait que l'application puriste de cette stratégie préconise l'utilisation de moyens amoraux et illégitimes, ce que le Canada ne peut faire. La leçon que le Canada pourrait tirer du modèle iranien est qu'il serait possible qu'il atteigne ses objectifs politiques en appliquant les rudiments de cette stratégie. Certes, les moyens utilisés diffèreraient de ceux utilisés par l'Iran et devraient être selon les paramètres acceptables pour le Canada. Par contre, cette stratégie fournirait un cadre de référence afin qu'il puisse s'affirmer davantage sur la scène internationale et ainsi réduire les effets de l'« ombre américaine » sur ses ambitions internationales.

4.2.2 Les domaines d'application potentielle au Canada de la notion des stratégies d'influence

Suivant l'extraction de leçons des modèles chinois et iranien, il s'agira de procéder à la deuxième étape, soit de suggérer des domaines dans lesquels le Canada aurait tout intérêt à appliquer davantage la notion des SI. Ces domaines correspondent aux instruments de

puissance nationale avancés par le colonel (retraité) Jack D. Kem²⁰⁹. Bien qu'il puisse être avancé que le Canada applique déjà cette notion dans ces domaines, cette application n'est pas optimale et le Canada se doit de peaufiner cette application. Ces domaines sont la diplomatie, l'information, le militaire et l'économie, d'où l'acronyme DIME. En améliorant sa performance quant à l'application de la notion des SI dans ces quatre domaines, il est avancé que le Canada regagnerait de son prestige qu'il a perdu depuis la dernière décennie.

Le domaine diplomatique

Dans le domaine diplomatique, il semble que le Canada ait perdu beaucoup de son prestige qu'il avait si ardemment gagné depuis les années 1950. Pour plusieurs analystes, le fait que le Canada n'a pas obtenu de siège au sein du Conseil de sécurité des NU à l'automne de 2010 est une preuve accablante²¹⁰. Bien que l'énoncé de politique internationale (ÉPI) canadienne sur la diplomatie contienne tous les aspects d'une bonne politique internationale, il est avancé que l'élément crucial manque à l'appel : sa mise en œuvre effective. Comme pour plusieurs des exemples d'application de la notion des SI examinés, la plus grande difficulté du Canada est son manque de direction stratégique, et ce, même en présence d'un ÉPI. Cette position est également soutenue par Alan Ho et Justin Mohammed dans leur récent document²¹¹.

²⁰⁹ Kem, Colonel Jack D (retraité), "Understanding the Operational Environment : The Expansion of DIME", extrait de *Military Intelligence Professional Bulletin* 33, n° 2 (avril-juin 2007), p. 49.

²¹⁰ Alan Ho et Justin Mohammed, *Diplomacy – A Canadian Foreign Policy Review 2011* (Carleton University: Country Indicator for Foreign Policy, 2011), p. 2, <http://www.carleton.ca/cifp/app/serve.php/1351.pdf>; Internet, consulté le 12 mai 2011.

²¹¹ *Ibid.*, p. 3-6. Ces derniers avancent même que le déclin de la diplomatie canadienne coïncide avec l'élection de Stephen Harper en 2005 et suite au leadership politique apathique qui a suivi.

En ce qui concerne les deux diplomaties de créneaux canadiennes avancées précédemment, soit sa DP et sa CN, il y a matière à s'interroger sur leur réelle efficacité. Pierre C. Pahlavi, dans un de ses articles parus en 2007, affirmait que les programmes canadiens de DP sont sous financés, limités par une structure d'action désuète et inadaptés pour concurrencer le jeu international d'aujourd'hui²¹². C'est le même écho de la part de Ho et Mohammed²¹³. À propos de son implication au sein de projet de DO, bien que le Canada ait eu bonne figure, son manque d'objectifs politiques évident a certes contribué au déclin de sa réputation. Afin d'améliorer la pratique canadienne dans ce domaine, il serait recommandé que le Canada porte davantage attention aux sept recommandations avancées par Peter Jones dans son document traitant de l'implication canadienne dans la DO²¹⁴. Si le Canada veut regagner son prestige, c'est maintenant le temps de commettre temps et argent, et ce, hier plutôt que demain.

Le domaine informationnel

L'omniprésence actuelle des médias dans tous les aspects fait en sorte qu'une nation n'a plus le monopole sur la transmission de l'information, et ce, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Cet événement est d'ailleurs un des éléments de

²¹² Pahlavi, *La diplomatie publique du Canada : Virage ou figure de style*, p. 21.

²¹³ Ho et Mohammed, *Diplomacy – A Canadian Foreign Policy Review 2011*, p. 7.

²¹⁴ Jones, *Canada and Track Two Diplomacy*, p. 24-25. Les sept recommandations de Jones ne touchent pas seulement des changements au sein du MAECI, mais préconisent une nouvelle approche afin d'augmenter l'attention apportée à ce domaine important de la diplomatie.

l'interdépendance complexe qui caractérise le monde actuel. Parallèlement aux arguments avancés précédemment, l'instauration de programmes de DP et de CN plus ambitieux qu'à l'heure actuelle permettrait au Canada d'augmenter davantage sa capacité à opérer dans l'âge informationnel présent. Comme l'a avancé Peter van Ham dans un de ces articles parus en 2001, la globalisation et la révolution des médias font en sorte que chaque nation est beaucoup plus consciente des impacts de ces agissements internationales, de son image, de sa réputation et de son attitude, soit en fait sa marque de commerce²¹⁵.

Cette constatation de van Ham ramène les notions d'image et de réputation, termes qui ont été amplement examinés sous le CN dans le premier chapitre. Puisqu'il a été avancé préalablement que la réputation du Canada a connu un déclin, davantage d'investissements dans des programmes de CN permettraient au Canada de restaurer sa réputation au niveau passé. Par les propos avancés par van Ham concernant le monde de surinformation actuelle, un des outils par lequel le Canada générerait de l'influence politique est par l'entremise d'un programme efficient de CN²¹⁶. En effet, avoir une mauvaise réputation est un handicap sérieux pour un État qui désire demeurer compétitif sur la scène internationale²¹⁷. C'est certes l'ambition du Canada, alors il faut qu'il y consacre les efforts requis s'il désire demeurer actif sur la sphère mondiale.

²¹⁵ Van Ham, *The Rise of the Brand State*, p. 3.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 2.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 2.

Le domaine militaire

Bien souvent, étant donné leur relation étroite, le domaine de la sécurité est inclus lorsqu'il est question du domaine militaire. À propos du domaine de la sécurité, l'engagement du Canada en Afghanistan a été sans contredit le plus gros investissement international canadien sur plusieurs aspects depuis la guerre de Corée. Bien que la nouvelle mission d'entraînement qui s'amorce représente un changement, elle demeure tout de même dans la sphère de la sécurité, car elle veillera à entraîner le personnel des forces de sécurité afghanes. Par contre, il serait sage que le Canada ne se concentre pas uniquement sur celle-ci et qu'il ravive son intérêt pour la sécurité humaine qu'il avait initié en 1995. Le Canada a certes agi comme agent d'inclinaison dans bien des initiatives de sécurité humaine, mais il semble qu'il se fait silencieux depuis que Lloyd Axworthy a quitté le MAECI.

À propos du domaine militaire, bien que le Canada ait significativement investi dans les FC depuis 2005, il faudra éviter de répéter la « décennie de l'obscurité », pour reprendre les paroles du gén (retraité) R. Hillier pour qualifier la période sous le gouvernement Chrétien de 1993 à 2003. Les importants investissements ont permis de redonner aux FC les capacités requises, spécialement pour sa composante terrestre, afin qu'elles deviennent une force de combat efficace et d'augmenter sa réputation internationale. Par contre, les années futures représenteront également un important défi puisque plusieurs gros investissements seront requis afin de maintenir la capacité des FC, notamment dans les composantes maritimes et aérospatiales pour remplacer les navires et les aéronefs. Si le Canada désire

aspirer à une meilleure application de la notion des SI, il se doit de poursuivre le maintien de sa PB, par l'entremise de sa force militaire.

Le domaine économique

Le domaine économique est certes le domaine qui a et présentera toujours un défi prédominant pour le Canada. L'aspect qui l'affecte en permanence est sa position géostratégique par rapport aux États-Unis. Comme il a été amplement expliqué précédemment dans ce chapitre, le concept de l'« ombre américaine » agit significativement à l'encontre de ses ambitions à s'épanouir économiquement. Certes, les États-Unis représentent actuellement le plus important partenaire commercial et le demeureront pour un certain temps. Par contre, le Canada doit faire preuve de plus de sérieux afin de minimiser l'impact du concept de l'« ombre américaine » et s'épanouir davantage sur le domaine de sa puissance économique. Que le Canada prenne un certain engagement envers les États-Unis afin de raffermir sa position économique pourrait rapporter plus de dividendes qu'espérés a priori. Le Canada l'a fait lors de la dispute du BO avec un certain succès. De plus, il n'est pas acceptable que le Canada diminue ses ambitions ou ses engagements internationaux simplement parce qu'il y a des risques que ses actions ébouriffent les plumes des Américains.

Il est prédit que les États-Unis demeureront encore pour un certain temps omniprésents dans toutes les sphères du globe. Le Canada ne peut pas attendre pour qu'ils soient en déclin pour avancer ses intérêts économiques sur la scène internationale. Comme la Chine l'a fait, il faut que le Canada applique une SI extrêmement bien coordonnée, des plus efficaces et efficiente

et sur une période de temps indéterminée. Malgré qu'il soit indéniable que les États-Unis font sentir leur présence et veillent avant tout que leurs intérêts soient atteints, il est avancé qu'ils auraient une meilleure appréciation d'un Canada fort économiquement et qui ne se laisse pas intimider.

Sommaire du chapitre

La discussion de ce chapitre comportait une analyse théorique et empirique de l'application de la notion des stratégies d'influence dans la politique étrangère du Canada. Ces analyses constituaient l'épine dorsale de ce mémoire. De plus, celle-ci reposa considérablement sur les outils d'analyse conceptuelle et empirique développés préalablement durant le mémoire. Tout d'abord, il s'agit d'illustrer l'application *ex post facto* de la notion des stratégies d'influence par le Canada au sein de sa politique étrangère par l'entremise de quatre exemples historiques. Ensuite, il a été aussi question d'introduire les invariants, limites et diplomaties de créneaux qui influent sur l'application de la notion des stratégies d'influence dans le contexte canadien. Il a été avancé que la limite la plus importante qui agit négativement sur le Canada est sans contredit la présence du concept de l'« ombre américaine ». Troisièmement, en se référant principalement à l'équation de la SI, soit qu'il doit absolument y avoir une combinaison de la puissance douce et de la puissance brute en une puissance intelligente jumelée à des objectifs politiques bien définis et cohérents, il a été démontré que l'application du Canada de cette notion n'était pas optimale. En fait, seulement les exemples des disputes du bois d'œuvre et du turbot se sont rapprochés le plus d'une application optimale. Quatrièmement, il a été question d'extraire des leçons

pour le Canada selon les modèles chinois et iraniens de l'application de la notion des stratégies d'influence. Les grandes lignes de ces leçons étaient la nécessité pour le Canada de bien établir des objectifs stratégiques cohérents et d'y consacrer les ressources et moyens requis pour y parvenir, tout comme l'ont fait la Chine et l'Iran. Finalement, les domaines où le Canada aurait tout intérêt à appliquer davantage la notion des stratégies d'influence ont été avancés, ces derniers étant les domaines diplomatique, informationnel, militaire et économique. Ces leçons et suggestions de domaine permettraient au Canada de regagner sa réputation sur la scène internationale.

CONCLUSION

Pour conclure la discussion, bien qu'il puisse être affirmé que, *ex post-facto*, le Canada ait pratiqué la notion des stratégies d'influence au sein de sa politique étrangère en intégrant les divers outils de cette notion, ce mémoire a démontré que cette pratique n'est pas du tout optimale. Le Canada a encore beaucoup de travail à faire s'il veut être capable de se mesurer contre la pratique chinoise ou iranienne de l'application de cette notion.

Comme élaborée au cours du premier chapitre, la pratique de la notion des stratégies d'influence requiert bien plus que l'application de ses outils. Fondamentalement, pour être en présence d'une véritable stratégie d'influence, il doit absolument y avoir une combinaison « intelligente » de la puissance douce et brute en une puissance intelligente, jumelée à la présence d'objectifs politiques bien définis et cohérents. Une telle synergie a été illustrée à la figure 1.2.

Bien que les contextes soient différents, l'analyse des modèles chinois et iranien de l'application de la notion des stratégies d'influence a clairement démontré qu'ils étaient passés maîtres dans l'art de l'application de cette notion. L'explication pour avoir atteint ce niveau est bien simple : ils ont pris tous les soins d'établir des objectifs politiques bien définis et cohérents et les ont jumelées avec une combinaison « intelligente » de la puissance douce et brute. Malgré que chacun de ces pays ait été en présence de certaines limites importantes, l'analyse a démontré qu'ils ont été capables de les circonvenir et de composer de façon efficace et efficiente avec l'interdépendance complexe d'aujourd'hui.

En revanche, l'analyse de l'application de la notion des stratégies d'influence du Canada a démontré que, malgré que le Canada ait appliqué les rudiments de la stratégie d'influence, il n'y avait pas de consistance dans la présence d'une combinaison « intelligente » de la puissance douce et brute et d'objectifs politiques définis et cohérents. Le dénominateur commun présent dans plusieurs des exemples sélectionnés pour dépeindre l'application de cette notion par le Canada était sans contredit sa faible performance sur les deux éléments qui doivent être présent pour avoir une réelle stratégie d'influence. Par contre, malgré que le Canada soit aux prises avec des contraintes similaires à la Chine et l'Iran, c'est son manque de maturité dans le domaine qui le nuit afin d'atteindre ses ambitions quant à l'application optimale de la notion des stratégies d'influence. En effet, la présence des États-Unis dans deux des exemples analysés, la dispute du bois d'œuvre et la sécurité humaine, a très certainement été défavorable au Canada par rapport à l'emploi de sa puissance brute, spécialement avec l'existence du concept de l'« ombre américaine ». Par contre, dans l'exemple de la guerre du turbot contre l'Union Européenne, où les États-Unis étaient absents, la performance du Canada suivant la notion des stratégies d'influence a été exemplaire.

Comme discuté lors de l'introduction et élaboré davantage au cours du premier chapitre, l'interdépendance complexe présente aujourd'hui cause bien des difficultés aux nations. De plus, puisque cette interdépendance est là pour rester et ne fera que s'intensifier, les nations se doivent de développer les capacités à composer efficacement et effectivement avec cette dernière. Dès lors, si les nations veulent y parvenir, elles devront sans contredit

appliquer davantage les rudiments de la notion des stratégies d'influence dans leur politique étrangère respective. L'importance capitale de cette notion a également été discuté, en ce qu'elle est la seule méthodologie moderne permettant d'agir sur le plan de la coopération et selon une méthodologie indirecte. De plus, cette notion est une des méthodologies permettant de composer efficacement avec la perte d'efficacité des outils traditionnels de la puissance. Pour le Canada, malgré qu'il ait entrepris l'application de cette notion au sein de sa politique étrangère, cette application comporte une myriade de défis. Par contre, comme avancé au quatrième chapitre, tout n'est pas perdu pour le Canada.

Avant d'effectivement conclure ce mémoire, il serait approprié d'effectuer un bref rappel sur les trois éléments fondamentaux avancés par Chaliand au premier chapitre, éléments important d'appliquer lors de l'élaboration d'une politique étrangère suivant l'application de la notion des stratégies d'influence. Selon le troisième de ces éléments, la continuité dans l'exécution du plan pour parvenir aux objectifs politiques est cruciale si l'on veut augmenter les chances de réussite de ce plan. Or, la succession de multiples gouvernements minoritaires au Canada depuis 2005 n'a certainement pas joué en faveur de l'établissement des conditions propices afin d'instaurer cette continuité. Par contre, maintenant qu'un gouvernement canadien majoritaire vient récemment d'être élu, il serait espérer que ces conditions se matérialiseront d'ici peu et qu'il sera alors possible d'établir cette continuité si critique. Seul l'avenir prochain en sera garant.

BIBLIOGRAPHIE

- "China Demographics", *Fortune in China*,
<http://www.fortuneinchina.com/Demographics.htm>; Internet, consulté le 21 février 2011.
- "Crude Diplomacy - Iraq has Ambitious Plans for its Oil Industry that could have Important Implications for Iran and the Rest of the Region", extrait de *The Economist* (18 février 2010),
<http://www.economist.com/node/15549365>; Internet, consulté le 21 février 2011.
- "Demographics of China", *China Knowledge*,
<http://www.chinaknowledge.com/marcom/Book-ChinaConsumer.aspx?subchap=1&content=3>; Internet, consulté le 21 février, 2011.
- "Diaspora Chinoise", *Chine Information*, http://www.chine-informations.com/guide/diaspora-chinoise_1464.html; Internet, consulté le 28 février 2011.
- "How to Improve China's Soft Power?", extrait de *People's Daily Online*, 10 mars 2010,
<http://english.peopledaily.com.cn/90001/90776/90785/6916487.html>; Internet, consulté le 21 janvier 2011.
- "Indepth : Softwood Lumber Dispute", *Canadian Broadcast Corporation (CBC)*,
http://www.cbc.ca/news/background/softwood_lumber/; Internet, consulté le 12 avril 2011.
- "Iran Chamber Society", *Iran Chamber Society*,
http://www.iranchamber.com/personalities/iranian_personalities.php; Internet, consulté le 5 mars 2011.
- "Oil Diplomacy Pays Off, India Signs Mega LNG Import Deal with Iran", extrait de *India Express* (8 janvier 2005), <http://www.indianexpress.com/oldStory/62321/>; Internet, consulté le 21 février 2011.
- Afrasiabi, Kaveh L. "Iran and Religious Diplomacy", extrait de *Asian Times Online* (21 juin 2008), http://www.atimes.com/atimes/Middle_East/JF21Ak04.html; Internet, consulté le 21 février 2011.
- Anholt, Simon. "Public Diplomacy and Place Branding: Where's the Link?", extrait de *Place Branding* 2, n° 4 (octobre 2006), p. 271-275.
- Ansari, Ali M. "Iran Under Ahmadinejad", extrait de *Iranian Puzzle Piece: Understanding Iran in the Global Context*, sous la direction de Amin Tarzi. Quantico: Marine Corps University, 2009, p. 11-19.
- Azzi, Stephen and Tamara Feick. "Coping with the Cultural Colossus : Canada and the International Instrument on Culture Diversity", extrait de *Canada among Nations 2003 : Coping with the American Colossus*, sous la direction de David Carment, Fen Osler Hampson et Norman Hillmer. Toronto: Oxford University Press, 2003, p. 100-120.

Baer, Robert. *Iran : l'irrésistible ascension*, traduit par Marie de Prémonville. Paris: Jean-Claude Lattès, 2008.

Barnett, Michael and Raymond Duvall. "Power in International Politics", extrait de *International Organization* 59, n° 1 (hiver 2005), p. 39-75.

Barrett, Major A. C. "A New Paradigm for Iran - Canadian Engagement Strategies for the Islamic Republic", exercice Nouveaux Horizons, Collège des Forces canadiennes, 2009.

BBC News. "China Says it Will Boost its Defence Budget in 2011", *BBC News Mobile*, 4 mars 2011, <http://www.bbc.co.uk/news/business-12631357>; Internet, consulté le 7 mars 2011.

Bédard, Lcol Martin. "La Politique Hydrocarbure De l'Iran", mémoire de maîtrise en études de la défense, Collège des Forces canadiennes, 2009.

Bell, Daniel A. "La guerre, la paix et le *Soft Power* Chinois", extrait de *Diogène* 221, n° janvier-mars (2008), p. 36-57.

Berman, Ilan. *Tehran Rising : Iran's Challenge to the United States*, Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, Inc., 2005.

Blake, Raymond B. *From Fishermen to Fish : The Evolution of Canadian Fishery Policy*, Contemporary Affairs Series, Toronto: Irwin Publishing Ltd., 2000.

Blanc, Florent, Sébastien Loisel, et Amandine Scherrer. "Politique étrangère et opinions publiques : Les stratégies gouvernementales d'influence et de contrôle de l'opinion publique à l'épreuve de son internationalisation", extrait de *Raisons Politiques* 19, n° août-septembre 2005, p. 119-141.

Blanchard, Jean-Marc F. "Harmonious World and China's Foreign Economic Policy : Features, Implications, and Challenges", extrait de *"Harmonious World" and China's New Foreign Policy*, sous la direction de Sujian Guo et Jean-Marc F. Blanchard. Lanham: Lexington Books, 2008, p. 125-152.

Brown, Kerry. "China's Soft Power Diplomacy in the 21st Century", extrait de *Handbook of China's International Relations*, Routledge International Handbooks, sous la direction de Shaun Breslin, 1^{re} éd., First ed. London, U.K.: Routledge, 2010, p. 85-93.

Bruno, Greg. "Religion and Politics in Iran", *Council on Foreign Relations* (19 juin 2008), <http://www.cfr.org/iran/religion-politics-iran/p16599>; Internet, consulté le 21 février 2011

Burton, Charles. *A Reassessment of Canada's Interests in China and Options for Renewal of Canada's China Policy*, A Changing World: Canadian Foreign Policy Priorities no. 4, Toronto: The Canadian International Council (CIC), 2009.

Cabestan, Jean-Pierre. "China's New Diplomacy : Old Wine in a New Bottle?", extrait de *Handbook of China's International Relations*, Routledge International Handbooks, sous la direction de Shaun Breslin, 1^{re} éd., First ed. London, U.K.: Routledge, 2010, p. 1-10.

———. *La politique internationale de la Chine : entre intégration et volonté de puissance*, Paris: Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 2010.

Caspick, LCdr R. M. "Canada and the Demands of Peacekeeping in the 21st Century : Is Soft Power enough?", exercise Nouveaux Horizons, Collège des Forces canadiennes, 2001.

Castonguay, Alec. "Sondage Léger Marketing - Le Devoir - Les Québécois sont contre la nouvelle mission canadienne en Afghanistan", *Le Devoir*, 15 janvier 2011, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/314770/sondage-leger-marketing-le-devoir-les-quebecois-sont-contre-la-nouvelle-mission-canadienne-en-afghanistan>; Internet, consulté le 12 avril 2011.

CBC News. "Softwood Lumber Dispute", CBC News.ca, 23 août 2006, http://www.cbc.ca/news/background/softwood_lumber/; Internet, consulté le 20 avril 2011.

Cédric, Wespiser. "Histoire De La Diaspora Chinoise", Diaspora de la Chine en France, <http://dcf.blogspot.com/archive/2006/01/10/web-brain.html>; Internet, consulté le 28 février 2011.

Central Intelligence Agency. "The World Factbook - Canada", <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ca.html>; Internet, consulté le 26 avril 2011.

———. "The World Factbook – United States", <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/us.html>; Internet, consulté le 26 avril 2011.

Chaliand, Gérard. "Stratégie d'Influence", Diploweb, <http://www.diploweb.com/france/postface.htm>; Internet, consulté le 19 janvier 2011.

Chan, Steve. "Is there a Power Transition between the U.S. and China? The Different Faces of National Power", extrait de *Asian Survey* 45, n° 5 (septembre-octobre 2005), p. 687-701.

Chautard, Sophie. *L'Iran*, Poche Studyrama, Levallois-Perret: Studyrama, 2008.

Chen, Victor Z. *Benchmarking Canada-China Economic Relations*, China Papers no. 4, Toronto: The Canadian International Council (CIC), 2010.

Chin, Gregory et Andrew Schrumm. *China's New Economic Diplomacy*, Waterloo, ON: The Centre for International Governance Innovation, 2008.

Cho, Young Nam et Jong Ho Jeong. "China's Soft Power: Discussions, Resources, and Prospects", extrait de *Asian Survey* 48, n° 3 (mai-juin 2008), p. 453-472.

Colgan, Jeff. "Treaty Compliance : Lessons from the Softwood Lumber Case", extrait de *Journal of Public and International Affairs* 17, n° printemps (2006), p. 48-60.

Cooper Ramo, Joshua. *The Beijing Consensus*, London: The Foreign Policy Centre, 2004.

Cull, Nicholas J. *Public Diplomacy : Lessons from the Past*, Los Angeles: Figueroa Press, 2009.

Daudelin, Jean. "Trapped : Brazil, Canada, and the Aircraft Dispute", extrait de *Canada among Nations 2002 : A Fading Power*, sous la direction de Norman Hillmer et Maureen Appel Molot, Don Mills: Oxford University Press, 2002, p. 256-279.

Daudelin, Jean et Daniel Schwanen. "Room to Manoeuvre and the Paradox of Globalization", extrait de *Canada among Nations 2007: What Room to Manoeuvre?*, sous la direction de Jean Daudelin et Daniel Schwanen, Montréal: McGill-Queen's University Press, 2008, p. 3-28.

Derakhshi, Reza. "Sinopec in \$6.5 Billion Iran Refinery Deal: Iranian Media" *Reuters*, 25 novembre 2009, <http://www.reuters.com/article/2009/11/25/us-iran-china-refineries-idustre5ao20c20091125>; Internet, consulté le 5 mars 2011.

Devonshire-Ellis, Chris. "China's Fastest Growing Cities: The Demographics", China Briefing, <http://www.china-briefing.com/news/2010/11/05/chinas-fastest-growing-cities-%E2%80%93-the-demographics.html>; Internet, consulté le 21 février 2011.

d'Hooghe, Ingrid. "Public Diplomacy in the People's Republic of China", extrait de *The New Public Diplomacy: Soft Power in International Relations*, Studies in Diplomacy and International Relations, sous la direction de Donna Lee et Paul Sharp, édité par Jan Melissen. New York: Palgrave Macmillan, 2005, p. 88-105.

Ding, Sheng. "To Build a "Harmonious Worlds" : China's Soft Power Wielding in the Global South", extrait de *"Harmonious World" and China's New Foreign Policy*, sous la direction de Sujian Guo et Jean-Marc F. Blanchard. Lanham: Lexington Books, 2008, p. 105-124.

———. *The Dragon's Hidden Wings: How China Rises with its Soft Power*, Challenges Facing Chinese Political Development, édité par Sujian Guo. Lanham: Lexington Books, 2008.

Dobson, Wendy. "Raising our Game : Canada among Nations", extrait de *Canada among Nations 2007: What Room to Manoeuvre?*, sous la direction de Jean Daudelin et Daniel Schwanen. Montréal: McGill-Queen's University Press, 2008, p. 31-37.

Dufour, chef d'escadrons Thierry. "L'influence de l'Iran au travers du chiisme." mémoire de géopolitique réalisé dans le cadre du séminaire "Moyen-Orient", Collège Interarmées de Défense, 2006.

Fan, Ying. "Branding the Nation : Towards a Better Understanding", extrait de *Place Branding and Public Diplomacy* 6, n° 2 (mai 2010), p. 97-103.

———. "Soft Power : Power of Attraction Or Confusion?", extrait de *Place Branding and Public Diplomacy* 4, n° 2 (mai 2008), p. 147-158.

Feki, Masri. *L'Iran et le Moyen-Orient : constats et enjeux*, Studyrama Perspective, édité par Annie Reithmann. Levallois-Perret: Studyrama, 2010.

Follath, Erich. "China's Soft Power is a Threat to the West", *Spiegel Online International*, 28 juillet 2010, <http://www.spiegel.de/international/world/0,1518,708645,00.html>; Internet, consulté le 21 janvier 2011.

Foot, Rosemary. "Human Rights and China's International Relations", extrait de *Handbook of China's International Relations*, Routledge International Handbooks, sous la direction de Shaun Breslin, 1^{re} éd., London, U.K.: Routledge, 2010, p. 76-84.

———. "Chinese Power and the Idea of a Responsible State", extrait de *The China Journal* n° 45 (janvier 2001), p. 1-19.

Fox, Kim. "Afghanistan : Should the Canadian Mission Continue to 2014?", CBC News, 11 avril 2011, <http://www.cbc.ca/news/yourcommunity/2011/04/afghanistan-should-the-canadian-mission-continue-to-2014.html>; Internet, consulté le 18 avril 2011.

Fraser, Matthew. *Weapons of Mass Distraction: Soft Power and the Road to American Empire*, Toronto: Key Porter Books Limited, 2003.

Fravel, Taylor. "Regime Insecurity and International Cooperation : Explaining China's Compromises in Territorial Disputes", extrait de *International Security* 30, n° 2 (automne 2005), p. 46-83.

Friedman, Thomas L. "The New Cold War", *The New York Times*, 14 mai, 2008, <http://www.nytimes.com/2008/05/14/opinion/14friedman.html?pagewanted=print>; Internet, consulté le 4 avril 2011.

Gagné, Gilbert. *The NAFTA and the Softwood Lumber Dispute : What Kind of Canada-US Partnership?*, Montréal: Université du Québec à Montréal, 2002.

Gerbier, Alain. "Dans la guerre du turbot, le Canada relâche le bateau espagnol", *Libération*, 16 mars 1995, <http://www.liberation.fr/monde/0101135973-dans-la-guerre-du-turbot-le-canada-relache-le-bateau-espagnol>; Internet, consulté le 13 avril 2011.

———. "Guerre du turbot : Bruxelles menace Ottawa de sanctions", *Libération*, 13 mars 1995, <http://www.liberation.fr/economie/0101136520-guerre-du-turbot-bruxelles-menace-ottawa-de-sanctions>; Internet, consulté le 13 avril 2011.

———. "La guerre du turbot sème la zizanie dans l'Union Européenne", *Libération*, 12 avril 1995, <http://www.liberation.fr/economie/0101139677-la-guerre-du-turbot-seme-la-zizanie-dans-l-union-europeenne>; Internet, consulté le 13 avril 2011.

Gill, Bates et Yanzhong Huang. "Sources and Limits of China's Soft Power", extrait de *Survival* 48, n° 2 (été 2006), p. 17-36.

Gillis, Charlie. "China : Armed and Dangerous" extrait de *Maclean's* 123, n° 44 (15 novembre 2010), p. 38-41.

Graham, John. "Canadian Policy in the Americas : Between Rhetoric and Reality - A Needless Distance", extrait de *Canada among Nations 2009-10 : As Others See Us*, sous la direction de Fen Osler Hampson et Paul Heinbecker, Montréal: McGill-Queen's University Press, 2010, p. 103-112.

Gray, Colin S. *Hard Power and Soft Power : The Utility of Military Force as an Instrument of Policy in the 21st Century*, Carlisle: Strategic Studies Institute, U.S. Army War College, 2001.

Grayson, Kyle. "Branding "Transformation" in Canadian Foreign Policy : Human Security", extrait de *Canadian Foreign Policy / La politique étrangère canadienne* 11, n° 2 (hiver 2004), p. 41-68.

Green, Jerrod D., Frederic Wehrey et Charles Wolf Jr. *Understanding Iran*, Santa Monica: RAND National Security Research Division, 2008.

Hamilton, Gordon. "Softwood Lumber Dispute Heats Up Over Salvage Timber", *Vancouver Sun*, 24 janvier 2011, <http://www.vancouversun.com/business/Softwood+lumber+dispute+heats+over+salvage+timber/4154486/story.html>; Internet, consulté le 12 avril 2011.

Hampson, Fen Osler. "Foreword", extrait de *Canada among Nations 2007: What Room to Manoeuvre?*, sous la direction de Jean Daudelin et Daniel Schwanen, Montréal: McGill-Queen's University Press, 2007, p. vii-iv.

Harbulot, Christian. "De la légitimité de la guerre cognitive", extrait de *La Revue Internationale et Stratégique* 56, n° hiver 2004-2005 (2005), p. 63-67.

He, Kai. "China's Peaceful Rise and Multilateral Institutions : In Search of a Harmonious World", extrait de *"Harmonious World" and China's New Foreign Policy*, sous la direction de Sujian Guo et Jean-Marc F. Blanchard, Lanham: Lexington Books, 2008, p. 83-104.

Heine, Jorge. "Canada and the Hemisphere : Between the Devil and the Deep Blue Sea", extrait de *Canada among Nations 2009-10 : As Others See Us*, sous la direction de Fen Osler Hampson et Paul Heinbecker, Montréal: McGill-Queen's University Press, 2010, p. 95-102.

Henrikson, Alan H. "Niche Diplomacy in the World Public Arena: The Global 'Corner' of Canada and Norway", extrait de *The New Public Diplomacy: Soft Power in International Relations*, Studies in Diplomacy and International Relations, sous la direction de Donna Lee et Paul Sharp, édité par Jan Melissen, New York: Palgrave Macmillan, 2005, p. 67-87.

Hess, Christian A. "Keeping the Past Alive: The use of History in China's Foreign Relations", extrait de *Handbook of China's International Relations*. Routledge International Handbooks, sous la direction de Shaun Breslin, 1^{re} éd., London, U.K.: Routledge, 2010.

Ho, Alan and Justin Mohammed. *Diplomacy – A Canadian Foreign Policy Review 2011*. Carleton University: Country Indicator for Foreign Policy, 2011, <http://www.carleton.ca/cifp/app/serve.php/1351.pdf>; Internet, consulté le 12 mai 2011.

Hocking, Brian. "Rethinking the 'New' Public Diplomacy", extrait de *The New Public Diplomacy: Soft Power in International Relations*, Studies in Diplomacy and International Relations, sous la direction de Donna Lee et Paul Sharp, édité par Jan Melissen, New York: Palgrave Macmillan, 2005, p. 28-46.

Holsti, Kalevi Jaakko. *International Politics: A Framework for Analysis*. 7e éd., Englewood Cliffs: Prentice Hall, 1995.

Hourcade, Bernard. *Géopolitique de l'Iran*, Perspective Géopolitique, Paris: Arman Colin, 2010.

Howard, Peter et Reina Neufeldt. "Canada's Constructivist Foreign Policy : Building Norms for Peace", extrait de *Canadian Foreign Policy / La politique étrangère canadienne* 8, n° 1 (automne 2000), p. 11-38.

Huisken, Ron. *Introducing China: The World's Oldest Great Power Charts its Next Comeback*, Canberra Papers on Strategy and Defence no. 176, Canberra: The Australian National University, 2010.

Hunter, Shireen T. *Iran's Foreign Policy in the Post-Soviet Era: Resisting the New International Order*, Santa Barbara: Praeger, 2010.

Jacques, Martin. "As China's Power Grows, the Diaspora Starts to Flex its Worldwide Muscle", *The Guardian*, 11 juin 2008, <http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2008/jun/11/china.comment>; Internet, consulté le 7 mars 2011.

Jauvert, Vincent. "'Pax Iranica' Au Moyen-Orient", *Le Nouvel Observateur*, <http://globe.blogs.nouvelobs.com/archive/2008/05/22/pax-persica.html>; Internet, consulté le 4 avril, 2011.

Jiang, Wenran. *Chinese Industry and Foreign Economic Policy: Lessons for Canada*, China Papers no. 14, Toronto: The Canadian International Council (CIC), 2010.

Jockel, Joe et Joel Sokolsky. "Lloyd Axworthy's Legacy: Human Security and the Rescue of Canadian Defence Policy", extrait de *International Journal* 56, n° 1 (Winter 2000), p. 1-18.

Johnston, Douglas M., Jr. "Religion and Foreign Policy", extrait de *Forgiveness and Reconciliation: Religion, Public Policy, and Conflict Transformation*, sous la direction de Raymond G. Helmick et Rodney L. Petersen, vol. 440, Philadelphia: Templeton Foundation Press, 2001, p. 117-128.

Jones, Peter. *Canada and Track Two Diplomacy*, A Changing World: Canadian Foreign Policy Priorities no. 1, Toronto: The Canadian International Council (CIC), 2008.

Kaplan, Robert D. "Sometimes, Autocracy Breeds Freedom", *The New York Times*, 28 juin 1998, <http://www.nytimes.com/1998/06/28/opinion/sometimes-autocracy-breeds-freedom.html?src=pm>; Internet, consulté le 3 mars 2011.

Kem, Colonel Jack D (retraité). "Understanding the Operational Environment : The Expansion of DIME", extrait de *Military Intelligence Professional Bulletin* 33, n° 2 (avril-juin 2007), p. 49-53.

Keohane, Robert O. et Joseph S. Nye Jr. *Power and Interdependence*, 3^e éd., New York: Longman, 2001.

———. "Power and Interdependence in the Information Age", extrait de *Foreign Affairs* 77, n° 5 (septembre-octobre 1998), p. 81-94.

Kurlantzick, Joshua. *Charm Offensive: How China's Soft Power is Transforming the World*, New Haven: Yale University Press, 2007.

———. *China's Charm : Implications of Chinese Soft Power*, Washington: Carnegie Endowment for International Peace, 2006.

Lahneman, William J. "Changing Power Cycles and Foreign Policy Role-Power Realignments: Asia, Europe, and North America", extrait de *International Political Science Review / Revue Internationale De Science Politique* 24, n° 1 (janvier 2003), p. 97-111.

Lam, Willy. "Beijing Wages Economic Diplomacy to Counter "China Threat" Theory", extrait de *China Brief* 10, n° 23 (19 novembre 2010), p. 2-5.

Lanteigne, Marc. *Chinese Foreign Policy : An Introduction*, New York: Routledge, 2009.

Lee, Kyung Mi. "Nation Branding and Sustainable Competitiveness of Nations." thèse soumise pour l'obtention d'un doctorat, University of Twente, 2009.

Lee, Steve. "The Axworthy Years : Humanist Activism and Public Diplomacy", extrait de *Canadian Foreign Policy / La politique étrangère canadienne* 8, n° 1 (automne 2000), p. 1-10.

Lemay, LCol Christian. "The "Operationalization" of Canadian Public Diplomacy in the 21st Century : The Importance of Properly Understanding the Communication Strategy", extrait de *Canadian Army Journal* 12, n° 1 (automne 2009), p. 30-43.

Lemieux, Major Yannick. "Pipelineistan", mémoire de maîtrise en études de la défense, Collège des Forces canadiennes, 2010.

Leonard, Mark. "Diplomacy by Other Means", extrait de *Foreign Policy* (1 septembre 2002), p. 1-8.

Li, Hongmei. "Chinese Diaspora, the Internet, and the Image of China : A Case Study of the Beijing Olympic Torch Relay", extrait de *Soft Power in China, Global Public Diplomacy*, sous la direction de Kathy Fitzpatrick et Philip Seib, édité par Jian Wang, New York: Palgrave Macmillan, 2011, p. 135-155.

Liang, Qiao and Wang Xiangsui. *La guerre hors limites*, traduit par Hervé Denès. Paris: Éditions Payot & Rivages, 2003.

Liddel Hart, Sir Basil Henry. *Stratégie*, traduit par Lucien Poirier. Paris: Perrin, 2007.

Liu, Guoli. "The Dialectic Relationship between Peaceful Development and China's Deep Reform", extrait de *China's "Peaceful Rise" in the 21st Century : Domestic and International Conditions*, sous la direction de Sujian Guo, Burlington: Ashgate Publishing Company, 2006, p. 17-38.

Lum, Thomas, Wayne M. Morrison et Bruce Vaughn. *China's "Soft Power" in Southeast Asia*, Washington D.C.: Congressional Research Service - Report for Congress, 2008.

Mafinezam, Alidad et Aria Mehrabi. *Iran and its Place among Nations*, Westport: Praeger, 2008.

Makarenko, Jay. "The Canada-US Softwood Lumber Dispute", *Mapleleafweb*, 10 juin 2008, <http://www.mapleleafweb.com/features/canada-us-softwood-lumber-dispute>; Internet, consulté le 12 avril 2011.

Massie, Justin et Stéphanie Roussel. "Au Service De l'Unité : Le Rôle Des Mythes En Politique Étrangère Canadienne", extrait de *Canadian Foreign Policy / La Politique Étrangère Canadienne* 14, n° 2 (printemps 2008), p. 67-93.

Matthews, David Ralph. "Mere Anarchy? Canada's "Turbot War" as the Moral Regulation of Nature", extrait de *Cahiers canadiens de sociologie* 21, n° 4 (automne 1996), p. 505-522.

Mazaheri, Reihaneh. "Iran Cuts Oil Prices as Sanctions Bite", *Asian Times Online* (10 juillet, 2010), http://www.atimes.com/atimes/Middle_East/LG10Ak04.html; Internet, consulté le 21 février 2011.

Medeiros, Evan S. *China's International Behaviour : Activism, Opportunism, and Diversification*, RAND Corporation Monograph, Santa Monica: RAND Corporation, 2009.

Medeiros, Evan S. et M. Taylor Fravel. "China's New Diplomacy", extrait de *Foreign Affairs* 82, n° 6 (novembre-décembre 2003), p. 22-35.

Melissen, Jan. "The New Public Diplomacy: Between Theory and Practice", extrait de *The New Public Diplomacy: Soft Power in International Relations*, Studies in Diplomacy and International Relations, sous la direction de Donna Lee et Paul Sharp, édité par Jan Melissen. New York: Palgrave Macmillan, 2005, p. 3-27.

Mingjiang, Li. *Soft Power in Chinese Discourse : Popularity and Prospect*, Singapore: S. Rajaratnam School of International Studies, 2008.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de politique internationale du Canada : Fierté et influence : Notre rôle dans le monde – Diplomatie*, Ottawa: Cabinet du Premier Ministre, 2005.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de politique internationale du Canada : Fierté et influence : Notre rôle dans le monde – Commerce*, Ottawa: Cabinet du Premier Ministre, 2005.

Moffat, Mike. "The Softwood Lumber Dispute", About.com, http://economics.about.com/cs/agriculture/a/softwood_lumber.htm; Internet, consulté le 12 avril, 2011.

Morgenthau, Hans Joachim. *Politics among Nations: The Struggle for Power and Peace*, Higher Education, édité par Kenneth W. Thompson et David Clinton, 7^e éd., Boston: The McGraw-Hill Companies Inc., 2006.

Nossel, Suzanne. "Smart Power", extrait de *Foreign Affairs* 83, n° 2 (mars - avril 2004), p. 131-142.

Nye, Joseph S., Jr. *The Benefits of Soft Power*. Harvard: Harvard Business School, 2004.

———. *Bound to Lead : The Changing Nature of American Power*, New York: Basic Books, 1990.

———. "The Decline of America's Soft Power: Why Washington should Worry", extrait de *Foreign Affairs* 83, n° 3 (mai-juin 2004), p. 16-20.

———. "Soft Power", extrait de *Foreign Policy*, n° 80, 20e anniversaire (automne 1990), p. 153-171.

———. "Soft Power and American Foreign Policy", extrait de *Political Science Quarterly* 119, n° 2 (été 2004), p. 255-270.

———. *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, 1^{re} éd., New York: PublicAffairs, 2004.

Pahlavi, Pierre C. "The use of New Media in the Modern Asymmetric Warfare Environment", extrait de *Handbook of Defence Politics: International and Comparative Perspectives*, sous la direction de Isaiah Wilson III et James J. F. Forrest, 1^{re} éd., New York: Routledge, 2008.

———. *Croissant chiite : fondements et limites*, Ottawa: Association canadienne de science politique, 2008.

———. "La diplomatie publique du Canada : virage ou figure de style", extrait de *Canadian Foreign Policy / La Politique Étrangère Canadienne* 14, n° 1 (automne 2007), p. 1-22.

———. "Evaluating Public Diplomacy Programmes", extrait de *The Hague Journal of Diplomacy* 2, n° 3 (5 juin 2007), p. 255-281.

———. *Guerre irrégulière et analyse institutionnelle: la stratégie irrégulière de la Chine en Afrique*, Toronto: Collège des Forces canadiennes, 2010.

———. "Mass Diplomacy : Foreign Policy in the Global Information Age", thèse soumise à la Faculté des Études Supérieures et de Recherche dans l'accomplissement partiel des exigences du degré de doctorat, McGill University, 2004.

———. "La place du chiisme dans la grande stratégie iranienne", extrait de *Défense nationale et sécurité collective* 64, n° août-septembre (2008), p. 43-52.

———. "La vraie nature du pouvoir iranien", extrait de *Politique Internationale*, n° 120 (été 2008), p. 193-208.

Pahlavi, Pierre C. et Afshin Hojati. "Iran and Central Asia : The Smart Politics of Prudent Pragmatism", extrait de *The New Central Asia : The Regional Impact of International Actors*, sous la direction de Emilian Kavalski, Singapore: World Scientific Publishing Co. Pte. Inc., 2010.

Paltiel, Jeremy. *Structure and Process in Chinese Foreign Policy: Implications for Canada*, China Papers no. 8, Toronto: The Canadian International Council (CIC), 2010.

Paradise, James F. "China and International Harmony: The Role of Confucius Institutes in Bolstering Beijing's Soft Power", extrait de *Asian Survey* 49, n° 4 (juillet-août 2009), p. 647-669.

Pilon, Major Nicolas. "Étude de cas : l'Iran et la stratégie chinoise de la guerre hors limites", mémoire de maîtrise en études de la défense, Collège des Forces canadiennes, 2010.

Plethi, Crethi. "Iranian Diplomacy Oil and Atom Conference: Different Voices on Nuclear Issue", <http://www.crethiplethi.com/iranian-diplomacy-oil-and-atom-conference-different-voices-on-nuclear-issue/islamic-countries/iran-islamic-countries/2010/>; Internet, consulté le 21 février 2011.

Pocha, Jehangir. "China Plays Hardball with Soft Power", *In These Times*, 10 juillet 2007, http://www.inthesetimes.com/article/3258/china_plays_hardball_with_soft_power/; Internet, consulté le 20 janvier 2011.

Potter, Evan H. *Branding Canada: Projecting Canada's Soft Power through Public Diplomacy*, Montréal: McGill-Queen's University Press, 2009.

———. "Canada and the New Public Diplomacy", extrait de *International Journal* 58, n° 1 (hiver 2002), p. 43-64.

Proudman, Mark F. "Soft Power Meets Hard : The Ideological Consequences of Weakness", extrait de *Canada among Nations 2003 : Coping with the American Colossus*, sous la direction de David Carment, Fen Osler Hampson et Norman Hillmer, Toronto: Oxford University Press, 2003, p. 332-354.

Racouchot, Bruno. "Stratégie d'Influence, Le Décryptage d'Alain Bauer", *Communication & Influence - Dossier Hors Série*, hors série n° 2, avril, 2010.

———. "Stratégie d'Influence, Le Décryptage d'Alain Juillet", *Communication & Influence - Dossier Hors Série*, hors série n° 1, juin, 2009.

———. "Stratégie d'Influence, Le Décryptage De Guy Tessier", *Communication & Influence - Dossier Hors Série*, hors série n° 3, septembre, 2010.

———. "Stratégie d'Influence, Le Décryptage De Marie-France Garaud", *Communication & Influence - Dossier Hors Série*, hors série n° 4, janvier, 2011.

Radio Canada. "Nouvelles tensions entre Ottawa et Washington", Radio Canada.ca, 3 janvier 2011, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2011/01/03/003-bois-oeuvre-canada-etats-unis.shtml>; Internet, consulté le 20 avril 2011.

Ragaru, Nadège et Pierre Conesa. "Les stratégies d'influence en affaires étrangères : notion insaisissable ou absence de volonté ?", *La Revue Internationale et Stratégique* 52, n° hiver 2003-2004 (2004), p. 83-88.

Rakel, Eva Patricia. "Iranian Foreign Policy since the Iranian Islamic Revolution : 1979-2006", extrait de *Perspective on Global Development and Technology* 6 (2007), p. 159-187.

Randall, Stephen J. "In Search of an Hemisphere Role : Canada and the Americas", extrait de *Canada among Nations 2002 : A Fading Power*, sous la direction de Norman Hillmer et Maureen Appel Molot, Don Mills: Oxford University Press, 2002, p. 233-255.

Richburg, Keith B. "Labor Unrest in China Reflects Changing Demographics, More Awareness of Rights", *The Washington Post*, 7 novembre 2010, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2010/06/06/AR2010060603295.html>; Internet, consulté le 21 février 2011.

Riddell-Nixon, Elizabeth. "Canada at the United Nations in the New Millennium", extrait de *Canada among Nations 2003 : Coping with the American Colossus*, sous la direction de David Carment, Fen Osler Hampson et Norman Hillmer, Toronto: Oxford University Press, 2003, p. 256-286.

Rostami-Povey, Elaheh. *Iran's Influence : A Religious-Political State and Society in its Region*, London: Zed Books, 2010.

Rudderham, M. A. "Middle Power Pull : Can Middle Powers use Public Diplomacy to Ameliorate the Image of the West?", Postgraduate Program in International Communications, University of Leeds, U.K., 2008.

Sabourin, LCol Patrice. "Shanghai Cooperation Organization - Threat for the West?", mémoire de maîtrise en études de la défense, Collège des Forces canadiennes, 2009.

Sadjadpour, Karim. "Talking to Tehran : With Whom, about what, and how?", extrait de *The Iranian Puzzle Piece: Understanding Iran in the Global Context*, sous la direction de Amin Tarzi, Quantico: Marine Corps University, 2009, p. 21-37.

———. "the 2009 Iranian Presidential Election and its Implications", extrait de *the Iranian Puzzle Piece: Understanding Iran in the Global Context*, sous la direction de Amin Tarzi, Quantico: Marine Corps University, 2009, p. 83-90.

Sanjuan, Thierry. *Le Défi Chinois*, vol. n° 8064, juillet-août, Paris: La documentation Française, 2008.

Service canadien du renseignement de sécurité. "Insights in to the Future of Iran as a Regional Power : Highlights from the Conference", Ottawa, Série Regards sur le monde, 30-31 mars 2009, 2009.

Sharp, Paul. "Revolutionary States, Outlaw Regimes and the Techniques of Public Diplomacy", extrait de *The New Public Diplomacy: Soft Power in International Relations*, Studies in Diplomacy and International Relations, sous la direction de Donna Lee et Paul Sharp, édité par Jan Melissen, New York: Palgrave Macmillan, 2005, p. 106-123.

Simard, Lcol J. F. "L'influence douce : de la multidisciplinarité à la complexité", mémoire de maîtrise en études de la défense, Collège des Forces canadiennes, 2007.

Simpson, Maj Brian A. "China's Future Intent : Responsible World Power Or International Rogue State", un mémoire de recherche présenté au Research Department Air Command and Staff College (ACSC) dans l'accomplissement partiel des exigences pour la graduation du cours ACSC, Air Command and Staff College, 1997.

Smith-Windsor et Dr Brooke A. "Révision de deux termes : la puissance brute et la puissance douce", extrait de *Revue Militaire Canadienne* 1, n° 3 (automne 2000), p. 51-56.

Sneyd, Elizabeth. "Fighting Over Fish : A Look at The 1995 Canada-Spain Turbot War" candidate à la maîtrise en arts, Collège militaire royal du Canada, 2009.

STRATFOR. "Iran's Opportunity in the Persian Gulf", *Forbes* (6 mars, 2011), <http://blogs.forbes.com/energysource/2011/03/06/irans-opportunity-in-the-persian-gulf/>; Internet, 19 avril 2011.

Sucharov, Mira. "A Multilateral Affair : Canadian Foreign Policy in the Middle East", extrait de *Canada among Nations 2003 : Coping with the American Colossus*, sous la direction de David Carment, Fen Osler Hampson et Norman Hillmer, Toronto: Oxford University Press, 2003, p. 312-331.

Sutherland, R. J. "Canada's Long Term Strategic Situation", extrait de *International Journal* 17, n° 3 (été 1962), p. 199-223.

Sutter, Robert G. *Chinese Foreign Relations : Power and Policy since the Cold War*, Asia in World Politics, édité par Samuel S. Kim, 2^e éd., Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, Inc., 2010.

Taheri, Amir. "Iran Election: The Chinese Model Versus the North Korean Model", *Asharq Alawsat*, 24 juin 2005, <http://www.aawsat.com/english/news.asp?section=2&id=554>; Internet, consulté le 5 mars 2011.

Takeyh, Ray. *Hidden Iran : Paradox and Power in the Islamic Republic*, New York: Time Books, 2006.

Tanaka, Koichiro. "Economic Decisionmaking in Iran", extrait de *Understanding Iran*, sous la direction de Jerrold D. Green, Frederic Wehrey et Charles Wolf Jr, Santa Monica: RAND Corporation, 2008.

Tzu, Sun. *The Art of War*, traduit par Samuel B. Griffith, New York: Oxford University Press, 1971.

van Ham, Peter. "Power, Public Diplomacy, and the Pax Americana", extrait de *The New Public Diplomacy: Soft Power in International Relations*, Studies in Diplomacy and International Relations, sous la direction de Jan Melissen, New York: Palgrave Macmillan, 2005, p. 47-66.

———. "The Rise of the Brand State : The Postmodern Politics of Image and Reputation", extrait de *Foreign Affairs* 80, n° 5 (septembre-octobre 2001), p. 2-6.

Wai-chung Yeung, Henry. *Strategic Governance and Economic Diplomacy in China : The Political Economy of Government-Linked Companies from Singapore*, Department of Geography, National University of Singapore: Singapore, 2004.

Wang, Hongying. "China's Image Projection and its Impact", extrait de *Soft Power in China*, Global Public Diplomacy, sous la direction de Kathy Fitzpatrick et Philip Seib, édité par Jian Wang. New York: Palgrave Macmillan, 2011, p. 37-56.

Wang, Jian. "Introduction : China's Search of Soft Power", extrait de *Soft Power in China*, Global Public Diplomacy, sous la direction de Kathy Fitzpatrick et Philip Seib, édité par Jian Wang. New York: Palgrave Macmillan, 2011, p. 1-18.

Wang, Jianwei. "China's New Frontier Diplomacy", extrait de *"Harmonious World" and China's New Foreign Policy*, sous la direction de Sujian Guo et Jean-Marc F. Blanchard, Lanham: Lexington Books, 2008, p. 21-39.

Wang, Zhengxu. "Hybrid Regime and Peaceful Development in China", extrait de *China's "Peaceful Rise" in the 21st Century : Domestic and International Conditions*, sous la direction de Sujian Guo, Burlington: Ashgate Publishing Company, 2006, p. 117-138.

Welsh, Jennifer M. "Reality and Canadian Foreign Policy", extrait de *Canada among Nations 2005 : Split Images*, sous la direction de Andrew F. Cooper et Dane Rowlands, Montréal: McGill-Queens University Press, 2005, p. 23-46.

Wolf, Charles, Jr. "Iran's Oil Sector : Questions, Puzzles, Explanations", extrait de *Understanding Iran*, sous la direction de Jerrold D. Green, Frederic Wehrey et Charles Wolf Jr, Santa Monica: RAND Corporation, 2008, p. 105-112.

Wright, Robin et Peter Baker. "Iraq, Jordan See Threat to Election from Iran: Leaders Warn Against Forming Religious State", *Washington Post*, 8 décembre 2004, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/articles/A43980-2004Dec7.html>; Internet, consulté le 17 mars 2011.

Xuetong, Yan. "The Rise of China and its Power Status", extrait de *Chinese Journal of International Politics* 1 (2006), p. 5-33.

Yakemtchou, Romain. *L'Iran Face Aux Puissances*, Paris: L'harmattan, 2007.

Yao, Yang. "The End of the Beijing Consensus : Can China Model of Authoritarian Growth Survive?", extrait de *Foreign Affairs* (2 février, 2010), p. 1-4.

Zahirinejad, Mahnaz. "Privatization Or Reduction of National Iranian Oil Company's Power", Iranian Diplomacy, <http://www.irdiplomacy.ir/index.php?Lang=en&Page=21&TypeId=12&ArticleId=2198&Action=ArticleBodyView>; Internet, consulté le 21 février, 2011.

Zheng, Bang Quan. "A Rising China : Calatysts for Chinese Military Modernization", extrait de *China's "Peaceful Rise" in the 21st Century : Domestic and International Conditions*, sous la direction de Sujian Guo, Burlington: Ashgate Publishing Company, 2006, p. 183-210.